

Mise en garde aux syndicats

Robert Bourassa a déclaré, hier, que son gouvernement ne permettrait pas de grèves générales des employés des secteurs publics et para-publics sans que soient assurés les "services essentiels".

M. Bourassa répondait aux questions des journalistes à la suite d'une sorte de réponse finale qu'il a formulée lors de son discours inaugural aux demandes syndicales visant à une augmentation de la masse salariale que leur destine l'Etat pour la prochaine convention collective.

C'est demain que quelque 210.000 employés des secteurs public et para-public doivent se prononcer par vote secret sur les dernières offres de l'Etat et accorder ou non un mandat de grève à leurs différents exécutifs syndicaux, membres du Front commun intersyndical de la Fonction publique CSN-FITQ-CEQ.

NON au Front commun

par Gilles DAOUST de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le discours inaugural du premier ministre Robert Bourassa a permis une fois de plus au gouvernement, hier, de s'exprimer sans équivoque sur les demandes du Front commun intersyndical de la Fonction publique et, globalement, de répondre "non" à la possibilité d'une augmentation de la masse salariale telle que proposée jusqu'ici aux employés des secteurs public et para-public.

Au coeur de son discours, le premier ministre a lancé carrément: "Le Québec doit vivre selon ses moyens et le temps est venu, pour tous, de s'en rendre compte".

On sait que c'est demain que, provincialement, syndicat par syndicat, quelque 210.000 employés des secteurs public et para-public doivent se prononcer sur les dernières offres que le gouvernement leur a faites. Il est probable que les syndiqués rejeteront les offres de l'Etat et donneront à leur exécutifs respectifs et au Front commun le mandat de grève que ceux-ci ont demandé, mandat dont le caractè-

re "solidaire" doit permettre, selon les centrale CEQ-CSN-FITQ, "d'arracher le morceau à l'Etat" dans les présentes négociations.

Mais M. Bourassa a déclaré hier: "L'Etat doit s'imposer des limites qu'il ne saurait franchir si ce n'est aux dépens de l'ensemble de la collectivité défavorisée de notre société qui connaissent les problèmes du chômage et qui ont besoin de l'assistance et du soutien de l'Etat".

"Une multitude de clientèles, a dit le premier ministre, comptent sur les ressources de l'Etat. L'équilibre social dépend de l'harmonisation des besoins de ces clientèles. Le processus politique consiste, dans ces circonstances, à procéder à des arbitrages.

"Pour que ces arbitrages ne conduisent pas à la désintégration sociale, il

faut que les corps organisés et les groupes de pression ne drainent pas abusivement des ressources collectives au détriment des secteurs isolés de la société. Cela, nous ne le permettrons pas".

Un peu plus loin, dans la même partie de son discours, M. Bourassa a fourni à caractère d'avertissement?) aux syndicats, en parlant de la nécessité qu'il y a pour les centrales, dans le contexte actuel, de réévaluer en

même temps que l'Etat l'efficacité des mécanismes actuels en matière de rapport collectif, "afin que l'Assemblée nationale puisse décider de nouvelles techniques qui tiendront compte de

Voir FRONT COMMUN, page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mercredi 8 mars 1972, 88e année, no 24, 104 pages, 7 cahiers

★ 15¢

Le PQ vole la vedette en Chambre

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Une seconde tentative du Parti québécois à l'occasion de l'ouverture d'une session en vue de couper l'herbe sous le pied du premier ministre Robert Bourassa!

Un "show" de l'ex-chef du Ralliement créditiste, N. Camil Samson, qui a réussi à voler la vedette à son successeur, M. Armand Bois!

Une vive discussion entrecoupée d'injures du genre "féliquistes", d'allusions à la mort de Pierre Laporte et de critiques à l'endroit des journalistes!

Ce sont là les événements qui ont marqué, hier, l'ouverture de la session parlementaire.

"C'est pareil comme avant, a commenté d'un air découragé un député libéral. Les règlements changent mais les hommes demeurent les mêmes."

Intervention de Camille Laurin

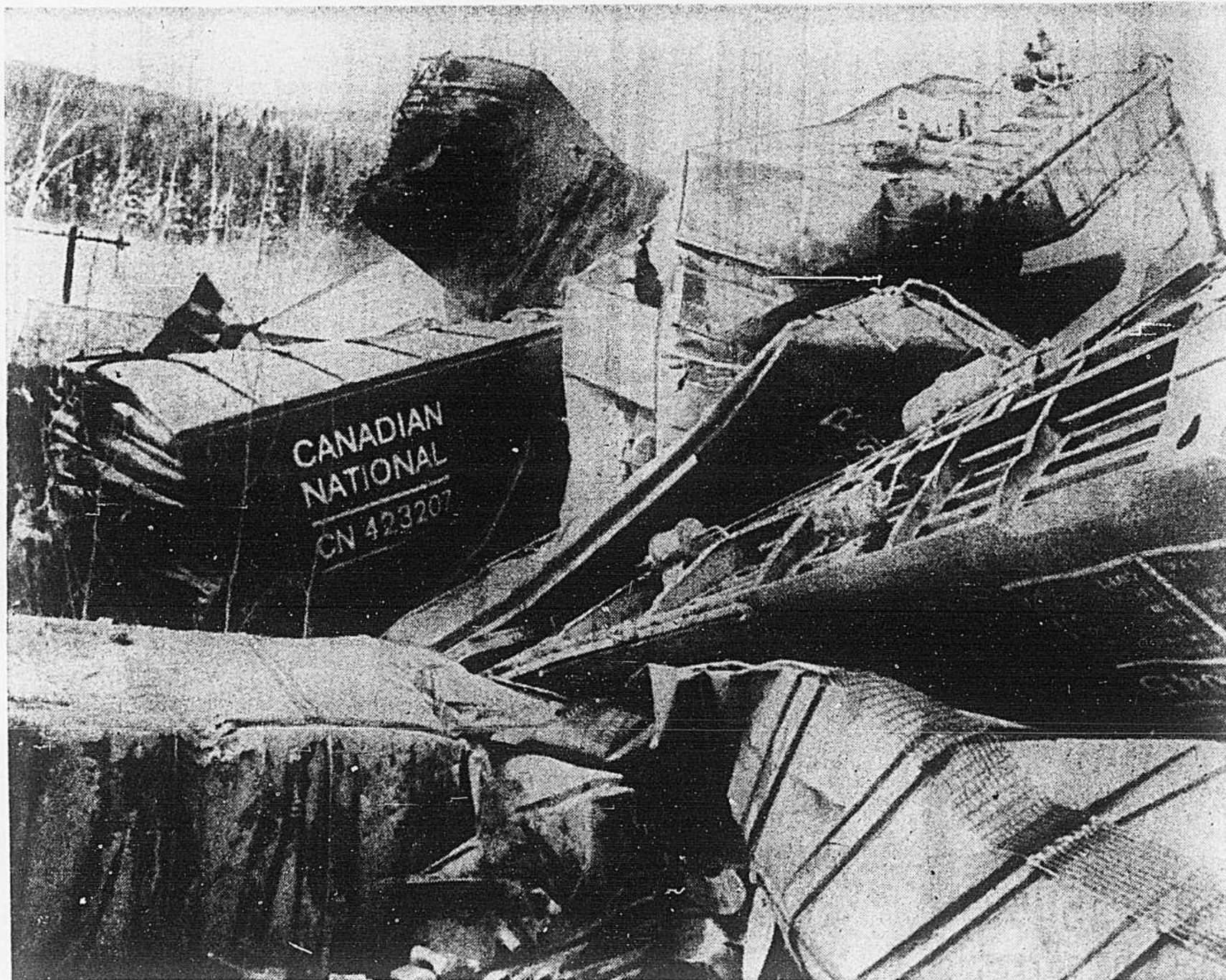
Commencée avec un discours d'une trentaine de lignes du lieutenant-gouverneur, M. Hugues Lapointe (qui se déplaça avec une canne), et suivie d'un discours de M. Bourassa long de 40 pages, la session a vite retrouvé ses airs d'antan à cause d'une intervention du chef de l'aile parlementaire du Parti québécois, M. Camille Laurin.

On sait que la tradition et l'usage veulent que le chef de l'Opposition officielle propose, à la suite du discours du premier ministre le jour de l'ouverture de la session, l'ajournement des travaux de la Chambre.

Or, l'an dernier, dans un geste visant visiblement à voler la vedette à M. Bourassa et aux autres partis de l'Opposition, le Parti québécois avait tenté de contester cette tradition et c'est ce qui s'est répété, hier, peu après que M. Gabriel Loubier eut proposé l'ajournement des travaux de la Chambre.

M. Laurin se lève, déclare qu'il n'appuie pas la motion de M. Loubier et échaîne en disant que M. Bourassa vient de brosser un tableau tra-

Voir LE PQ VOLE, page A 6



\$6 millions de dégâts au CN

Quelque 50 wagons d'un convoi de marchandises des Chemins de fer nationaux ont déraillé, hier, à Eatonville, dans la région de Rivière-du-Loup, causant des dégâts de \$6 millions environ. Les wagons ont pris feu après être tombés d'un pont et les flammes ont fait rage durant plusieurs heures. Un porte-parole des Chemins de fer nationaux a déclaré que cette voie, qui conduit au Nouveau-Brunswick et aux autres provinces Maritimes sera paralysée pendant une période qui pourrait atteindre jusqu'à un mois. D'énormes grues ont été dépêchées sur place, mais les travaux de déblayage et de réparations exigent plusieurs semaines. Ce déraillement est le troisième en importance à survenir depuis une semaine au Québec; jeudi dernier un cheminot a perdu la vie près de Joly, et dimanche dernier, 17 wagons d'un convoi qui en comptait 97, ont déraillé à une trentaine de milles au nord de Trois-Rivières.

Le sort des Geoffroy fixé aujourd'hui

par Michel Auger

enoyé spécial de LA PRESSE

BARCELONE — Ce n'est qu'après la "siesta" cet après-midi que l'on saura si l'ex-notaire Yves Geoffroy et sa femme seront ramenés au Canada d'ici peu.

En effet, c'est à 3 h. (9 h. ce matin heure de Montréal) que l'adjoint au procureur chef de la Couronne à Montréal, Me Gérard Girouard, qui a entrepris les démarches auprès des autorités espagnoles, doit faire connaître les résultats des rencontres qu'il aura au cours de la journée avec les autorités du ministère de l'intérieur du pays.

Toutefois, selon certaines rumeurs, il semble que le couple Geoffroy devrait consentir à son rapatriement au Canada sans passer par les longues procédures de l'extradition en vertu des lois espagnoles. Leur rapatriement au Canada devrait probablement être chose faite d'ici la fin de semaine.

Le couple est bien gardé

Entre-temps, l'ex-notaire et sa jeune femme, Carmen Parent, qu'il avait épousé la veille de Noël, ont bel et bien terminé leur lune de miel.

Pour le moment, ils font "chambre à part" dans des cellules situées au sous-sol du quartier-général de la brigade criminelle de Barcelone, au 43 de la Via Layetana, juste en face de l'immeuble dans lequel le couple Geoffroy avait son appartement.

La garde des carabinieri est à ce point vigilante et intransigeante que même les représentants des autorités canadiennes n'ont pu les interroger jusqu'à maintenant.

Le seul contact que les détenus ont eu jusqu'à présent avec des Canadiens l'a été lors de la confrontation des détenus avec les agents de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie Royale du Canada qui ont été à l'origine de leur arrestation.

Nous avons appris hier que Me Gérard Girouard, le représentant des autorités canadiennes mandatés pour en-

Voir GEOFFROY, page A 6

Roger Rousseau nommé commissaire général des Jeux Olympiques 1976

par Guy PINARD

M. Roger Rousseau, ambassadeur du Canada au Cameroun, sera l'âme dirigeante des Jeux olympiques d'été de Montréal, en 1976.

Sommaire

- Annonces classées: F2 à F15
Arts et spectacles: C11 à C13
Bandes dessinées: G6
Cinéma: C12
Décès, naissances, etc.: F16
Economie: E8 à E12
Editorial: A4
Etes-vous observateur!: F5
Horoscope: E6
Informations étrangères: F1
Informations nationales: A2 / E1 à E3 / E5
Loisirs et récréation: D8
"Mot-mystère": F7
Mots croisés: F9
Radio et télévision: C13
Religion: D6
Sports: C1 à C10
Tribunaux: A10
Vivre aujourd'hui: D1 à D5
Votre médecin: E7

M. Rousseau cumulerait les postes de commissaire général des Jeux olympiques et de président de la corporation qui sera bientôt formée, postes qu'il occupera au cours de l'été, soit à la fin de son présent mandat au Cameroun.

Ironie du sort, c'est LA PRESSE qui devait lui apprendre la nouvelle de sa nomination. Et M. Rousseau pouvait difficilement cacher sa surprise quand il a été tiré du lit par LA PRESSE à une heure du matin, heure du Cameroun.

"Vous m'apprenez vraiment une nouvelle, a-t-il dit. Si ce que vous dites est vrai, je n'en ai pas encore été avisé officiellement (le télégramme confirmant sa nomination a quitté Montréal à 19 h. 30 hier soir).

"J'ai été pressenti pour le poste il y a quelques mois. A ce moment-là, j'ai accepté qu'on inscrive mon nom sur la liste des aspirants, avec l'assentiment d'Ottawa (le ministère des Affaires extérieures). Mais depuis, je n'en avais pas entendu parler."

Pressé de questions, il était bien évident que M. Rousseau préférerait attendre la confirmation officielle avant de s'aventurer plus loin. "Vous comprendrez que j'aimerais mieux m'abstenir de tout commentaire pour le moment", a-t-il dit en guise de conclusion.

Un premier salaire payé par le fédéral!

M. Rousseau pourra occuper ce poste avec l'assentiment du gouvernement canadien. Ce dernier a bien voulu se rendre à la requête du comité organisateur, et a accepté de mettre M. Rousseau à la disposition du comité.

Et dans la lettre qu'il a adressée au

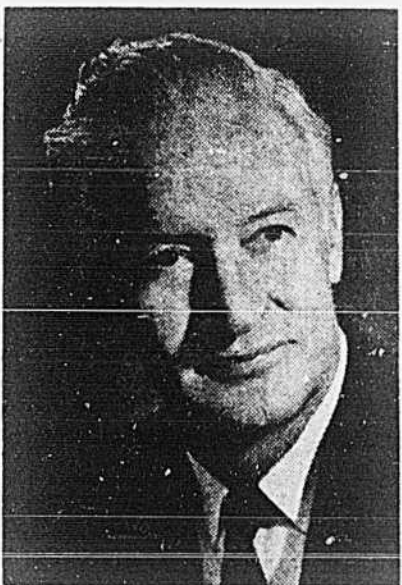
maire Jean Drapeau, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau ne manque pas de souligner que le salaire de M. Rousseau continuerait à être payé par le gouvernement fédéral.

"A cause du caractère international des Jeux olympiques, dit le premier ministre, je considère en effet que le détachement de M. Rousseau est de nature à faciliter l'exercice des respon-

Voir JEUX OLYMPIQUES, page A 6

Les commentaires du maire Jean Drapeau

— page C 1



Roger Rousseau, commissaire des Jeux.



- Davis donne son appui à Stanfield — page A 2
LA PRESSE à West Palm Beach — page C 1
Le Grand Prix littéraire de Montréal à V.-L. Beaulieu — page C 11
\$433.5 millions de plus pour le budget fédéral — page E 9

Goyer et Valade se traitent de "menteurs" et se rétractent

par Claude TURCOTTE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — L'affaire Geoffroy a continué de faire les frais de la musique, hier, à la Chambre des Communes.

Il s'est agi d'une musique plutôt tapageuse dont les principaux interprètes, M. Georges Valade, député conservateur de Sainte-Marie, et le solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer, ont finalement retiré les accusations réciproques de "menteurs" qu'ils s'étaient lancées.

Pendant ce temps, en Espagne, où les châteaux de M. Geoffroy se sont écroulés avant-hier, le ministère cana-

dien des Affaires extérieures a officiellement demandé aux autorités du pays l'extradition du couple Geoffroy.

M. Goyer a mentionné qu'il a de bonnes raisons de croire que la requête du Canada sera bien accueillie par le gouvernement de Madrid.

Dans le cas de M. Geoffroy, on connaît déjà les diverses procédures qui peuvent être appliquées. On ne savait pas encore hier laquelle serait finalement choisie. En ce qui concerne Mme Geoffroy, on croit pouvoir obtenir son extradition en invoquant le fait qu'elle est entrée en Espagne avec un passeport falsifié. On sait qu'avant de se marier, Carmen Parent a demandé et obtenu un passeport authentique, mais depuis son départ en voyage de noces, elle a voyagé sous le nom de Mme Lafond.

Ce matin, le procureur délégué par le ministère québécois de la Justice a

Voir "MENTEURS", page A 6

Dissidences sur le rapport constitutionnel

par Claude TURCOTTE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le rapport du comité mixte du Sénat et des Communes sur la constitution sera déposé devant le Parlement mercredi ou jeudi prochain.

Reconstitué la semaine dernière dans le but spécifique de permettre la présentation de son rapport — ce qui n'avait pu être fait au cours de la troisième session —, le comité sur la constitution s'est réuni, hier, pour finaliser la procédure à suivre en vue de la publication du document qui a

Voir DISSIDENCES, page A 6



Généralement ensoleillé et venteux.

Demain: plus froid.

Max. 25° Min. 15° Détails à la page A 6

ULTIMATUM DE 24 Hrs. À M. SAMSON

ALLO! FAUDRAIT PAS CROIRE QUE JE ME LAISSE IMPRESSIONNER PAR CETTE BANDE DE COMIQUES...



Stanfield entend demeurer sérieux au cours de cette année d'élections

TORONTO (PC) — Non, madame, le chef progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield, n'a pas l'intention d'entrer en concurrence avec le premier ministre Trudeau et d'avoir un bébé au cours de cette année d'élection.

La suggestion avait été faite par une auditrice d'une station de radio, au cours d'une tribune téléphonique, à laquelle participait M. Stanfield.

Comme l'auditrice lui rappelait qu'il avait toujours les vacances de Pâques pour voir à réaliser une telle oeuvre, le chef de l'Opposition aux Communes, qui est âgé de 57 ans, a répondu: "J'ai bien peur d'être rendu à l'âge de grand-père. Je ne puis absolument rien vous promettre de plus."

Il a exprimé avec force son objection, quand une autre auditrice a laissé entendre que le mariage et la paternité avaient été calculés par le premier ministre pour attirer l'attention et faire oublier les véritables problèmes du pays aux citoyens.

"S'il est vrai que je suis en désaccord avec M. Trudeau sur plusieurs points, je suis incapable de songer un instant qu'il ait pu poser ce geste délibérément en vue d'appuyer sa carrière politique", a répliqué M. Stanfield à son interlocutrice. Cette dernière avait précisé qu'elle s'était bien gardée d'essayer d'embrasser le premier ministre.

Un homme sérieux des Maritimes

M. Stanfield a été d'accord pour reconnaître que son comportement public personnel était généralement beaucoup plus sobre que les manières du premier ministre.

"Si on dit de moi que je suis sérieux, c'est parce que les problèmes du pays sont devenus graves depuis que je suis à Ottawa. J'ai l'impression que les gens jugent que j'ai l'air grave et solennel, parce que, lorsqu'on me voit à la télévision, je traite habituellement de problèmes qui m'inquiètent réellement."

"Personne ne peut grandir dans les Maritimes sans devenir très conscient du chômage et s'en soucier et, personnellement, je suis porté à me montrer très sérieux quand j'en parle."

Trudeau ne veut pas accepter un tel objectif

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré, hier aux Communes, que son gouvernement ne saurait accepter un objectif de 3,3 p. cent comme taux minimum de chômage, tel que défini par le Conseil économique du Canada, mais vise plutôt à atteindre le plus bas niveau possible.

Répondant à M. James McGrath — PC Saint-Jean Est —, il a expliqué que de fait, il y a quelques années, le taux de chômage était inférieur à 3,3 p. cent dans certaines parties du Canada et supérieur dans d'autres.

"Par conséquent, je ne peux accepter cet objectif, ce que nous recherchons, c'est atteindre le plus bas taux possible d'accroissement avec une croissance économique stable", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le chef du gouvernement a soutenu que le budget a un effet équivalent en un sens à un budget de plein emploi, comme celui recommandé par le Congrès du Travail du Canada.

M. Trudeau a alors dit réaliser que cette question "est très peu comprise par les partis de l'opposition".

Davis appuiera Stanfield aux prochaines élections

Par Marcel DESJARDINS
envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — Il fut un temps où M. Robert Stanfield doutait qu'une équipe conservatrice puisse remplacer les libéraux à Ottawa.

Mais tel n'est plus le cas. "Le grand tonnerre" l'a répété à deux reprises, hier à Toronto, une fois à la radio et hier soir, à l'hôtel Royal York, devant 2.000 partisans qui déboursèrent \$100 chacun pour venir l'écouter.

"Nous savons, a dit M. Stanfield, que si nous nous acquittions tous de notre tâche, que nous l'emporterons." Et là-dessus, M. William Davis, le premier ministre conservateur de l'Ontario, grand vainqueur de l'élection ontarienne d'octobre, se leva radieux, jubilant, populaire, pour expliquer "Where Bill Davis Stands".

"C'est une question que l'on m'a souvent posée, dit-il. J'y ai répondu. J'ai connu Robert Stanfield comme ministre de l'Éducation, comme premier ministre de sa province et comme leader de votre parti. Et c'est avec lui que je ferai la prochaine campagne électorale", répète-t-il, pendant que les convives assemblés dans deux vastes salles du Royal York applaudissent.

Tout le cabinet

Pour bien faire comprendre à ceux qui l'écoutent qu'il ne s'agit pas seule-

ment d'un appui moral à la John Roberts (1968), M. Davis précise qu'il n'est pas seul. Il invite les convives des trois premières tables à se lever. Apparaissent alors les membres du conseil des ministres de l'Ontario.

Des engagements

Le chef conservateur fédéral n'en demandait pas davantage pour l'occasion, sinon que les chèques de \$100 utilisés pour payer le couvert du dîner-bénéfice "soient visés".

Engagements

M. Stanfield a profité de ses propos au Royal York pour contracter une série d'engagements: ne jamais combattre l'inflation en créant du chômage.

D'ajuster les pensions des vieillards selon l'augmentation du coût de la vie.

De consulter les provinces et les municipalités en autant que le développement régional et urbain est concerné.

De diminuer les dépenses gouvernementales en réduisant le budget d'Information-Canada et en augmentant celui du vérificateur général.

De dire toute la vérité aux Canadiens sur l'administration du pays. De doter le Canada d'une administration qui saura regagner la confiance des

citoyens par son honnêteté et sa franchise.

Plus tôt, M. Stanfield avait fait état du mécontentement qui règne dans le pays en rappelant que le gouvernement libéral, allergique à la critique, était maintenant sur la défensive.

Mardi matin, lors d'une émission radiophonique, M. Stanfield a souligné comment la campagne électorale qui s'annonce serait différente. L'image de M. Trudeau n'est plus la même. En 1968, il arrivait en politique avec un nouveau style. Aujourd'hui, ce style a perdu de son attrait et le premier ministre doit défendre la performance de son gouvernement.

Reproches

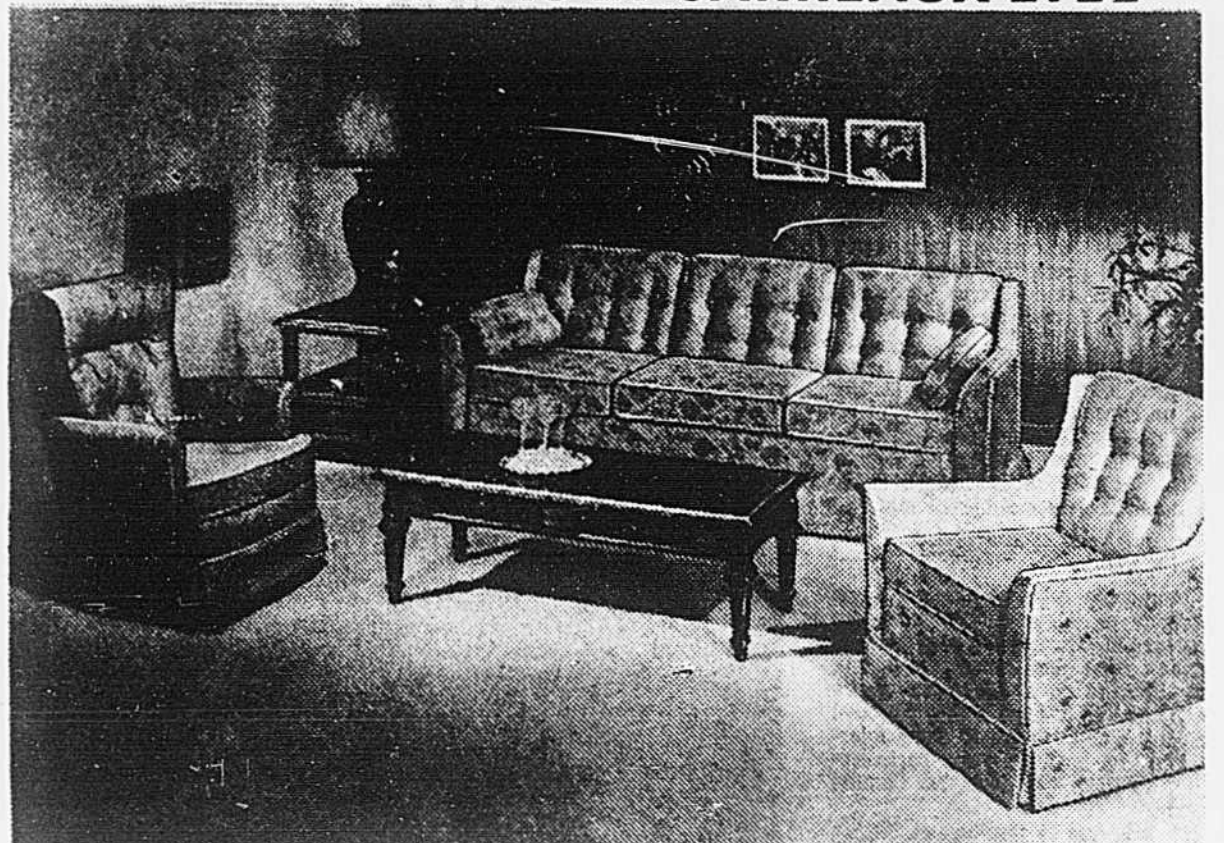
Il a reproché au gouvernement libéral de lancer de nouveaux programmes, comme "les Initiatives locales" et "Perspectives-Jeunesse" sans prendre le temps de planifier.

M. Stanfield a rappelé qu'une étude effectuée à la demande du gouvernement, et publiée dans les journaux à la suite d'une fuite, avait démontré que "Perspective-Jeunesse" n'avait atteint aucun de ses objectifs.

"Information-Canada" est un autre exemple de gaspillage, a-t-il dit. Cet organisme vient justement de publier ses premières informations utiles. Elles nous révèlent qu'Information-Canada court vers le désastre, qu'il se retrouve dans les Limbes.

NOUS AVONS DES CLIENTS SATISFAITS DEPUIS PLUS DE 32 ANS

EN CHOISSANT UN KROEHLER CLASSIQUE CHEZ MONTRÉAL TAPIS ET CARREAUX LTÉE



Attendez-vous au meilleur

QUAND VOUS CHOISISSEZ LE CLASSIQUE

Parce que le classique s'harmonise à tout décor. Du moment que le canapé et fauteuil constituent le changement important de votre salle de séjour, pourquoi ne point choisir le style classique, le seul style de goût immuable? Cet important changement de votre décor est facilité par le choix judicieux du canapé et fauteuil.

CANAPÉ ET FAUTEUIL

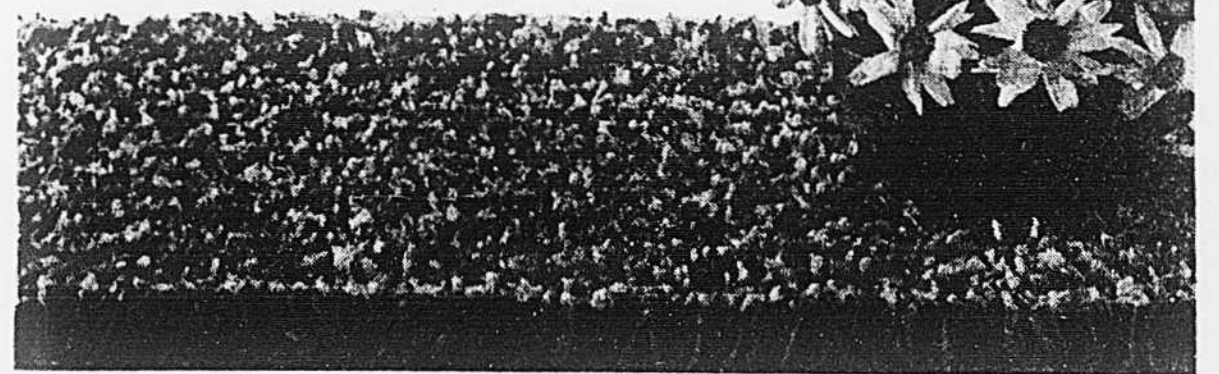
\$349.

PAR MENSUALITÉS SI DESIRE.

ACCORDEZ-VOUS LE LUXE DES TAPIS PELUCHEUX. UNE VÉRITABLE AUBAINE, CE TAPIS À POILS LONGS, RÉSISTANT, 100% KODEL POLYESTER

\$8.95 V.C.

Si jamais vous avez aimé circuler nu pieds, vous n'y résisterez plus avec ce tapis. Tellement épais, profond et luxueux que vous y plongez littéralement. Sans oublier que vous pouvez compter le faire pour de longues années... ce tapis résistant, bien épais, est fabriqué à 100% Kodel qui retient la couleur et le maintient bien souple. Et pour assurer au tapis sa forme nous avons requis en double un endos de jute extra-résistant. Pourquoi alors vous priver d'un tel raffinement? Venez juste nous voir ou bien téléphonez nous. Nous nous ferons un plaisir de vous donner une estimation gratuite. Choisissez votre teinte décorative. Nous vous la livrerons.



Venez voir toutes ces tuiles de plancher, tapis et mobilier à nos 4 magasins, 273-9983



ÉGALEMENT VENTE DE 1,000,000 DE TUILES

5", 8", 9", 10", 11", 13", 15", 16", 17" etc.
jusqu'à \$5.00 la tuile de plancher

MONTRÉAL TAPIS ET CARREAUX LTÉE

Nous nous soucions de votre confort

15 est, rue Bernard (magasin d'entrepôt)	273-9983	3424 ave du Parc (3 étages de mobilier)	842-8871
392 boul. Laffeur (La Salle)	365-6560	311 rue Bank (Ottawa)	(613) 235-3044

Tous nos magasins sont ouverts jusqu'à 10 heures
Jeudi et vendredi soir jusqu'à 21 heures. Samedi jusqu'à 17 heures

STATIONNEMENT DISPONIBLE À CHAQUE MAGASIN



VENTE FIN DE SAISON

4 JOURS SEULEMENT 8-9-10-11 MARS

RÉDUCTION DE 20% à 50% FOYERS ET ACCESSOIRES DE FOYERS

- Pare étincelles
- Jeux d'outils
- Chenêts
- Plaques murales




Venez voir nos "SPÉCIAUX" sur les foyers préfabriqués, à partir de **\$6500**

SUPER SPÉCIAUX

SURVEILLEZ NOS ÉTIQUETTES ROUGE POUR DE



Boutique tout feu tout flamme

8027 RUE ALFRED, VILLE D'ANJOU

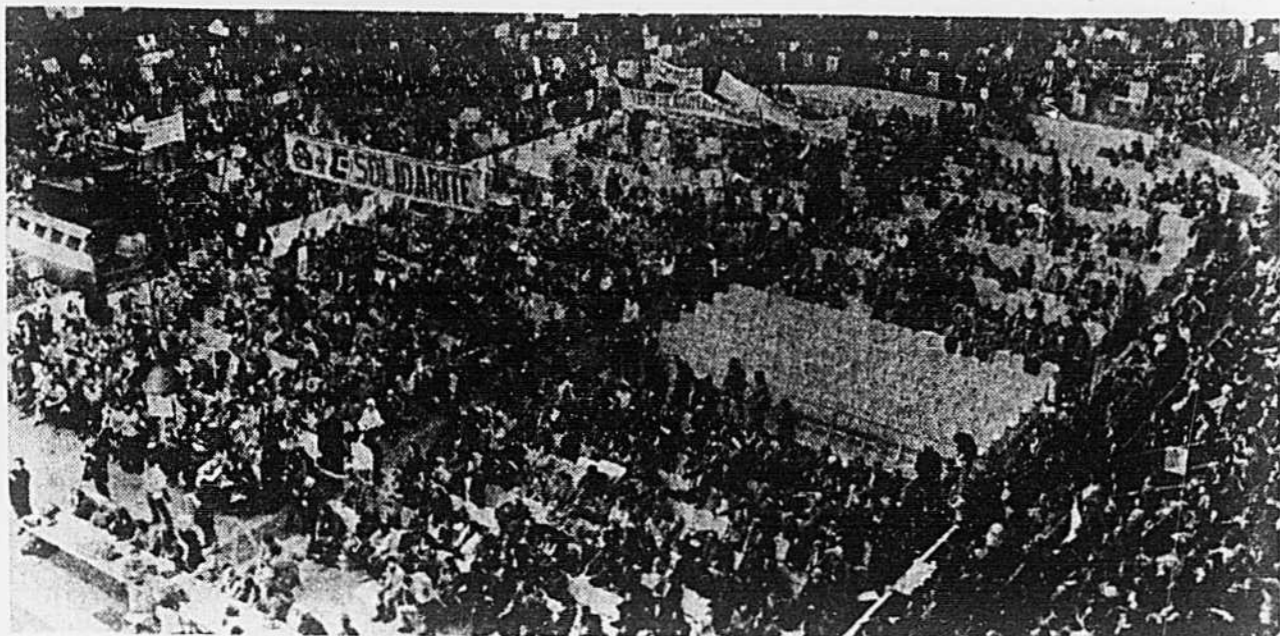
353-1911

A DEUX PAS DES GALERIES D'ANJOU

HEURES D'AFFAIRES
Lundi au Mercredi 9 h.m. à 5.30 p.m.
Jeudi et Vendredi 9 h.m. à 9 p.m.
Samedi 9.30 a.m. à 4 p.m.

Michel Chartrand dixit:

"En marche, vers un nouveau pouvoir"



Au Forum, 12,000 syndiqués survoltés à la veille du vote des 210,000 membres du Front commun de la fonction publique. photo René Picard, LA PRESSE

par Pierre VENNAT

— "Ce soir, nous écrivons une page d'histoire en démontrant au gouvernement que quand les travailleurs décident de s'unir, il n'y a pas un parti qui peut les détruire".

(Roger Deloge, trésorier des fonctionnaires provinciaux)

— "Il nous faut cesser d'avoir peur. Il nous faut cesser d'être des morts vivants. Il faut prendre nos affaires en mains. On est capable".

(Michèle Sicotte, vice-présidente de la CEQ)

— "Ce soir, c'est la Grande fête de l'amitié, la Grande fête de la solidarité ouvrière. Jamais nous n'avons été aussi conscients de la nécessité de lutter contre la dictature économique".

(Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal)

12,000 employés du secteur public et para-public ont envahi le Forum, hier soir.

Théoriquement, pour entendre leurs dirigeants syndicaux leur faire un rapport de l'état des négociations avec le gouvernement-employeur à la veille du vote de jeudi, au cours duquel 210,000 employés de l'Etat, affiliés à trois centrales, diront si oui ou non ils sont d'accord avec les offres du gouvernement et décideront s'ils sont prêts à aller jusqu'à la grève pour s'opposer au gouvernement.

En pratique, pour affirmer et clamer que le Québec se dirige "vers un nouveau pouvoir", slogan repris à plusieurs reprises par divers orateurs.

Les négociations: ça va mal

Les exposés sur l'état des négociations furent tous pessimistes et répétitifs, somme toute, ceux de la veille à Québec.

Selon M. Fernand Daoust, le secrétaire-général de la FTQ, "aucun problème sérieux n'a fait l'objet d'échange".

Et c'est pour rejeter cette "philosophie de non-négociation" que les travailleurs se sont réunis au Forum.

Pour le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, "il est temps que l'Etat admette que ses employés ne sont pas des outils que l'on stocke sur les tablettes, selon les besoins du moment, que ses employés ne sont pas du bétail dont le prix et l'intérêt varient selon que les arrivages sur le marché sont plus ou moins nombreux".

Une foule plus ordonnée

Hier, les observateurs s'accordaient à évaluer à 12,000 la foule rassemblée.

Une foule plus nombreuse, donc, que lors de "l'opération déroute" de la FTQ, la semaine dernière. Mais une foule aussi plus ordonnée, écoutant davantage les orateurs, même si tout autant enthousiaste.

Une foule différente aussi. En grande majorité formée de collets blancs, fonctionnaires et enseignants ainsi que travailleurs d'hôpitaux.

Dont plusieurs étaient descendus d'aussi loin que Baie-Comeau, Québec et Hull.

La "matraque"

Pour Fernand Daoust, le secrétaire-général de la FTQ, le gouvernement souhaite le pourrissement de la situation dans la fonction publique, "afin de matraquer les travailleurs syndiqués".

Pour Louis Laberge, le président de la même centrale, les syndiqués ne cherchent pas un affrontement mais une convention collective négociée, non imposée. On dit au gouvernement: réveille-toi avant qu'il ne soit trop tard.

"On va nous accuser de nous foutre des enfants et des malades, a conclu

M. Laberge. Pourtant, tout ce que nous voulons, c'est notre juste part".

Pour son collègue de la CSN, Marcel Pepin, "y aura rien pour traverser le Front commun, y compris l'Assemblée nationale" et "ceux qui nous critiquent à l'heure actuelle, ceux qui nous combattent, ceux qui ne veulent pas que nous obtenions ce minimum à peu près décent, sont tous des gens qui gagnent plus de \$100 par semaine".

Pour M. Pepin, la politique salariale qu'essaie de mettre au monde le mouvement syndical, "c'est une politique sociale: que ceux qui en ont moins en obtiennent plus".

Le grand obstacle, selon M. Pepin: les employés privés vont avoir peur d'être obligés d'en donner autant.

Et le président de la CSN de con-

clure: "que le gouvernement mette au rancart la rue Saint-Jacques".

Chartrand en verve

C'est finalement Michel Chartrand qui a "volé la vedette" et qui fut le plus ovationné avec le discours de clôture.

"Vous êtes en marche vers un nouveau pouvoir, vers de nouveaux pouvoirs. Les fonctionnaires se sont levés et restent debout", lança-t-il au micro, pendant que la foule, pendant de longues minutes, scandait: "debout-debout".

Pour Chartrand, "nos employeurs, c'est le peuple, non pas les ministres et les valets de la caisse électorale".

Et pour lui, enfin, les prochaines conventions collectives des fonctionnaires seront des conventions de cogestion et de participation, "un service à la nation québécoise".

Ajournement sine die

Les "gars de Lapalme": l'enquête tourne en queue de poisson

par Pierre VENNAT

L'enquête "syndicale" et "publique" sur les "gars de Lapalme" a viré en queue de poisson et le débat reprendra, encore une fois, devant le mini-congrès de la CSN, (de conseil fédéral), les 14 et 15 mars.

Les trois commissaires élus le 25 février dernier pour faire la lumière, dans un délai de deux à quatre semaines, sur les prétendues irrégularités reprochées aux "gars" de Frank Diterlizzi ont, en effet, dû se résigner à ajourner indéfiniment leur enquête, sans qu'elle eut jamais débuté, en fait, et à référer le tout à la base du mouvement, devant le refus systématique de la centrale de procéder à la preuve de ses avancées.

On sait que cette enquête avait été rendue nécessaire à la suite de certaines accusations portées contre le syndicat par le trésorier de la CSN, M. Jacques Dion.

Le 25 février dernier, suite à ces accusations, le conseil fédéral de la CSN décidait de tenir une enquête "publique" mais "syndicale" en ce sens qu'elle n'aura aucun caractère judiciaire.

Le soir même, on apprenait de la bouche même de M. Dion qu'il partait en vacances, pour raison de santé. Or jamais, durant les trois jours qu'on attendait les délibérations, M. Dion n'a mentionné ce projet de vacances.

Et la CSN, a répété hier son vice-président général Paul-Emile Dalpé, se refuse à présenter sa preuve tant et aussi longtemps que M. Dion ne sera pas disponible.

Ce qui ne donnait d'autre choix aux commissaires que de constater qu'ils ne peuvent remplir leur mandat.

Les accusations

Qui plus est, à la demande des trois commissaires de fournir un document écrit et "articulé" des allégations contre les "gars de Lapalme", la CSN n'a rien fourni.

Le vice-président Dalpé s'est contenté hier de déposer le texte du discours de M. Dion le 23 février dernier, dans lequel celui-ci porte les deux accusations suivantes:

• le fonds de défense professionnelle de la centrale aurait versé pendant un an et demi des allocations variant de \$50 à \$65 par semaine à 62 personnes fictives. Il ajoute que la CSN a en sa possession des signatures

d'endossement de ces prestations et que d'après un graphologue plusieurs d'entre elles étaient fausses;

• sur la liste de paiement au syndicat, en date du 7 décembre 1971, 22 personnes inscrites étaient à l'emploi du ministère des Postes depuis un à 12 mois, n'avaient reçu aucun secours en argent du syndicat depuis leur engagement aux Postes bien que quel-qu'un signait pour eux et encaissait leurs prestations.

La CSN prétend que ces accusations ne sont pas limitatives et que d'autres faits pourraient être soumis à la considération d'une éventuelle enquête.

Des "fantômes"

La décision d'ajourner indéfiniment la commission et de référer le tout au conseil fédéral a suscité de nombreuses protestations.

Le procureur des "gars de Lapalme", Me Pierre Vadeboncoeur, a accusé la CSN de laisser planer des "fantômes de reproches, ni articulés, ni prouvés", contre les syndiqués et leurs familles, et a ajouté que le traitement qu'on fait subir aux "gars de Lapalme" fait penser à de la persécution.

Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal, a reproché à Jacques Dion d'avoir trompé le conseil fédéral, puisqu'il n'a jamais fait connaître aux délégués ses projets de vacances.

Quant à Frank Diterlizzi, le président des "gars de Lapalme", il a lancé à l'intention du trésorier Dion qu'"on ne peut admettre qu'un général erie en avant du régiment et se cache ensuite derrière une roche. C'est un lâche".

Enquête par la SQ

De toute façon, sans que l'on sache qui a porté plainte, l'enquête a pris une allure quasi judiciaire.

En effet, la Sûreté du Québec continue ses perquisitions chez presque tous et chacun des "gars de Lapalme". Frank Diterlizzi a même recommandé à ses membres qu'avec ou sans mandat, il était préférable qu'ils répondent à toutes les questions de la SQ. "On n'a rien à cacher, sans ça on se fait du tort".

A noter que Me Pierre Vadeboncoeur, qualifiant l'attitude de l'exécutif de la CSN dans cette affaire, a conclu l'audience d'hier en disant qu'il s'agit de "la plus grande entreprise de démolition syndicale jamais vue".

Niding fournit des explications

Des conseillers protestent contre la vente d'une rue à Place Dupuis

par Florian BERNARD

Le conseiller Paul-Emile Robert a de nouveau pris la vedette, hier soir, alors qu'il a reproché en termes directs au comité exécutif d'avoir autorisé le début des travaux de Place Dupuis Inc., avant d'avoir cédé les terrains de façon officielle.

Recevant l'appui immédiat du conseiller Georges-Etienne Marchand, M.

Robert a déclaré que l'immeuble en question en est déjà rendu au troisième étage alors que c'est seulement hier soir que le conseil a été appelé à céder le terrain. "Vous seriez pas mal embêtés si les conseillers refusaient maintenant d'approuver cette vente de terrain", a-t-il ajouté.

Le conseiller Robert a insisté auprès du président du comité exécutif,

M. Gérard Niding, afin que des situations comme celle-ci ne se répètent plus.

M. Robert devait préciser: "Il y a quelque chose qui fonctionne mal dans notre système administratif".

Vente pour \$100,000

Le terrain auquel le conseiller Robert faisait allusion est en réalité une partie de la rue Saint-Christophe, depuis la rue Sainte-Catherine jusqu'au boulevard de Maisonneuve. Cette rue a été fermée le 25 août dernier de façon à permettre aux promoteurs de Place Dupuis Inc. de débiter les travaux.

Cette façon de procéder a toutefois fait l'objet du désaccord d'un autre conseiller, M. Georges-Etienne Marchand, qui a soutenu que Montréal n'a pas le droit de vendre cette rue en vertu de l'article 32 de la charte municipale. Selon le conseiller Marchand, cet article stipule que la rue a jadis été cédée à Montréal aux fins de voir publique uniquement. Il a dit que les "ayant droit" des donateurs de l'époque seraient justifiés d'interdire des poursuites contre la Ville.

Le conseiller Marchand a aussi demandé des explications sur le prix de vente, soit \$5,97 le pied carré, et le taux d'intérêt de 7 p. cent consenti pour une période de 5 ans.

Il a dit que le dossier soumis par les fonctionnaires aux membres du conseil ne comporte aucun document permettant d'établir la valeur du prix des terrains dans ce secteur névralgique du centre-ville.

Pas de chiffres

Le président du comité exécutif, M. Niding, a dit qu'il ne possédait pas "à portée de la main" les chiffres permettant de comparer le prix des terrains, mais qu'il pourrait les obtenir. Quant au taux de 7 p. cent, il soutient que ce chiffre représente un état normal pour une période de cinq ans.

Abordant la question de la rue elle-même, M. Niding estime qu'il n'y a aucun danger de poursuites et que, de toute façon, le prix de vente comporte des réserves à ces fins.

M. Niding a aussi insisté sur le fait qu'il n'y a rien de illégal dans la façon de procéder de la Ville puisqu'un accord de principe avait été conclu dès le 25 août dernier au sujet de la vente de cette partie de la rue Saint-Christophe.

Montréal construira un immeuble administratif de \$1 million

par Florian BERNARD

Les membres du conseil municipal de Montréal ont accordé le contrat de construction d'un immeuble administratif qui deviendra le premier élément de la future cité administrative s'étendant dans le vaste quadrilatère Notre-Dame, Champs-de-Mars, Gosford et Bonsecours.

Le contrat accordé à la firme Raymond Matte & Fils Ltée totalise \$1,275,000 et prévoit la construction d'un immeuble administratif qui sera situé à côté de l'ancienne gare Viger, en retrait du côté sud de Craig. Il comprendra trois étages, dont un à 50 p. 100 en sous-sol, avec une superficie de 47,925 pieds carrés de surface à bureaux.

L'immeuble aura des murs extérieurs en brique rustique, de façon à pouvoir s'harmoniser avec l'ancienne

gare Viger. Le bloc principal de l'immeuble sera en béton.

Le projet comprend un passage souterrain reliant à l'édifice Viger et prévoit en outre une structure architecturale permettant d'y ajouter des étages en hauteur.

Les premiers occupants du nouvel immeuble seront les employés du service des permis et inspection de la Ville.

Le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, a profité de l'octroi de ce contrat pour confirmer l'intention de Montréal de loger éventuellement tous ses services à l'est de Gosford.

Il a ajouté qu'il faudra éventuellement acquérir les terrains du Canadian Pacific en vue de réaliser ce projet à moyen terme.

M. Niding n'a fixé aucune date limite quant à la réalisation complète de ce projet.



Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Trois personnes ont été transportées à l'hôpital, peu avant 1 heure, ce matin, à la suite d'une violente bagarre, ponctuée de coups de feu, à l'intersection des rues Notre-Dame et des Seigneurs. Selon la police, la bagarre aurait débuté dans une taverne pour ensuite se poursuivre sur le trottoir et à l'intérieur d'un cabaret. Elle s'est finalement terminée sur le trottoir. Quelques instants plus tard, les membres de la patrouille de nuit, dirigés par le capitaine-détective Jacques Cinq-Mars, sont arrivés sur les lieux pour y instituer une enquête. Les sergents-détectives Pierre Sinnott et Roger Martin exhibent ici un revolver de calibre .38 et un couteau trouvés à l'intérieur du cabaret "Pagoda". Le portier du cabaret a également été blessé à une main.

Coups de feu au restaurant "Pagoda"

SANDWICHES ASSORTIS

48 sandwichs Cocktail tels qu'illustrés Pour vos réceptions, de bureau ou à la maison

PEGROID'S

4075, ST-DENIS 844-3901

NOUS LIVRONS PARTOUT

Anjou: Crépeault, Campeau et Pilon cités à leur procès, sous de multiples accusations

Le maire Ernest Crépeault, de Ville d'Anjou, l'ex-urbaniste-conseil Charles-Edouard Campeau, de la même municipalité, et l'ex-gérant de la ville, Jean-Paul Pilon, qui ont subi leur enquête préliminaire ces derniers mois sous une super-brochette d'accusations de conspiration, de corruption, etc, ont été cités à leur procès, à midi, sous la plupart d'autres inculpations non encore décidées, après le jugement intermédiaire rendu par le juge Henri Masson-Loranger, le 28 juillet dernier.

Dans un document d'une soixantaine de pages dans lequel il fait l'historique de ce qu'ont été les principales transactions immobilières effectuées depuis la fondation de cette ville, en 1956, le juge Loranger renvoie certaines plaintes, en modifie d'autres et maintient le plus grand nombre contre les prévenus.

Le maire Crépeault subira notamment son procès pour avoir présumément conspiré pour commettre un acte de corruption municipale en acceptant une somme de \$14,749 lors de l'achat des terres De Foy, et d'avoir également convenu d'accepter une autre somme de \$150,000 des Entreprises Lafleur, pour favoriser certaines expropriations.

Il aurait d'autre part partagé une somme de \$27,460 lors de l'achat d'un terrain par la compagnie Sun Oil.

L'ex-gérant de la ville, M. Pilon, aurait été partie à ce même partage; il aurait participé à un acte de corruption municipale lors de la modification du règlement de zonage nécessaire à cette transaction, et il aurait commis un abus de confiance en ne révélant pas, comme fonctionnaire l'intérêt personnel qu'il avait dans la modification de ce règlement.

C'est cependant l'urbaniste Campeau qui aurait à faire face au plus grand nombre d'accusations lors de son procès. C'est d'ailleurs à son enquête (d'où toute publicité avait été exclue en vertu des dispositions du bill omnibus) que les procureurs de la Couronne, Mes Pierre Meunier et Jacques Bellemare, avaient principalement présenté leur preuve.

Il aurait notamment conspiré avec Crépeault pour que ce dernier accepte une somme de \$150,000 dans l'affaire Lafleur, cependant que lui-même aurait encaissé au moins \$100,000.

Il subira également son procès pour les divers gestes qu'il aurait posés dans l'affaire du permis de la Sun Oil, où une somme de \$27,460 avait été distribuée.

GD

SANDALE de ville

par PIERRE CHANTAL

Une sandale sophistiquée qui rehaussera vos toilettes de printemps tout en vous assurant un confort inégalé. Cuir verni noir, canelle ou rouge ambre.

\$22.95

Grand choix de sacs à main pour assortir.

A deux pas du métro Jean-Talon, Mont-Royal, et Beauharnois.

Louis Deslauriers Ltée

M. Giroux et Fils Inc.

6914 rue St-Hubert, 273-2813 • 1500 E. Mont-Royal, 521-3164

4029 Ontario, 521-9414

la presse

La démocratie syndicale

Le scrutin secret qui se tiendra demain dans tous les coins du Québec et auquel auront droit de participer 210,000 employés des secteurs public et para-public, permet de mieux comprendre la vision de la démocratie qui gouverne les chefs syndicaux actuels.

La question qui fera l'objet d'un vote, demain, est réduite à sa plus simple expression. On a coutume de souligner la complexité des relations de travail et des conventions collectives.

Encore moins sont-ils consultés quand il s'agit des mille et un détails sur lesquels se prononce en leur nom les négociateurs. D'ailleurs, il est normal qu'ils n'aient pas à se prononcer sur tous les détails.

En réalité, le scrutin de demain ne porte pas sur ce que les syndiqués désirent obtenir dans leur prochaine convention collective.

Voici le libellé de la question présentée demain aux syndiqués (on répond en disant OUI à une seule des propositions suivantes):

LIBRE OPINION

C'est toujours le public qui paye

par Emile BOUVIER

Lundi, le 21 février, le quotidien la "Gazette" de Montréal publiait une annonce virulente d'un groupe d'hommes d'affaires demandant aux deux premiers ministres P.E. Trudeau et Robert Bourassa de retirer le droit de grève aux employés des services publics ou de démissionner.

Pour éviter cette injustice, les gouvernements, gardiens de l'ordre et de la sécurité, devraient-ils maintenir le droit de grève dans la fonction publique.

On part souvent du principe que la liberté d'association comporte essentiellement le droit et la liberté de faire la grève. Dans le passé, ce droit n'a guère été contesté dans l'entreprise privée; il a même été sanctionné dans la plupart des législations ouvrières modernes.

droit individuel ne doit entraver l'activité d'un gouvernement. Une deuxième se montrait plutôt favorable à la légalité de la grève dans les services et la fonction publique parce qu'elle endossait la convention internationale des Droits de l'homme.

La troisième opinion syndicale rejoignait la deuxième en ce sens que les fonctionnaires publics pouvaient faire la grève sauf dans les cas où la grève viole le droit des autres, renverse l'ordre social ou le code moral.

rise mes représentants à conclure la convention en conséquence."

Aucun homme raisonnable ne peut répondre honnêtement par OUI à l'une ou l'autre de ces deux propositions. Les "positions patronales" n'ont pas fait l'objet de négociations, on ne sait pas quels compromis auraient pu être obtenus par la discussion, et on ne connaît pas quelles auraient pu être les "offres finales".

Même dans l'état présent des négociations, les syndiqués ont devant eux plusieurs possibilités. Accepter les offres patronales. Négocier sur la base des offres patronales pour obtenir les corrections qui s'imposent.

Pourquoi les centrales syndicales n'ont-elles pas présenté à leurs membres un choix entre plusieurs propositions intermédiaires? Serait-ce que les centrales veulent avoir un chèque en blanc pour faire ce qui leur plaît, sans se soucier de connaître les opinions de leurs membres?

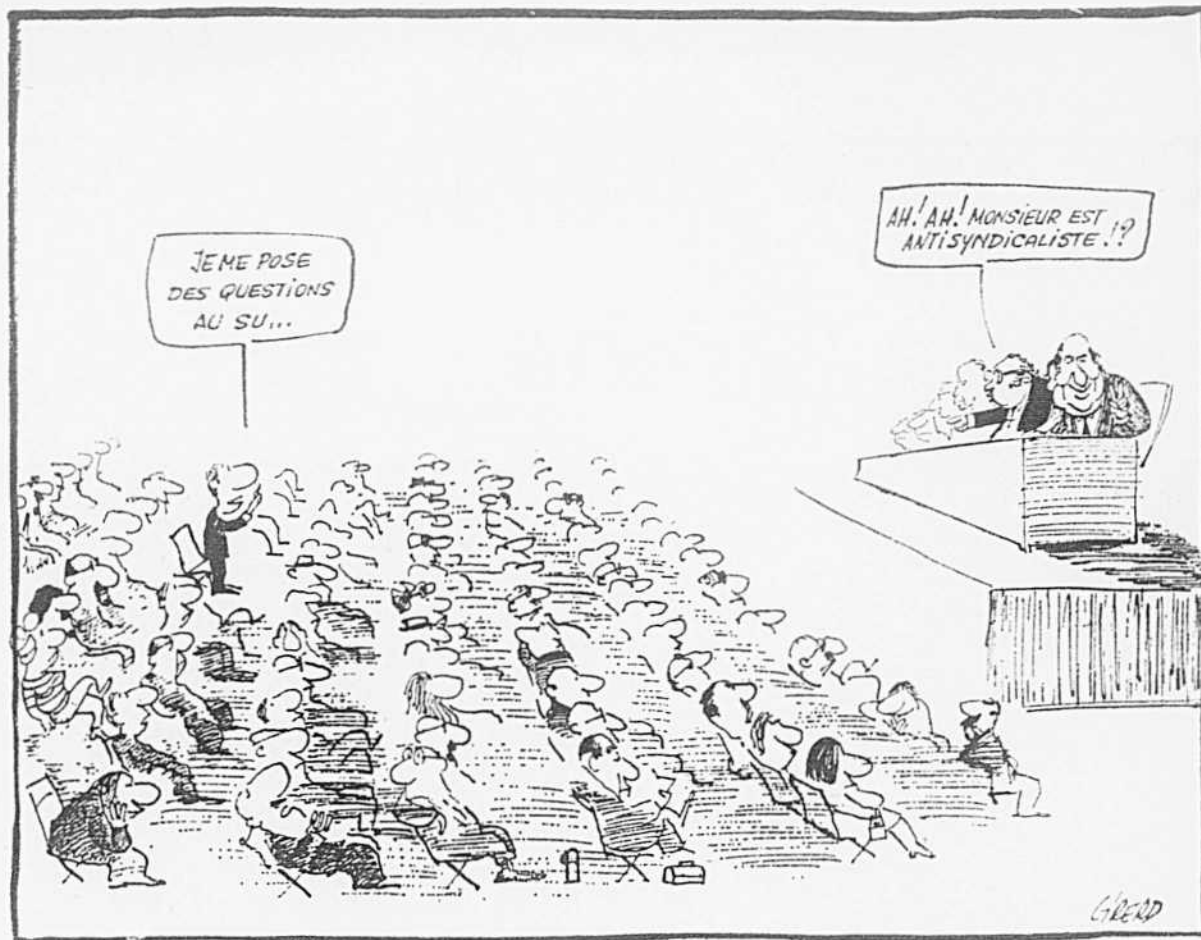
Les livrets de propagande du Front commun disent: "Le Front commun, c'est beaucoup de monde qui pense la même chose" (p. 14); "C'est beaucoup de monde qui veut la même chose" (p. 15); publication du Front commun, déc. 1971. On affirme d'emblée que tout le monde pense et veut la même chose, et ensuite on refuse aux membres l'occasion d'exprimer des opinions nuancées.

M. Marcel Pepin, dans son "rapport moral" de l'an dernier, déclarait: "La démocratie syndicale est le contraire exact de la démocratie politique", mais il ne disait pas positivement ce que c'est. A en juger par la vie pratique du syndicalisme actuel, cette démocratie syndicale ressemble étrangement aux dictatures qui s'appellent par dérision les "démocraties populaires": parti unique, vote réduit à un plébiscite en faveur des chefs dont le culte a été imposé par la propagande, impossibilité d'exprimer une opinion différente de celle des chefs, interdiction à tout mouvement d'opposition de s'organiser.

Dans les rangs de l'organisation syndicale comme du parti unique, la règle c'est: une seule voix, une seule opinion. Tout le monde pense et veut la même chose. Et le but de l'organisation, c'est d'imposer sa vision des choses à toute la collectivité. C'est le dernier slogan du livret de propagande publié en décembre par le Front commun: "Par l'organisation, nous pourrions imposer notre vision des choses." (p. 114)

Ce sont là les règles d'efficacité d'une organisation? Peut-être bien. Et Machiavel, qui connaissait la servilité des masses, n'interdisait pas à son prince de prendre des moyens efficaces, notwithstanding toute considération morale. Seulement, ce ne sont pas là les règles de la démocratie.

Jacques TREMBLAY



Les malheurs de Samson

Le Ralliement créditiste du Québec, qui respirait hier la bonne santé derrière un chef souriant, se livre aujourd'hui à un bien triste spectacle. Les accusations pleuvent comme des clous. Celui-ci a menti. Celui-là est un traître. Tel autre lorgne du côté libéral. Tel autre encore doit plier les genoux ou quitter le parti.

La rixe a éclaté quand M. Camil Samson, se sentant en équilibre instable sur son socle, a voulu transformer en congrès au leadership des assises de mars qui visaient uniquement à définir l'orientation du parti en des temps qui sont de plus en plus durs pour ceux qui paraissent manoeuvrer dans le brouillard.

Mais les députés, et après eux les membres de l'exécutif, ne l'ont pas entendu de cette manière. Ils ont refusé à M. Samson ce congrès qui lui eût sans doute permis de s'installer confortablement sur sa monture et de remettre les critiqueurs à leur place. Et M. Armand Bois fut élevé à la dignité de chef.

Les chroniqueurs parlementaires ont déjà identifié et analysé les erreurs du député de

Rouyn-Noranda. Avant de tenter son coup de force, M. Samson n'a consulté ni les députés ni les membres de l'exécutif pour se voir accorder un congrès au leadership qu'on lui aurait probablement refusé. De plus, il a donné l'impression de vouloir éliminer d'avance tout candidat sérieux au leadership.

M. Samson s'est bien sûr expliqué. "Pourquoi ai-je demandé de tenir un tel congrès les 18 et 19 mars? Parce qu'ayant perdu depuis un certain temps auprès des députés l'autorité nécessaire à un chef, j'ai réalisé que quelques députés avaient réussi à influencer presque tous les autres afin de m'enlever graduellement certaines prérogatives importantes normalement réservées à un chef de parti."

Malheureusement pour M. Samson, il avait réagi trop tard. La majorité des députés créditistes ont tout naturellement basculé dans le "camp" de M. Armand Bois. Seuls MM. Aurèle Audet, député d'Abitibi-Est, et Bernard Dumont, député de Mégantic, lui sont restés fidèles.

Pour ajouter aux malheurs du député de Rouyn-Noranda, le

président du RC, M. Phil Cossette, a annoncé vendredi dernier que les assises de mars seront remplacées par une réunion du Conseil provincial du parti. M. Samson perd ainsi sa chance de se frotter à celui qui avait été si prompt à le remplacer dans son fauteuil.

Nullement à bout de souffle, M. Samson, lançant un cri de guerre, a convoqué tous les militants qui croient encore en lui à une assemblée qui devrait avoir lieu à Québec les 18 et 19 mars.

Avec une délicatesse de militaire, M. Bois lui a alors donné "24 heures" pour se soumettre ou pour aller poursuivre ailleurs sa carrière politique.

L'affaire en est là, comme on dit. Le schisme en fera rire plus d'un. Qui aurait pensé que les créditistes de la morale et des bonnes moeurs en viendraient ainsi à s'entre-déchirer sur la place publique? Dieu fasse, pour le RC, que les partisans ne s'indignent pas du spectacle! Car les malheurs de M. Samson pourraient bien devenir le lot de ceux qui veulent maintenant l'atteindre jusque dans sa réputation.

Claude GRAVEL

ce que pense LE LECTEUR

La motoneige et l'avenir

Québec a été l'hôte récemment du Congrès international de la motoneige. L'impression générale qui reste d'un tel congrès, c'est que le Québec, en plus d'avoir été le berceau, est aussi "le pays de la motoneige" par excellence, et que ce nouveau sport va révolutionner le Québec plus que tous les mouvements politiques.

Sur le plan économique d'abord, la motoneige est appelée à devenir pour les Québécois ce que l'automobile est devenue pour les Américains. En dépit d'une forte concurrence étrangère, l'industrie de la motoneige du Québec a déjà une avance confortable et peut s'assurer une place pour longtemps parmi les deux ou trois grands producteurs dans le monde, pourvu qu'on sache faire preuve d'imagination et d'initiative non seulement pour embellir la motoneige mais aussi pour l'améliorer et l'adapter à des conditions variées de climat, de terrain, d'habitudes de vie, etc. N'oublions pas qu'il y a des pentes enneigées jusqu'en Afrique! Et de l'Alaska à la Terre de Feu, il y a un marché illimité à exploiter.

lions par jour au Canada. Toutes les suspensions de travail déclenchées par une grève doivent entrer dans le coût de la grève imposée au public. Et l'on constate qu'il y a disproportion entre le geste posé et les dommages encourus.

Pour ces raisons, faudrait-il retirer ce droit? Si on leur retire, il faudrait des compensations. Dans la législation ouvrière du Québec, on refuse ce droit aux pompiers, aux policiers; dans les services publics, le Code du Travail a recours à une commission d'enquête, à une injonction et, si nécessaire, à une loi d'espèce.

A mon humble avis, à cause des abus entraînés par la légalité du droit de grève dans les services et la fonction publique, il faudrait suivre, à cause de la disproportion entre les dommages graves et les augmentations de salaires demandées, l'exemple de plusieurs Etats américains, de l'Australie et de la Colombie anglaise en compensant la suppression du droit de grève par l'arbitrage obligatoire à ve c sentence finale et exécutoire. Au

Sur le plan touristique également, la motoneige est appelée aussi à devenir le "trade mark" du Québec. Elle va faire en effet son tour du monde beaucoup plus vite que le castor, la feuille d'érable ou le lys pour identifier les Québécois et attirer le visiteur. "Québec — pays de la motoneige" a un avenir plus brillant que "Québec — la belle province", surtout dans le contexte de notre libération nationale!

Face aux immenses perspectives qui s'offrent à nous grâce à la motoneige, il importe cependant, dès maintenant, de régir et de planifier le développement de l'industrie et du sport de la motoneige en fonction des circonstances qui prévalent ici mieux qu'ailleurs, et surtout avant que d'autres pays, comme les Etats-Unis, le Japon ou la Scandinavie, ne tirent profit plus que nous d'une richesse typiquement québécoise.

Comme l'automobile, la motoneige comporte des inconvénients qui se payent cher en argent et en vies humaines brisées. Contre ces inconvénients, l'industrie et les gouvernements doivent unir leurs efforts pour contrôler le progrès respectivement de l'automobile et de la motoneige par

surplus, la loi devrait obliger les arbitres à rendre leurs jugements et la motivation de leur sentence publics et, en matières salariales, à conformer leur décision à celles du "meilleur employeur". On éviterait ainsi les pesanteurs et les lenteurs de l'intervention publique qui, tôt ou tard, finit par trancher et on empêcherait le gouvernement politique de fausser le rôle du gouvernement employeur.

A l'ultimatum des hommes d'affaires, il suffirait donc d'amender le Code du Travail en incluant à l'article 93, qui défend la grève aux policiers et aux pompiers, les employés des services publics définis à l'article 1, n, de les obliger à recourir à un tribunal du travail de la fonction et des services publics et dont la sentence serait finale et d'une durée de deux ans. On éviterait ainsi les désordres publics et l'entrée en scène d'un pouvoir politique qui n'a d'autre solution que la force.

Emission "C'est mon opinion", Télé 7, Sherbrooke.

de meilleures routes et des sentiers appropriés, des aires de stationnement, une législation adéquate sur l'âge de la conduite, la sécurité, les assurances, etc.

Dans le cas de la motoneige en particulier, il faut agir très vite, parce que la rançon de son progrès est disproportionnée par rapport aux victimes de tout autre véhicule utilitaire ou sportif.

Tout comme le yachtman, qui possède la mer pour évoluer et la marina pour amarrer son bateau, le motoneigiste doit posséder aussi son milieu pour évoluer, et un endroit pour remiser sa motoneige, sinon celle-ci devient une plaie et une nuisance publique.

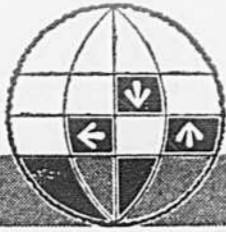
Le ministère des Terres et Forêts a déjà conçu un système de signalisation qui surpasse de beaucoup tout ce qui a déjà été pensé et réalisé ailleurs pour les motoneigistes. Le même ministère est en voie aussi de transformer en sentiers de motoneige des centaines de milles de chemins de forêt. Grâce à ses immenses étendues forestières, à son hiver plus long qu'ailleurs... le Québec sera bientôt le paradis des motoneigistes du monde entier, pourvu, cependant qu'on prenne les mesures nécessaires pour protéger l'environnement forestier contre les déprédations et la pollution.

Comme le marin a son port d'attache et ses ports d'escale, le motoneigiste de demain doit trouver dans le milieu québécois la forêt pour évoluer sans contrainte, des auberges d'étape et un réseau de camps de remisage pour les motoneiges, de Québec à Baie d'Ungava! Si rien ne se fait dans ce sens, c'est au Groenland qu'il faudra aller faire de la motoneige avant longtemps...

Gérard LANGLOIS, Ste-Pétronille, Ile d'Orléans.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal, Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe - Entregado número 1400". Prix de retour garanti. Service de tirage - téléphone 874-6911.



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

Dire oui à Londres sans dire non à Moscou

BANGLA DESH DAN UN

Dans une série de trois articles, Bernard Ullmann, de l'Agence France Presse, fait état de la vie politique et économique du Bangla-Desh dont la naissance a été précédée d'un bain de sang.

le retour triomphal du Sheikh Mujibur convainquirent de la justesse de la cause du nouvel Etat. Ceux-là, avec un certain nombre d'autres patriotes de fraîche date, ont été baptisés à Dacca les "combattants de la 16e brigade" d'après le 16 décembre, date de la libération de Dacca.

L'épuration

En termes cinglants, le rédacteur en chef de l'hebdomadaire "progressiste" de Dacca, Enayetullah Khan, fils d'un ancien speaker du Parlement du Pakistan oriental, a stigmatisé la rigueur dont font montre, à l'égard de leurs compatriotes demeurés au pays pendant les mois noirs, les "glorieux exilés de Mujibnagar". Des artistes se sont vus licenciés de la télévision de Dacca pour s'être produits sur les petits écrans entre mars et décembre derniers.

53 hauts fonctionnaires, allant du directeur général des Chemins de fer et du président du "Jute Board" au titulaire de la chaire de chimie biologique de l'Université de Dacca et à la sage-femme en chef de l'hôpital de Chittagong ont été révoqués pour avoir reçu, au cours de cette période, des notes élogieuses de la part des autorités de l'ancien régime, alors que les services qui leur valaient ces dangereuses distinctions avaient été rendus parfois bien avant que l'idée d'un Bangla-Desh indépendant ne fût venue au Sheikh Mujibur.

C'est qu'il s'agit de faire disparaître toutes traces de l'ancien système noyé dans le sang quand les soldats pakistanais ouvrirent le feu sur les étudiants de Dacca au soir du 25 mars. Que cette union se soit révélée désastreuse pour l'ancienne "aile orientale", que les "Pundjabis" de l'Ouest ne l'aient envisagée, dès la création du Pakistan au lendemain de la partition de 1947 comme ne devant jouer qu'à leur profit n'est pas niable, et les statistiques dont sont armés les Bengalis pour le prouver à l'interlocuteur étranger sont certes édifiantes.

Ce qui n'empêche pas qu'un mariage, même malheureux, de 25 années laisse des traces, et que certains "collaborateurs" bengalis tel le dernier gouverneur du Pakistan oriental, le docteur Malik, qui attendent en prison d'être jugés pour leur "complicité avec l'occupant", ont sans doute pu, de bonne foi, se considérer comme Pakistanais. En poste dans leur province d'origine, ont-ils été beaucoup plus coupables que leurs collègues venus du Sind ou du Belouchistan?

Socialisme démocratique et laïque

Toujours est-il que la reconversion à laquelle Mujibur Rahman appelle ses 75 millions de concitoyens pose des problèmes sans précédent dans cette région du monde. Après la faillite de "l'idéologie islamique" grâce à laquelle les chefs successifs de l'oligarchie économique et militaire d'Islamabad avaient tenté de cimenter la monstruosité géographique qu'était le Pakistan, le "socialisme démocratique et laïque" sur lequel Mujibur Rahman veut édifier le nouvel Etat reste à déterminer dans les faits.

Cherchant à déterminer ce qu'est le "mujibisme", que les admirateurs du Sheikh veulent hausser au niveau d'une philosophie sociale universelle

surclassant le "maoïsme", un éditorial récent du "Bangla-Desh Observer" proclamait: "Un homme véritablement éclairé spirituellement ne peut demeurer simplement l'inspirateur d'une catégorie particulière d'êtres humains, mais parler au nom de l'humanité tout entière. Le Sheikh Mujibur embrasse dans sa générosité l'humanité tout entière".

Il y a sans doute là une amorce de "culte de la personnalité". Aux yeux des responsables de la Ligue Awami, celui-ci peut se justifier, dans la conjoncture actuelle, par la nécessité de combler le vide laissé par la disparition des anciennes structures, de contrebalancer aussi l'influence dans les campagnes du clergé islamique, des Mullahs, qui avait joué en général au bénéfice de l'ancien régime, et contre l'assimilation de la minorité hindoue.

Chacun, même les intellectuels "de gauche" et les derniers fidèles du vieux Mullanah Bashani, âgé de 90 ans, ancien chef de file de la faction "pro-pékinoise" du Parti National Awami, reconnaissent en tout cas que le Sheikh est, à l'heure actuelle, irremplaçable, que, par son passé, son rôle dans la lutte de libération, son caractère chrismatique, il "est" véritablement le Bangla-Desh.

Et ce n'est pas là un simple symbole. Car toutes les questions en suspens dans ce pays en pleine gestation arrivent, tôt ou tard, sur le bureau du Sheikh. Constatant entouré d'une cour de solliciteurs, de cadres de la Ligue Awami à la recherche d'un poste, de parents éplorés venant quêter des nouvelles d'un de leurs disparus dans la tourmente de l'année dernière sans laisser de traces ou victime de l'actuelle épuration.

Un satellite

Sur le plan extérieur, il s'agit d'em-

pecher que le Bangla-Desh, émergent de l'exploitation "colonialiste" du Pakistan, ne devienne un satellite de son puissant voisin indien auquel il doit, pour une large part, son indépendance. Après le rude choc que fut, pour les cadres essentiellement bourgeois de la Ligue Awami, l'incompréhension américaine, et pour les militants d'extrême-gauche marqués par le modèle chinois de communisme dans un pays surpeuplé et peu industrialisé, l'hostilité de Pékin, il s'agit d'éviter un alignement trop marqué sur Moscou, de maintenir un difficile équilibre entre l'Est et l'Ouest. Il semble que, jusqu'à présent, les offres de service faites par le fort actif consul général d'URSS à Dacca, Valentin Popov, avant même la reconnaissance diplomatique formelle du Bangla-Desh par son gouvernement, aient été accueillies avec une certaine réticence.

Libéré par Bhutto au début de l'année, c'est vers Londres et non vers Moscou que le Sheikh Mujibur demanda à être conduit par l'équipage de l'appareil pakistanais qui décolla d'Islamabad. Personne à Dacca n'a jamais mis en doute la détermination du gouvernement d'adhérer au Commonwealth, avant même que Bhutto, en le quittant avec éclat, ne lui en ait facilité l'accès. Et la reconnaissance de la France et des autres pays d'Europe occidentale était certainement attendue avec non moins d'impatience, parce que paraissant au départ moins certaine que celle de l'Union soviétique et de ses alliés d'Europe de l'Est.

Pour le Bangla-Desh, ravagé par la guerre, en proie à une démographie galopante tributaire, pour ses exportations, d'un produit quasiment unique, le jute, dont la valeur sur les marchés internationaux, face à la concu-

rence croissante des fibres artificielles, risque de s'amenuiser, sinon de s'effondrer d'ici à quelques années, dépourvu de ressources naturelles, le non-alignement n'est pas seulement une vocation naturelle, il constitue

une nécessité absolue. Car seule une aide internationale massive peut le faire sortir de l'ornière.

Prochain article:
Le Bengale d'or



C'est à Londres que s'est tout d'abord rendu le chef du Bangla-Desh. Cela n'a pas été sans créer une certaine surprise car les observateurs croyaient qu'il chercherait en premier lieu l'appui économique de l'URSS. Sur notre photo, le premier ministre Edward Heath et Mujibur Rahman.

SONDAGE GALLUP

Tous droits réservés

Le séparatisme n'influencera pas les élections fédérales

La plupart des sondages réalisés au cours des trois dernières années démontrent que la question du séparatisme au Québec n'influencera peut-être pas tellement le vote des contribuables lors des prochaines élections fédérales. Tout comme en 1968, le même pourcentage de citoyens canadiens (55%) ne croient pas en 1972 que le désir de se retirer de la Confédération est très fort au Québec. Le pourcentage de ceux qui croient que ce désir est très fort ou relativement fort, est à peu près le même qu'en 1968.

Au Québec, l'opinion générale a très peu changé: six personnes sur dix (56%) estiment encore que les aspirations séparatistes ne sont pas tellement fortes dans la province.

Dans les différentes régions du Canada, cette opinion est assez bien partagée, mais avec des différences marquées quant au sérieux de cette option.

En effet, 12 p. cent des citoyens des Maritimes croient que le séparatisme est très fort au Québec alors que dans les provinces de l'Ouest, c'est 21 p. cent de la population qui partage cette opinion.

En combinant les réponses de ceux qui croient que l'option indépendantiste est ou très répandue ou modérément répandue au Québec, on obtient les résultats suivants: 25% de la population dans les Maritimes, 37% au Québec, 34% en Ontario et 35% dans les provinces de l'Ouest.

La question posée était la suivante:

"Comment évaluez-vous les aspirations des Québécois face à l'idée du séparatisme? Selon vous, ces aspirations sont-elles très fortes ou pas tellement fortes?"

	Très fortes	Modérément fortes	Pas très fortes	Ne sait pas
En 1968:	19%	20%	55%	6%
Aujourd'hui:	16%	18%	55%	11%

On constate à la lecture de ces résultats que le pourcentage des indécis a augmenté depuis 1968 tandis que ceux qui ne croient pas que le séparatisme est bien fort au Québec sont toujours aussi nombreux.

Résultats par région

aujourd'hui	Très fortes	Modérément fortes	Pas très fortes	Ne sait pas
Maritimes	12%	13%	67%	8%
Québec	13%	24%	56%	7%
Ontario	17%	17%	54%	12%
L'Ouest	21%	14%	49%	16%

L'opinion générale n'a à peu près pas changé non plus sur la question de savoir si la séparation du Québec serait grave pour le Canada. En 1970, 61% des Canadiens exprimaient l'avis que ce serait très grave ou modérément grave; aujourd'hui, 58% pensent de même. Dans le sondage précédent, 29% estimaient que ce ne serait pas très grave; aujourd'hui, 32% partagent cette opinion.

VENTE COMMANDEZ DÈS MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ **NOUVEAU MODÈLE 1972**

MORRIS EXCELLENTE QUALITÉ **GRATIS**

Comme d'habitude chez Morris, ce cadre de porte en aluminium robuste muni de coupe-froid vous est offert gratis avec chacun de nos modèles 1972 de portes de 2 pouces ou d'un pouce et demi d'épaisseur.

GARANTIE MORRIS DEPUIS PLUS DE 47 ANS SATISFACTION GARANTIE OU ARTICLE REMPLACÉ SANS FRAIS.

Facilités de paiement **342-3800**

Démonstrations gratuites, n'importe où, n'importe quand.

LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PRODUITS DE RÉNOVATION DOMICILIAIRE

AUVENTS EN FIBRE DE VERRE ET EN ALUMINIUM. PAREMENTS EN ALUMINIUM.

5475, ROYALMOUNT, V.M.R., MONTREAL Succursale de QUÉBEC 263, SAINT-PAUL, 522-5763

PERDEZ DE 2 À 5 POUCES DE CONTOUR

CHEZ **figure magic**

EN SEULEMENT **90 MINUTES**

- * PAS D'EXERCICES ABRUTISSANTS
- * PAS DE DIÈTE RIGIDE
- * PAS DE PILULE DISPENSIEUSE

PERDEZ EN RELAXANT

Notre méthode a fait ses preuves dans l'art de vous rendre belle. Faites disparaître l'embonpoint disgracieux. Vous n'avez qu'à relaxer sur un confortable sofa pendant que la méthode **FIGURE MAGIC** fait le travail pour vous. Résultats garantis par écrit. Ouvert de 10 a.m. à 10 p.m.

des BRAS

de la TAILLE

des HANCHES

des CUISSSES

des JAMBES

Resultats garantis par écrit

PLAZA ST-HUBERT 6287 St-Hubert 273-2881	MONTREAL-NORD 10524 Pie IX 325-2460
MONTREAL EST 6327 est. Sherbrooke 256-1697	ST-CATHERINE 1168 o., Ste-Catherine 871-1641
DORVAL Centre d'Alouette Dorval Gardens 631-5553	ST-LAURENT 852 Decarie 744-5885
VERDUN 4005 Wellington 761-4586	BROSSARD 7250 boul. Taschereau (Place Portobello) 671-7261
ONTARIO EST 3827 est. Ontario 627-8997	LONGUEUIL 1492 Chemin Chamby 670-0441
TROIS-RIVIERES 325 des Forges 374-2489	ST-JEROME 268 St-Georges 438-3539
CHICOUTIMI 245 est. Racine 549-6910	QUEBEC 764 est. St-Joseph 522-7161
ST-FOY 955 de Bourgogne 658-3017	SHERBROOKE 126 sud. Wellington 562-3821

MAINTENANT 16 CLINIQUES À VOTRE SERVICE

PRIX DE L'ENTREPÔT

TAPIS - PRÉLARTS - TUILES

CHOISISSEZ - ACHETEZ - EMPORTEZ

Le plus grand choix à Montréal

TAPIS

Légères imperfections

20% à 60% DE RABAIS

EX. TAPIS SHAG

SUR ENDOUS CABOUTCHOUT

\$3.97

100% NYLON

\$2.95

TAPIS IMPRIMÉ

DE QUALITÉ

GRAND SPECIAL

\$5.80

V.C.

TAPIS BOUCLÉ

BOUTS RASÉS

CHOIX DE 8 COULEURS MODE

GRAND SPECIAL

\$5.97

V.C.

PRÉLART COUSSINÉ

6' OU 12'

1ÈRE QUALITÉ

SPECIAL

\$1.89

V.C.

Services d'installation Service à domicile

Couvert de l'ind. au mercredi 9 h. à 5 h. Jeudi ven. 9 h. à 5 h. Samedi 9 h. à 5 h.

Une rue au nord de Jerry par Pascal-Gagnon

Mercier COUVRE PLANCHERS

6915 LOUIS-SICARD, ST-LEONARD 325-4911

la METEO

Ensoleillé... et périodes nuageuses

Dorval prévoit pour aujourd'hui un ciel généralement ensoleillé "agréablement" de périodes nuageuses et bien entendu de vents, (n'ayez pas de fausses illusions!). Toutefois, contrairement à la plupart des premiers jours de mars... il n'y aura pas de neige. Le mercure, par contre, ne s'élèvera pas au-dessus de 25 degrés; pas encore

aujourd'hui, en tout cas. Pour demain se sera généralement ensoleillé et, tenez-vous bien, plus froid. Il n'y a pas de chutes de neige à l'horizon pour les prochains jours et souhaitons qu'Alcide n'en prévoit pas d'ici à la fin de l'hiver. L'hiver, en principe, doit prendre fin dans quelques jours...

MONTREAL

AUJOURD'HUI
Max. 25° • Min. 5° à 10°
Généralement ensoleillé et venteux

DEMAIN
Max. 20° • Min. 10°
Ensoleillé et frais

au QUEBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	10° - 5° nuageux et venteux	ensoleillé et froid
Mauricie	32° 10° nuageux	général. ensoleillé
Laurentides	25° 10° ensoleillé	ensoleillé
Outaouais	25° 10° ensoleillé	ensoleillé
Capitons de l'Est	40° 0° venteux et averse	clair
Québec	32° 0° nuageux	général. ensoleillé
La-Saint-Jean	32° 0° nuageux	ensoleillé
Bas-Coteau	25° 5° nuageux avec neige	ensoleillé et froid
Rimouski	25° 5° nuageux avec neige	ensoleillé et froid
Gaspésie	25° 5° nuageux avec neige	ensoleillé et froid

au CANADA

Colombie-Britannique	Aujourd'hui	Vancouver	Min.	Max.
Albérta	nuageux	Edmonton	-20	15
Saskatchewan	ensoleillé	Régina	-3	7
Manitoba	ensoleillé	Winnipeg	7	10
Ontario	pluie	Toronto	20	49
Nouveau-Brunswick	nuageux	Saint-Jean	-3	26
Nouvelle-Ecosse	nuageux avec averse	Halifax	11	27
Ile-du-Prince-Edouard	nuageux	Charlottetown	4	20
Terre-Neuve	neige	Saint-Jean	24	28

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis		Chicago		New Orleans				
Min.	Max.	Min.	Max.	Max.	Min.			
New York	27	51	47	52	49	75		
Washington	37	65	San Francisco	57	71	Miami	70	78
Boston	18	47	Los Angeles	56	56			

Vers les capitales		Moscou		Hong Kong			
Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
Paris	37	—	10	—	64		
Londres	43	—	30	—	43		
Rome	55	—	45	—	68		
Berlin	43	—	46	—	45		
Amsterdam	39	—	Casablanca	54	—	Vienne	46
Bruxelles	39	—	Genève	37	—	Varsovie	—
Madrid	36	—	Le Caire	—	—		

Vers les plages		Bermudes		Nassau			
Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
Acapulco	72	80	69	72	70	79	
Mexico	45	75	Barbades	73	82	Rio de Janeiro	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

New Hampshire: Nixon remporte une victoire plus éclatante que Muskie

WASHINGTON (AFP) — Le sénateur Edmund Muskie, le favori des candidats démocrates à la présidence des Etats-Unis, a remporté hier une victoire moins convaincante que le président Richard Nixon dans les premières élections primaires de l'année qui se sont déroulées dans le petit Etat du New Hampshire.

Le président Nixon, qui n'a même pas fait campagne dans l'Etat, a remporté environ 70 p. cent des voix républicaines ne laissant que 20 p. cent des suffrages à son rival libéral, le représentant Paul McCloskey de Californie, et 7 p. cent à son rival conservateur, le représentant John Ashbrook de l'Ohio.

Par contre, le sénateur Muskie n'a même pas obtenu la moitié des voix démocrates (48 p. cent), ce qui était considéré comme le minimum au-dessus duquel sa supériorité sur les autres candidats à l'investiture du parti démocrate pouvait être mise en question.

Le sénateur George McGovern, libéral, du Sud-Dakota, qui était le princi-

pal concurrent de Muskie dans l'élection primaire du New Hampshire, a dépassé les espérances de ses partisans en remportant plus d'un tiers des voix démocrates, ce qui fait de lui, pour la première fois, un préten-

dant sérieux à la nomination de son parti.

"C'est une victoire morale", a déclaré le sénateur McGovern alors que la moitié seulement des résultats étaient connus. Il a annoncé que son succès dans le New Hampshire allait l'encourager à redoubler d'efforts dans la seconde élection primaire qui se déroulera mardi prochain en Floride.

Du côté républicain, le représentant McCloskey, qui avait annoncé qu'il se retirerait de la course à la présidence s'il n'obtenait pas au moins 20 p. cent des voix contre M. Nixon dans le New

Hampshire, peut s'estimer satisfait. Mais il n'a pas immédiatement confirmé s'il poursuivrait ses efforts.

Cette première élection primaire a confirmé d'autre part la popularité du vice-président Spiro Agnew. Il a obtenu 73 p. cent des voix républicaines et 6 p. cent des voix démocrates pour la seconde place sur le "ticket" présidentiel.

Enfin 1 p. cent des électeurs démocrates ont voté pour le sénateur Edward Kennedy qui n'était pas inscrit dans le "primaire" du New Hampshire et qui continue à affirmer qu'il ne sera pas candidat à la présidence en novembre prochain.

JEUX OLYMPIQUES

SUITE DE LA PAGE A 1

sabilités normales du ministère des Affaires extérieures, avec lequel le commissaire général sera appelé à collaborer afin d'établir tout contact approprié avec les représentants des pays participants.

"Pour cette raison, il me paraît logique que le traitement de M. Rousseau, lorsqu'il assumera ses fonctions, continue d'être absorbé par le gouvernement fédéral. Il est entendu, d'autre part, que le paiement de tous autres bénéfices à M. Rousseau devra s'effectuer selon les modalités de l'entente que vous voudrez bien conclure avec lui."

"M. Rousseau, je n'en doute pas, saura se montrer à la hauteur des espoirs que vous placez en lui. Je sais que l'organisation des Jeux constitue une tâche gigantesque et je veux profiter de l'occasion pour vous offrir mes meilleurs vœux de succès."

Qui est M. Rousseau?

M. Rousseau est né à Trois-Pistoles, Québec, le 6 février 1921.

Après un séjour dans l'Aviation royale du Canada dont il détient le rang de capitaine, et un internement de trois ans dans un camp de prisonniers de guerre, M. Rousseau obtient, en 1948, un baccalauréat en Sciences commerciales du collège Sir George Williams, puis un diplôme de "Master in Business Administration" de l'Université de New York, en 1950.

M. Rousseau apporte, aux fonctions qu'il est appelé à remplir, une préparation exceptionnelle, tant sur le plan diplomatique que sur le plan des affaires.

Il a entrepris sa carrière au ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada en 1950. Il retrouve successivement adjoint au directeur ou plan Colombo, vice-consul et délégué commercial adjoint à la Nouvelle-Orléans, secrétaire commercial adjoint à Mexico, secrétaire commercial à Beyrouth, secrétaire commercial à Buenos Aires, puis après un séjour de quatre ans au Canada, ministre conseiller (commercial) de l'ambassade du Canada à Paris, en 1967.

Deux ans plus tard, il entrait au service du ministère des Affaires extérieures, pour être nommé au poste d'ambassadeur du Canada au Cameroun.

Marie et Françoise Belzile et père de deux enfants, M. Rousseau viendra à Montréal dans quelques semaines, à l'occasion de la présentation des études des services municipaux, relativement aux installations sportives.

Et on pourra alors connaître les raisons qui ont motivé l'importante décision qu'il vient de prendre, décision qui fait de lui le chef de file du comité organisateur des Jeux olympiques.

DISSIDENCES

SUITE DE LA PAGE A 1

été conçu et enfanté dans la douleur pendant de longs mois de 1971.

La séance d'hier, qui était publique, a donné l'occasion aux journalistes de constater de visu jusqu'à quel point les 30 membres du comité sont divisés sur certains aspects importants d'une éventuelle constitution rénovée.

Le rapport final fut du reste adopté sur division le 1er février. Sauf erreur, le s'agissait d'une troisième version, les deux premières ayant dû être mises de côté.

Au cours de la séance d'hier, il est tout de suite apparu évident que plusieurs opinions minoritaires seraient émises, en dépit du fait que l'on en soit arrivé à "un consensus sur la plupart des sujets" comme l'a souligné le coprésident du comité, M. Mark McGuigan.

On se souvient qu'il y a environ un mois, LA PRESSE a publié en exclusivité les chapitres les plus importants du rapport. En bref, le comité recommande une centralisation accrue des pouvoirs économiques au niveau fédéral et une compétence partagée au niveau des politiques sociales et culturelles.

Diversité dans l'humour

On a pu constater, par ailleurs, au cours de la séance d'hier qu'en dépit de divergences d'opinions parfois tout à fait fondamentales qui paraissent s'inscrire bien au-delà de la ligne partisane, les membres du comité ont fait preuve d'un humour constant, qui a existé, semble-t-il, pendant les réunions à huis clos au cours desquelles on a rédigé le rapport.

C'est peut-être ce qui a permis au comité d'en arriver à un certain consensus, contrairement à la commission royale s'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui en est finalement arrivée à la conclusion de ne pas présenter de conclusions sur la reorganisation constitutionnelle du Canada, faite d'un accord commun minimum.

Pour illustrer cette diversité et cet humour parfois noir des membres du comité, on peut donner un certain nombre de citations, qui n'exigent pas de commentaires.

Ainsi, M. Douglas Hougharth, un libéral de Colombie-Britannique, a soutenu que "quand toutes des dissidences auront été entendues, les gens se demanderont comment on a pu présenter un rapport".

Le même député a suggéré que certaines parties du rapport pourraient bien être jetées à la poubelle.

En fait, les membres du comité ont consacré le plus clair de leur réunion qui a duré près de deux heures à dis-

Ottawa savait depuis un mois que Geoffroy se cachait en Espagne

par Michel AUGER

envoie spécial de LA PRESSE

BARCELONE — Les autorités canadiennes avaient été informées depuis près d'un mois de la présence de l'ex-notaire Yves Geoffroy et de sa femme, Carmen Parent, à Barcelone en Espagne.

Scène de ménage chez les Geoffroy

BARCELONE — Des scènes de ménage disgracieuses auraient eu lieu entre l'ex-notaire Yves Geoffroy et sa femme, Carmen Parent, peu de temps après leur arrestation.

Ces disputes auraient eu comme origine "certaines indiscretions" de Carmen Parent qui auraient amené la police canadienne à retrouver la trace des deux fugitifs.

Ce serait en contactant des parents au Québec, par téléphone ou par la poste, que Carmen Parent aurait permis à la police de remonter jusqu'à l'appartement de la Via Layetana.

Geoffroy aurait en effet reproché à l'ancienne institutrice son manque de précaution dans toute cette affaire, qui selon la police "semble avoir été organisée avec une précision d'amatour".

Les policiers n'ont pu que constater que le couple avait laissé "d'imposantes traces de son passage".

C'est du moins ce que nous avons appris, hier, lors de notre enquête menée sur place afin de tenter de connaître les dessous de l'enquête policière qui a permis cette arrestation.

Les policiers fédéraux auraient en effet très rapidement retrouvé la trace de celui qui utilisait un passeport falsifié au nom de Réal Lafond mais ce n'est qu'au début de la semaine, après l'arrivée à Barcelone des caporaux Sylvano Tandi et Denis Giguère, que l'on a retrouvé l'endroit exact où Geoffroy se cachait... sans toutefois se cacher.

Le couple Geoffroy s'était enregistré à l'hôtel Regency Colon avant d'emménager dans un appartement au 42 de la Via Layetana, un immeuble voisin de l'hôtel, situé juste en face du quartier général de la brigade locale.

Les Geoffroy étaient arrivés à Barcelone le 5 janvier, après avoir séjourné plus d'une semaine à Oslo, en Norvège.

Même si la présence des deux fugitifs à Barcelone avait été signalée, il a fallu beaucoup de temps aux policiers canadiens et espagnols pour découvrir l'appartement du vieux quartier de Barcelone où le couple avait élu domicile.

L'étude sur la Baie James reportée

par Claude MASSON

de notre bureau de Québec

cuter du sort qui devrait être fait aux opinions minoritaires.

Techniquement et légalement, les membres ont fait valoir que le rapport ne pouvait donner les opinions minoritaires, mais à la suite de suggestions de M. Georges Lachance et du sénateur Forsey, on a enfin convenu d'ajouter dans le document un paragraphe qui mentionnerait que certains membres ont des opinions minoritaires.

Le néo-démocrate Andrew Brewin a soutenu que cette coutume de ne pas déposer au Parlement de rapports minoritaires était très stupide et archaïque.

Le sénateur conservateur Flynn a déclaré, pour sa part, qu'il ne serait pas pratique de mettre toutes les divergences dans le rapport. "Tout le monde est dissident", a-t-il ajouté.

"Si je devais émettre mon opinion personnelle, ce serait un commentaire long comme la Bible", a soutenu le sénateur Forsey.

Des communiqués minoritaires

Le député libéral de Matane, M. Pierre De Bané, a plaidé ardemment pour qu'au moins les communiqués de presse qui accompagneront le rapport fassent mention des opinions minoritaires, sinon, selon lui, on ne ferait que de la propagande.

Le coprésident McGuigan a soutenu sur ce point qu'il était important que l'on accompagne le rapport de communiqués de presse sur le contenu du rapport pour donner des indications aux journalistes et éviter ainsi la publication de fausses interprétations.

En définitive, le comité s'est prononcé en faveur d'une formule mixte, à savoir que les membres qui le désireront pourront profiter dans la mesure du possible des services de traduction et d'impression pour la préparation de leurs communiqués de presse minoritaires.

Ces longues discussions, où les divergences d'opinions prédominaient même s'il ne s'agissait que de régler certains détails ayant trait à la publication du rapport et des communiqués de presse, ont montré noir sur blanc que la question constitutionnelle est sans doute celle qui soulève les plus grandes divisions au Canada.

L'évidence était telle que peu de temps après l'engagement de la discussion, M. Marcel Prud'homme, député de St-Denis, a proposé la poursuite de la séance à huis clos. Mais, là aussi, il y eut division et le comité a finalement opté pour laisser l'assemblée ouverte au public et aux journalistes.

On ne sait pas exactement combien de membres du comité présenteront un rapport ou une opinion minoritaire, mais selon les indications disponibles il y en aurait une demi-douzaine, dont MM. Martial Asselin, Pierre De Bané, Warren Allman, Herb Breau, Georges Lachance et Gilles Marceau.

LE PQ VOLE

SUITE DE LA PAGE A 1

gique de la situation qui prévaut au Québec.

"J'invoque le règlement!", lance le leader du gouvernement M. Gérard D. Lévesque. Qu'on respecte le règlement et si ce n'est pas dans le règlement, que l'on ait au moins la simple courtoisie, la simple politesse d'attendre son tour.

"Il y a des usages, des coutumes qu'il faut respecter, ajoute M. Lévesque. Si l'on n'en tient pas compte, ce sera l'anarchie, cette anarchie qui est le signe évident de ce parti qui est en face de nous!"

Au tour de Camil Samson
Jouant un tour monumental à son chef intérimaire M. Armand Bois encore occupé à consulter les règlements de la Chambre, pour déterminer sa réplique, l'ex-chef du Ralliement créditiste, M. Camil Samson, bondit ensuite de son siège et se prononce à son tour contre le discours que M. Laurin veut entreprendre.

"Je me demande ce que ça va donner à la province comme résultats pratiques que de laisser parler le chef du Parti québécois qui ne veut faire que ce qu'il a fait l'an dernier, le "show off" pour la presse qui est là, et qui attend pour rapporter son discours", s'exclame M. Samson pendant que M. Bois et son leader parlementaire, M. Fabien Roy, blémissent, humiliés par son intervention rapide et imprévue.

En deux temps deux mouvements, M. Samson formule également ses critiques à l'endroit du discours de M. Bourassa qu'il qualifie "de long et vide".

Le leader parlementaire d'Unité-Québec, M. Rémi Paul, se lève, accuse M. Laurin de vouloir attirer de la publicité au PQ, un parti qui, à son avis, est en décadence complète et se fâche contre certains journalistes qui sourient dans les balcons.

"Les journalistes, lance M. Paul, je sais qu'ils sont en mal de "procédurisme". Du moment que c'est pour satisfaire le Parti québécois et tous ses acolytes révolutionnaires, feistes, tout ce qu'on appelle ainsi au Québec et qui est contre l'ordre social établi, cela fait plaisir aux membres de la Tribune de la presse."

Prénommé ensuite la parole MM. Gabriel Loubier, Jean-Noël Tremblay, le député créditiste Fabien Roy qui avait oublié d'intervenir et qui veut faire oublier son silence et d'autres députés qui ne manquent pas de faire allusion à la mort de Pierre Laporte.

A tout cela, le chef de l'aile parlementaire du PQ réplique qu'il n'a pas l'intention de jouer au jeu des remarques malicieuses, qu'il ignorera le "dénoncateur schismatique" de Rouyn-Noranda de même que le chef de l'Opposition "protocolaire" qui n'est pas prêt à prononcer son discours occupé qu'il est à détruire son propre parti et à pourchasser les sorcières syndicales.

Enfin, le président de l'Assemblée nationale convoque à son bureau tous les leaders parlementaires, tente une médiation, donne raison au Parti québécois (du moins sur le plan de la procédure) et se retrouve avec un nouveau débat tout aussi orageux que le premier et tout aussi négatif.

À 17 h. 34, le débat prend fin et le PQ accepte finalement sur division l'ajournement du débat.

Autre événement qui aura marqué hier, l'ouverture de la session: l'entrée spectaculaire en chaise roulante de l'ex-leader parlementaire du Ralliement créditiste, M. Bernard Dumont.

Gravement blessé dans un accident au mois de décembre et limogé dernièrement de son poste par le clan Bois du Ralliement créditiste, M. Dumont a profité de sa présence pour remercier tous les députés et en particulier les libéraux qui lui ont témoigné des marques de sympathie durant son séjour à l'hôpital!

Une seule allusion à la lutte intestine que se livre dans son parti: "Cette bataille pour la vérité, a dit M. Dumont, qui a déjà passé près de mourir à quatre reprises, je la continuerai tant que Dieu me prêterait vie!"

"MENTEURS"

SUITE DE LA PAGE A 1

rencontré les autorités policières de l'Espagne et de l'Interpol dans le but de bien établir légalement les fondements de la requête canadienne pour l'extradition.

Aux Communes

Aux Communes, les conservateurs ont de nouveau soulevé des questions au sujet de l'affaire Geoffroy. M. Eldon Woolliams a voulu savoir qui avait appelé le Solliciteur général pour intercéder auprès de Geoffroy, qui apparemment voulait un nouveau procès.

M. Goyer a répété ce que les journaux ont divulgué la semaine dernière, à savoir qu'il s'agissait de M. Claude Lavergne, de "Dimanche-Matin", qui, lui, avait reçu les informations de M. Richer, recherché depuis un an pour fraude par la police.

Puis, M. Goyer, en réponse à une autre question de M. Valade cette fois, a laissé entendre que le député de Sainte-Marie avait puisé à la même source pour dire que Geoffroy était parti avec \$100.000.

Furieux, M. Valade a soulevé la question de privilège et a accusé M. Goyer d'avoir menti. "Il doit retirer ses paroles parce que ce n'est nullement mon informateur", a-t-il soutenu.

Après quelques interventions délicates du président de la Chambre, M. Goyer, qui la veille avait soutenu que l'opposition avait propagé des mensonges dans une déclaration en dehors de la Chambre, a retiré cette accusation, après quoi M. Valade a également retiré la sienne. Le député de Sainte-Marie avait exigé que le ministre se rétracte d'abord.

FRONT COMMUN

SUITE DE LA PAGE A 1

l'évolution sociale au Québec.

Les menaces de chaos à chaque renouvellement de contrats collectifs dans le secteur public, a-t-il dit, ne sont pas un procédé plus acceptable aujourd'hui que les mesures individuelles de pression induites qui ont pu s'exercer dans le passé sur les travailleurs".

Parlant ensuite de l'effort collectif fait au cours des dernières années dans la rémunération des employés du secteur public, le premier ministre a déclaré que les syndicats, aujourd'hui, devraient faire porter leur action non plus sur les salaires mais sur la productivité et l'efficacité des services publics. M. Bourassa souligne qu'il s'agit là d'un problème qui touche à la fois le gouvernement et les syndicats et qui doit être réglé, entre ces deux entités, de façon "raisonnable".

Faisant un court bilan des négociations dans le secteur public, M. Bourassa a rappelé par ailleurs, que les principes de la politique salariale étatique rendus publics en mars dernier n'avaient pas été contestés par les syndicats. D'autre part, les détails d'application de cette politique, selon lui, avaient pour but la cohérence et l'harmonisation des salaires et la poursuite des mesures de rationalisation prises dans ce domaine depuis quelques années.

"Le gouvernement, a-t-il dit, estime que ces offres sont raisonnables et justes par rapport au niveau de la rémunération dans le Québec".

Réduire la croissance des coûts

Le premier ministre a ensuite parlé de la nécessité de réduire la croissance des coûts afin de tendre à un juste équilibre dans l'allocation des ressources publiques, des autres problèmes qui sollicitent l'attention du gouvernement (modification de la structure industrielle, stimulation des investissements, guerre à la pauvreté et au chômage, développement du Nord, amélioration des communications, lutte à la pollution, valorisation de l'agriculture).

Les négociations dans le secteur public, a-t-il souligné d'autre part, touchent 280.000 personnes (12 p. cent de la main d'oeuvre du Québec et impliquaient en 1971 une masse salariale de \$1,8 milliard (45 p. cent du budget des dépenses ordinaires du gouvernement). D'où l'importance que l'Etat accorde à la bonne marche de ces négociations et à une politique salariale cohérente destinée à éviter les dépenses inutiles et une concurrence absurde à même les deniers publics.

Selon M. Bourassa, l'augmentation qu'offre l'Etat à ses employés pour les trois prochaines années représente un déboursé additionnel de \$100 millions des la première année et une infusion de \$270 millions au plan de l'accroissement de la masse salariale (si l'on prend la troisième année par rapport à la situation qui prévaut actuellement).

Actuellement, l'offre de l'Etat représente une augmentation de 4,3 p. cent par an (des demandes syndicales vont jusqu'à 8 p. cent avec salaire minimum établi à \$100).

"Si nous acceptons seulement une partie de la demande syndicale, a dit M. Bourassa, soit 5,8 p. cent au lieu de 4,3 p. cent cela représenterait, pour les contribuables, un déboursé additionnel de \$120 millions sur trois ans"... D'où la nécessité, pour M. Bourassa, que l'Etat, au nom des contribuables, s'impose des limites infranchissables.

GEOFFROY

SUITE DE LA PAGE A 1

treprendre des procédures d'extradition n'a pu conserver qu'avec le directeur de la police de Barcelone.

Lors d'une conférence de presse improvisée qu'il a tenue dans un hôtel de Barcelone où loge la plupart des journalistes montréalais à l'effet des derniers développements dans cette affaire, Me Girouard n'a pu que confirmer les détails déjà connus de l'arrestation et de la détention du couple fugitif.

Me Girouard a cependant laissé entendre au représentant de LA PRESSE que toute l'affaire pourrait être définitivement réglée dès aujourd'hui.

Tôt ce matin, en dépit de la consigne du silence imposée partout sur cette affaire, nous avons réussi à apprendre quelques menus détails sur les conditions de détention des deux Canadiens.

Les Geoffroy ne se seraient pas encore tout à fait remis de la surprise qu'ils ont eu en étant appréhendés alors qu'ils se croyaient bien à l'abri et qu'ils s'appretaient à filer le parfait amour en se relaxant une nouvelle vie à Barcelone.

Taxe d'eau: les assistés sociaux ne seront plus ennuyés

par Jeanne DESROCHERS

Le service municipal de bien-être a pris des mesures pour que certains assistés sociaux, dont la facture de taxe d'eau n'a pas été acquittée, ne soient pas ennuyés par des avis et des menaces de saisie de la part du bureau des finances de la Ville de Montréal.

Des "avocats populaires", ou conseillers au service de certains centres communautaires de quartiers défavorisés, ont fait part cette semaine des griefs de quelques centaines de personnes qui se sont adressées à eux parce qu'on les avait menacées de saisie. Les factures de taxe d'eau de ces citoyens n'auraient pas été acquittées à temps par le service de bien-être, qui paye ces comptes directement à même les fonds fournis par le ministère des Affaires sociales.

M. Jean Séguin, directeur du service de bien-être de Montréal, dit que son service a payé jusqu'ici des factures de taxe d'eau pour une somme approchant le million de dollars.

Les factures non acquittées, dit M. Séguin, sont les factures que nos clients ont négligé de nous remettre à temps. En août dernier, les chèques d'assistance sociale étaient accompagnés d'un avis au sujet de la taxe d'eau, précisant que ceux qui reçoivent une facture dont le montant n'est pas compris dans le loyer devaient envoyer cette facture au bureau de bien-être, dans l'enveloppe de retour jointe au chèque.

16,000 comptes acquittés

"Nous avons jusqu'ici payé 16,000 comptes", dit M. Séguin, qui précise que son service expédie 48,000 chèques chaque mois. Dans bien des cas, la taxe d'eau est comprise dans le prix du loyer, et l'assisté ne reçoit pas de compte séparé.

M. Séguin admet cependant que son service accuse quelque retard dans l'examen de 2,210 cas qui requièrent une enquête à domicile. Il s'agit de petits salariés et de retraités à revenus modestes, qui sans être des assistés sociaux réguliers demandent à la Ville de les aider à acquitter le compte de la taxe d'eau.

"Nous avons fourni au service des finances une liste de ces gens dont nous étudions le cas, afin qu'ils ne soient pas ennuyés par des procédures judiciaires."

Quant aux assistés sociaux réguliers qui devaient faire payer leur taxe d'eau par le service de bien-être, ils n'ont qu'à expédier à ce service les avis qu'ils reçoivent du service des finances.

Chèque amputé

M. Séguin explique un autre sujet de griefs des assistés sociaux: le chèque du mois de mars est amputé de la somme habituellement destinée aux médicaments, parce que tous les assistés sociaux peuvent maintenant se servir de la carte d'assistance médicale pour obtenir leurs médicaments chez le pharmacien. Les comptes sont directement payés par l'assistance sociale.

Il en est de même pour certains vieillards qui touchaient un supplément spécial à leur cheque mensuel, quand leur état de santé requerrait une quantité importante de médicaments.

Rue envahie par la mousse

CREMONE (AFP) — Certains habitants du village de Capralba, près de Crémone, ont eu une curieuse surprise la nuit dernière.

En ouvrant leur porte pour prendre l'air, ils se sont retrouvés dans la mousse. Une rue du village a en effet été envahie par une énorme masse de bulles s'élevant jusqu'à hauteur du premier étage des maisons.

Les pompiers ont mis quatre heures, avec leurs puissantes lances d'incendie, à faire disparaître cette fantastique tornade blanche.

Elle avait été provoquée par le déversement dans un canal d'une grande quantité de détergent.



Achats Bonis en vigueur jusqu'à samedi, 11 mars

Pour le printemps Miracle Mart a la mode que vous cherchez et, c'est moins cher!



Ensemble d'extérieur 3 pièces en acrylique

Pour bébé fille ou garçon. En acrylique à envers collé. Veste, jambières, chapeau. Teintes variées. **ACHAT BONI 888 lens.** Tailles 18, 24, 30 mois. Luvette



Imper à capuchon en Antron et coton

Imper à l'épreuve de l'eau, garni de soutache Amande ou vert. Aussi autres styles au même prix. **PRIX MIRACLE 12⁹⁷ ch.** Tailles 7 à 14. Vêtements pour fillettes



Ensemble 2 pièces en acrylique pour enfants

Comprend manteau et pantalon. Envers collé. Marine seulement. **PRIX MIRACLE 10⁹⁷ lens.** Tailles: 2 à 3X. Vêtements pour enfants



Ensemble mode pour les bambins

Chemise **ACHAT BONI 1³³ ch.** Pantalon **ACHAT BONI 2²² ch.** Chemise en polyester et coton. Tailles: 4-6X. Pantalon en nylon extensible. Tailles: 4-6X. Vêtements pour enfants

Blouse et pantalon pour les fillettes

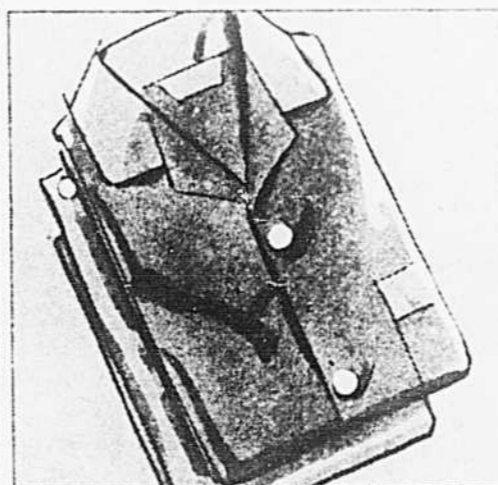
Blouse **ACHAT BONI 2²² ch.** Pantalon **ACHAT BONI 4⁴⁴ ch.** Blouse en nylon imprimé. Tailles: 7 à 14. Pantalon polyester, braguette en avant. Tailles: 7 à 14. Vêtements pour fillettes

La mode tricot facile à bas prix facile...



Maillots tricot 100% acrylique pour la détente et le sport

La nouvelle mode est au tricots de toutes sortes et de tous genres. Ceux-ci vous plairont pour leur élégance nette et sobre. Un style à encolure Wallace Beery à découpe contrastante; un autre style avec l'encolure lacee et bordure faisant contraste. Brun, rouge, bleu ou pourpre. **ACHAT BONI 344 ch.** Tailles: P, M, G.



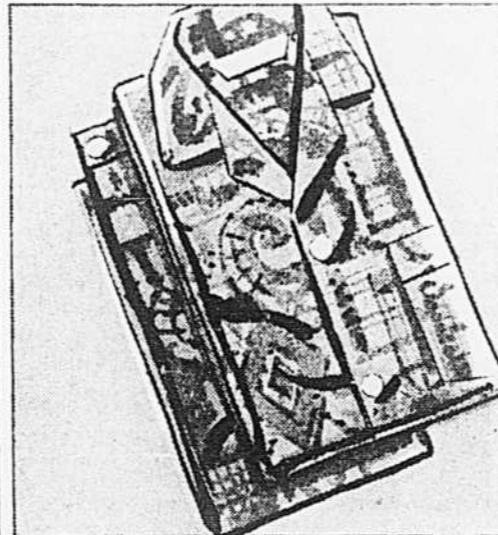
Pyjamas bicolores sans repassage pour hommes

65% polyester, 35% coton. Taille ajustable. Poche et pantalon contrastants. **ACHAT BONI 3⁹⁹ ch.** Tailles: A, B, C, D, P, M, G. Vêtements pour hommes



Caleçons imprimés à taille basse pour hommes

100% nylon extensible. Bleu, marron, noir, avec garniture contrastante. **ACHAT BONI 1³³ ch.** Tailles: P, M, G. Accessoires pour hommes



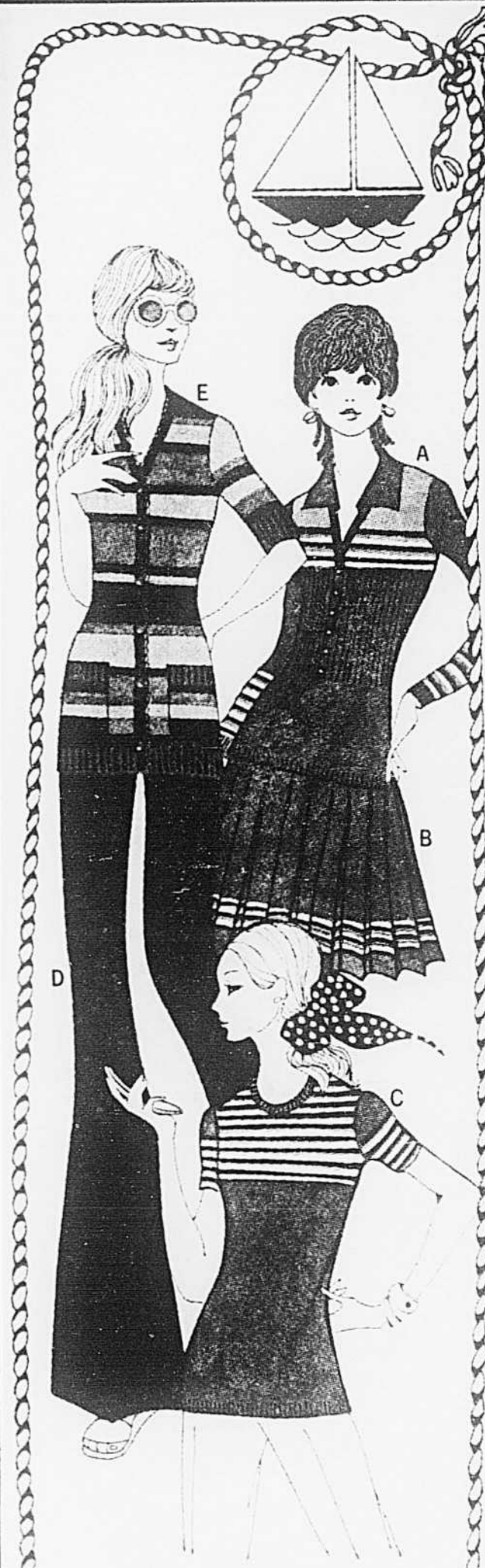
Pyjama jambes longues en coton pour garçons

Collette longue à taille élastique. Choix de teintes et d'imprimés. **ACHAT BONI 1⁷⁷ ch.** Tailles: 8 à 16. Accessoires pour garçons



Chemise en tricot pour les garçons

Style "Wallace Beery" à rayures, 4 boutons. Marine, rouge, brun, mauve. **ACHAT BONI 2⁴⁴ ch.** Tailles: 8 à 16. Chemises pour garçons



Des coordonnés de style nautique toujours en vogue!

ACHAT BONI

555 ch.

Cinq interchangeable 100% Orlon Marine/ivoire/rouge, orange/jaune/blanc, rose/lilas/blanc. Tailles: P, M, G.

- A. Pull-over en V, taille côtee.
- B. Jupe à plis et avec empiècement.
- C. Pull-over, encolure ras du cou.
- D. Pantalon évasé, taille élastique.
- E. Cardigan à manches courtes.

Tricots pour dames

CHARGE X

Le seul grand magasin canadien offrant chaque jour des aubaines à Prix Miracle

CHARGE X

11 MAGASINS À VOTRE PORTÉE DANS LE GRAND MONTRÉAL

- Allocations familiales
- "Mis: de côté" pratique
- Stationnement facile

- Place Longueuil
- Pont-Viau (Centre commercial)
- West Island Mall, Transcanadienne, Sortie 35

- Jean Talon et Pie IX
- Plaza Greenfield Park
- Place LaSalle

- Châteauguay, Boul. d'Anjou
- Plaza Côte-des-Neiges

- Place Versailles
- Plaza Alexis Nihon
- Chomedey, (Centre commercial St-Martin)

OUVERT • LUNDI À MERCREDI, 9 A.M. À 6 P.M.

• JEUDI ET VENDREDI, 9 A.M. À 9 P.M.

• SAMEDI, 9 A.M. À 5 P.M.

Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

Rançon de \$2 millions

Grâce au flair de deux chiens, une bombe est repérée de justesse dans un Boeing

NEW YORK (D'après l'AFP et l'AP) — Une demande de rançon de \$2 millions a été, hier, à l'origine d'une recherche mondiale de la bombe à travers tout le réseau aérien de la Trans World Airlines (TWA).

En effet, un Boeing de la TWA est revenu à l'aéroport international Kennedy où deux chiens spécialement entraînés pour découvrir des explosifs ont flairé un engin de plastique dissimulé dans une mallette se trouvant dans la cabine de pilotage.

Les aéroports ont été fouillés d'un océan à l'autre et certains avions de la TWA ont été contraints d'atterrir d'urgence pour des raisons de précaution. Un porte-parole de la compagnie d'aviation a expliqué: "Nous avons 595 vols quotidiens. Nous procédons à des recherches minutieuses dans chaque appareil."

Cinq bâtons d'explosif

Un avion, qui transportait le candidat démocrate à la présidence, M. Eugene McCarthy, a été dérouté sur Tulsa où il a été fouillé. Tandis qu'un autre appareil, qui se rendait de Chicago à Hartford, au Connecticut, a

atterri à Dayton, en Ohio pour une vérification.

La bombe trouvée dans l'appareil à l'aéroport international Kennedy était constituée de cinq bâtons d'explosif C4, qui aurait pu faire exploser l'avion en morceaux, a précisé le détective William Schmidt, attaché à la section bombes de la police new-yorkaise.

L'appareil, un Boeing 707, qui se rendait à Los Angeles avec 45 passagers à son bord et sept membres d'équipage, a atterri à 12 h 10 (heure de l'Etat), juste 50 minutes avant l'heure prévue pour l'explosion. L'avion avait décollé depuis trente minutes quand il a fait demi-tour pour se poser à l'aéroport international Kennedy.

Coup de téléphone

C'est à la suite d'un coup de téléphone anonyme que la bombe a été découverte. A la suite de cet appel, les enquêteurs ont découvert une note exigeant une rançon de \$2 millions et avertissant la TWA qu'un engin explosif serait dans chacun des quatre avions de la compagnie traversant les Etats-Unis et décollant à six heures d'intervalle environ, à partir d'hier à 18 heures.



telephoto UPI

Cette jeune mère tient son fils de 20 mois dans ses bras, alors qu'elle téléphone à des amis, après être descendue d'un Boeing 707 de la TWA, à l'aéroport international Kennedy. Quelques instants auparavant, une bombe avait été découverte dans la cabine du pilote de l'avion.

Deux autres appels téléphoniques ont été reçus à San Francisco à la TWA et à la Compagnie "United Air Lines", annonçant que des bombes avaient été déposées et demandant une rançon de \$250.000, mais ces alertes se sont révélées fausses.

Les deux chiens

Ils ont reçu un entraînement pendant trois ans dans une école spéciale de l'Université du Mississippi grâce à une subvention fédérale de \$12.000. Ils devaient passer leur examen public, justement hier, à l'aéroport Kennedy devant un groupe de fonctionnaires, au moment où l'alerte à la bombe a été lancée.

58 attentats

Selon le FBI, 258 attentats ou tentatives d'attentats à la bombe ont été commis durant les deux premiers mois de l'année faisant cinq morts et 23 blessés. Au cours de ces 258 incidents, 297 engins ont été utilisés dont 177 explosifs et 120 incendiaires, 55 étaient dirigés contre des immeubles commerciaux, 51 contre des résidences privées et 31 contre des bâtiments scolaires ou universitaires.



telephoto UPI

Deux chiens spécialement entraînés pour rechercher des explosifs à bord d'avions ont "découvert" une bombe qui avait été placée à bord d'un avion de la Trans World Airlines. Pendant que les policiers de la TWA placent l'engin explosif dans un camion spécialement conçu pour recevoir un tel engin, les chiens attendent avec leur maître une autre mission.

Détournement d'un hydravion sur Cuba

MIAMI, Floride (AP) — Deux hommes, armés de fusils de chasse et de revolvers, ont blessé le pilote et un mécanicien et détourné un hydravion bimoteur sur Cuba.

Ils ont contraint le copilote à faire décoller l'appareil à la suite d'un échange de coups de feu avec des policiers à terre, à l'aéroport.

Cinq passagers étaient à bord de l'appareil appartenant à la Chalk International Airlines, pour un vol régulier en direction de l'île de Bimini, aux Bahamas. Un sixième passager a sauté de l'avion et donné l'alerte.

L'incident a eu lieu à l'aéroport de la compagnie, situé entre Miami et Miami Beach.

L'appareil a atterri à La Havane deux heures plus tard. Dean Franklin, dirigeant la compagnie, a déclaré que les passagers passeraient la nuit à La Havane et regagneraient Miami aujourd'hui.

L'agent du FBI, Kenneth Whittaker, a déclaré que les assaillants avaient sauté à bord au moment où l'appareil s'appretait à décoller. Les coups de feu ont com-

mencé lorsque les deux membres de l'équipage se sont opposés à leur tentative de détournement.

Un autre agent de police a déclaré que des policiers de Miami sont arrivés sur les lieux avant que l'appareil ne décolle, et des coups de feu

ont été échangés avec les policiers. A un certain moment, les agents de police avaient réussi à bloquer le décollage de l'avion. Mais l'autre avion, posé en travers de la piste, a été enlevé lorsque les assaillants ont menacé de tuer le copilote.

Hausse de 12 p. cent des bénéfices aux USA en '71

d'après UPI
NEW YORK — Les bénéfices réalisés en 1971 par les sociétés commerciales se sont nettement améliorés par rapport au niveau déprimé qu'ils avaient connu l'année précédente, rapporte la First National City Bank.

La City Bank a indiqué hier que les bénéfices nets, après impôts, ont augmenté de 12 pour cent en 1971, mais l'amélioration provient de ventes accrues plutôt que de meilleures marges de rendement.

Si l'on excepte les résultats de General Motors, l'augmentation d'une année sur l'autre n'aurait atteint que 8 pour cent, du fait que le géant de

l'auto avait vu ses bénéfices tomber en flèche en 1970 par suite d'une longue grève en fin d'année.

Le sondage de City Bank couvre 2.700 sociétés représentant un total global de bénéfice net de \$36 milliards en 1971.

Parmi les 2.700 firmes, 1.600 entreprises de l'industrie de transformation ont réalisé \$25 milliards de bénéfice, sur des ventes de près de \$600 milliards.

La banque précise que la hausse des prix au niveau des grandes sociétés a représenté en moyenne quatre pour cent, soit environ la moitié de celle des petites compagnies.

Un adolescent tente de détourner un avion de la National Airlines

TAMPA, Floride (AFP et AP) — Un adolescent de 14 ans a été désarmé, hier après-midi, par un des gardes spéciaux à bord d'un avion de la National Airlines qui voulait détourner sur la Suède, dès le départ de l'aéroport de Tampa, en Floride.

Edmund Maddox McKee, Junior, de Treasure Island, en Floride a déclaré que l'idée lui était venue en regardant la télévision. McKee s'est présenté au contrôleur

des billets en brandissant un revolver de calibre 22 et l'a contraint à l'escorter jusqu'à l'avion.

Le pilote a cependant convaincu le jeune pirate de l'air que l'appareil n'avait pas un rayon d'action suffisant pour aller jusqu'en Suède et lui a fait ranger son arme chargée dans un sac de voyage. Il l'a ensuite ramené jusqu'au terminal où un policier l'a désarmé.

Le jeune McKee a toutefois

été remis en liberté par la suite sous une caution de \$50.000 et confié à la garde de ses parents.

Quelques heures plus tard, une autre compagnie, la Northwest Airlines, a reçu un appel téléphonique l'avertissant qu'un de ses avions se préparait à quitter Tampa pour Miami, "pourrait être détourné par un pirate avec un sac bleu".

Le départ a été retardé, les passagers fouillés, mais en vain.

ANNONCE

LA CRISE D'OCTOBRE 1970

Que se passe-t-il quand une société libre est soumise à l'épreuve du terrorisme? Les Canadiens en firent la pénible expérience en octobre 1970. Le condensé que publie Sélection du Reader's Digest de mars présente le scénario des tragiques événements qui firent les gros titres dans la presse du monde entier: l'enlèvement de James Cross puis celui de Pierre Laporte qui devait se terminer par un assassinat, les mystérieux messages du FLQ, l'opération policière sans précédent à laquelle ces faits donnèrent lieu. Par une analyse de la vie au Québec depuis la conquête, l'auteur fait voir le cheminement des événements qui ont abouti à cette crise qui porta atteinte à tous les citoyens dans leur vie et leur liberté. Achetez le numéro de mars de Sélection aujourd'hui même!

A. Gold & Sons



Parce que...
"Nous refuserons de vous le laisser porter... à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté."

FAMEUSE VENTE DE COMPLETS SUR MESURES

Nous avons plus de 100 tailleurs dans nos ateliers, prêts à confectionner votre complet à la nouvelle mode. A votre choix, nous avons une collection fabuleuse des plus beaux tissus importés. Vos mesures seront prises méticuleusement, et, quelles que soient votre taille ou votre silhouette, votre complet vous ira À RAVIR.

ORD.: \$145

\$ 118

2 pour \$230

OUVREZ UN COMPTE COURANT

388 OUEST, SAINTE-CATHERINE LES GALERIES D'ANJOU FAIRVIEW POINTE-CLAIRE 960 OUEST, SAINTE-CATHERINE

CONCOURS D'ADMISSION pour l'année 1972-1973 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Élèves potentiels: soprano, ténor, basse, Admissions par voie de concours. Disciplines instrumentales à clavier, à cordes, à vent et à percussion, chant, chant, saxophone, orgue, Mandoline, harpe, art vocal, opéra, éducation, composition, histoire de la musique, musicologie, direction d'orchestre, ou s'inscrire:

Bureau des admissions, Conservatoire de musique, 1700, rue Berri, Montréal, Tel. 873-4031

On s'inscrit par la poste ou en personne entre 10 h et 12 h et entre 14 h et 16 h, du lundi au vendredi.

DATE LIMITE:

Les concours d'admission devant avoir lieu du 18 au 25 mars, les inscriptions ne seront plus reçues après le 17 mars.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC



Habituellement — la rénovation des fenêtres constitue la partie la plus importante de la modernisation domiciliaire... En faisant installer des fenêtres RUSCO, la transformation sera remarquable.

9095 boul. Saint-Laurent Montréal 381-2511

Rusco Home Specialties (1962) INC.

Les effets des drogues synthétiques peuvent être neutralisés

par Jeanne DESROCHERS

Les chimistes ont les moyens de neutraliser les effets des drogues synthétiques. Ils ont trouvé des substances qui bloquent les effets de la drogue (accoutumance, hallucinations, nausées) et cherchent maintenant à assurer un effet durable à ces substances, qu'ils appellent des antagonistes.

M. Irwin J. Pachter, président d'un comité chargé de conseiller le président Nixon sur la lutte à la toxicomanie, et chercheur attaché à la compagnie de produits pharmaceutiques Bristol, a fait, hier, pour les étudiants de McGill un bilan de la guerre chimique contre la toxicomanie.

Il a souligné que c'est en cherchant un antagoniste contre l'héroïne que les chimistes ont trouvé la méthadone, mais que cette substance s'est révélée à la longue un antidote aussi dangereux que le poison qu'elle devait combattre, puisque le narcomane qui l'essaye ne peut plus s'en passer. L'histoire se répète, car l'héroïne devait à l'origine guérir de l'habitude de la morphine.

Premiers essais

Mais les chercheurs n'ont pas cessé de jouer avec les molécules, et ils ont finalement produit un antagoniste contre l'héroïne, une substance puissante, aux effets rapides et non-hallucinogènes. Les premiers essais n'étaient cependant pas encourageants: un narcomane devait prendre trois doses par jour de ce médicament qui revenait à \$5,000 le kilo, et à quelque \$10 la ration d'une journée.

On a amélioré la formule, et on songe maintenant à développer une sorte de capsule à injecter sous la peau, capsule qui libérerait sa dose quotidienne d'antagoniste, pendant deux ou trois mois, peut-être six.

Mais il y a mieux: une dose infime de cette puissante substance pourrait être ajoutée aux médicaments apparemment inoffensifs, comme le bon vieux remède familial, l'elixir parégorique qui sont cependant la proie des narcomanes parce qu'une fois distillés, ils produisent un concentré fort satisfaisant, en injection. De nombreux produits relèveraient ainsi inoffensifs.

Même si les chercheurs réussissent à neutraliser les drogues synthétiques (et il faudrait d'abord que les drogues synthétiques aient gagné la faveur populaire sur l'opium et ses dérivés) réussiront-ils à rejoindre beaucoup de toxicomanes assez motivés pour chercher la guérison?

400,000 héroïnomanes

M. Pachter croit que de tous ceux qui seraient traités à l'hôpital ou dans les cliniques, à des moments de crise, avec des doses à effet durable qui annuleraient pendant trois mois les "bienfaits" habituellement espérés de la drogue, plusieurs seraient déjà libérés de leur esclavage, au bout de deux ou trois traitements. Les 400,000 héroïnomanes de New York, dit le chercheur, ne sont pas tous des gens à problèmes psychologiques graves. Plusieurs d'entre eux n'auraient besoin que de cette occasion de se reconstruire. Quant aux autres, il faudrait évidemment intensifier les efforts du côté psychiatrie.

M. Pachter ne croit pas non plus que la lutte par la chimie remplacera toutes les autres formes de lutte à la toxicomanie. Les problèmes sociaux demeurent, qui ont donné naissance à cette plaie du siècle; il faut bien sûr

des gens pour continuer la lutte sur le plan social.

30,000 adeptes par an

Mais le chercheur souligne que tous les programmes de réadaptation à New York actuellement ne réussissent à atteindre que 20,000 personnes, alors que l'héroïne fait 30,000 adeptes par année!

La méthadone et la thérapie de groupe ne peuvent suffire; il faut couper les approvisionnements. La chimie peut altérer les approvisionnements et donner la chance d'un nouveau départ à des jeunes pour qui l'approvisionnement a été trop facile, à une époque où ils étaient trop influençables.

Interrogé par les étudiants sur la possibilité d'un antagoniste contre le tabac, M. Pachter a dit qu'il n'en connaissait pas. Mais contre l'alcool, il a assuré qu'il en existe de bien connus, mais qui ont été généralement mal reçus.

"Si c'est à vous-même que vous faites tort, la société ne s'en mêle habituellement pas. On ne peut forcer un alcoolique à prendre une substance qui le rendrait malade au premier verre".

Tout en déclinant le statut d'expert quand il s'agit des problèmes sociaux causés par la toxicomanie, M. Pachter a avancé l'idée que la société en viendrait peut-être à être aussi tolérante vis à vis la marijuana qu'elle l'est vis à vis l'alcool et le tabac.

Et même, avec l'avènement de ces antagonistes, on pourrait peut-être fort bien accepter qu'un homme d'affaires recherche pendant les week-ends les sensations fortes que peut lui offrir l'héroïne, s'il prend fidèlement son comprimé neutralisateur, le lundi matin.



EMPLOIS

Comme elle, des milliers de femmes et de jeunes filles ont trouvé un emploi grâce aux petites annonces. Quel que soit le travail que vous ayez à offrir, annoncez-le dans le groupe "600 — EMPLOIS".

Téléphonez au

87-47-111

Les petites annonces de

la presse

COLLÈGE MARIE DE FRANCE

4635, Chemin de la Reine Marie
Montreal 247, P.Q.

à partir de la rentrée 1972

LES GARÇONS DE 5 ET 6 ANS

peuvent également être admis en 12ème et 11ème

Les inscriptions sont ouvertes.

Téléphoner au:

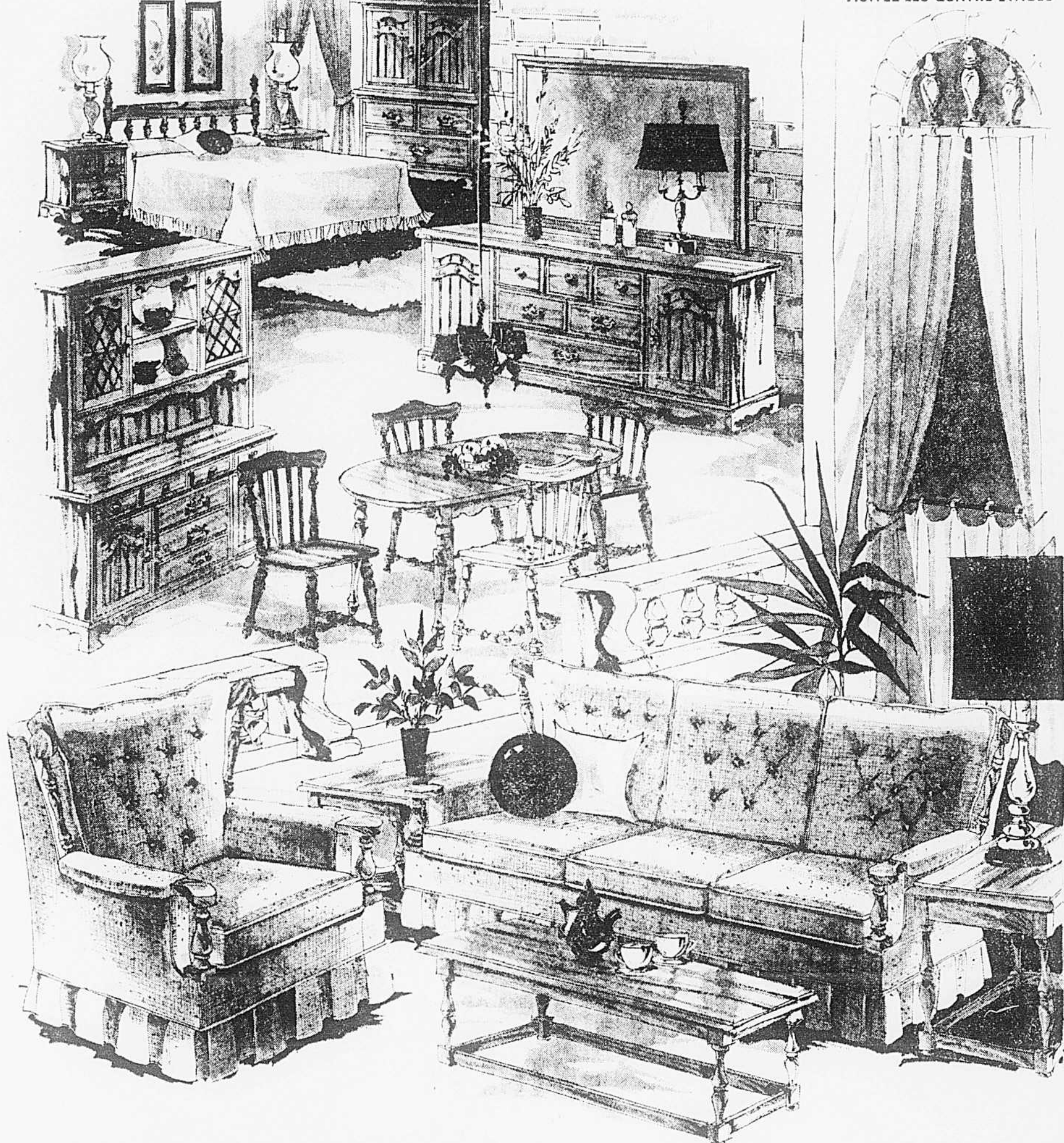
737-1177



Nos décorateurs ont agencé une centaine de pièces entièrement décorées avec les dernières créations 1972 en fait de mobiliers et accessoires. C'est une véritable fête pour les yeux! Vous y trouverez une foule de suggestions pour créer votre propre décor.

Tous les styles sont représentés: moderne, espagnol, provincial français, colonial, scandinave et autres. Notre personnel qualifié se fera un plaisir de vous aider dans votre choix.

VISITEZ LES QUATRE ÉTAGES



ENSEMBLE COLONIAL Le "Ste-Adèle"

Un attrayant ensemble qui séduira les futurs mariés par son bas prix et sa haute qualité. Il est construit de merisier massif au fini colonial.

MOBILIER DE SALON
Canapé et fauteuil à haut dossier recouverts d'un tissu uni très gais de style colonial.

MOBILIER DE CHAMBRE
Grande commode triple de 60" surmontée d'un miroir encadré; commode haute à deux portes et tiroirs à queue d'aronde et guide central; tête de lit de 54"; deux tables de chevet.

MOBILIER DE CUISINE
Table ovale à allonge et quatre chaises à dossier arrondi très confortables.

PRIX SPÉCIAL
POUR
L'ENSEMBLE
DE 13 PIÈCES

\$789



les TRIBUNAUX

Le procès Ginoux est retardé par l'affaire... Geoffroy

Pierre Ginoux, dont le deuxième procès pour le meurtre de son compatriote français André Dossman devait débiter hier, devant le juge Peter V. Shorteno, ne commencera effectivement que lundi prochain.

On a commencé le choix du jury, mais l'interrogatoire des témoins a été différé parce que le procureur de la Couronne qui doit occuper dans cette affaire, Me Gérard Girouard, est parti en Espagne pour demander l'extradition du notaire Yves Geoffroy.

Remarié, lui, pendant un congé qu'on devait lui accorder du pénitencier, pendant la période des Fêtes.

Assez bizarrement, il y a également un angle... mariage, dans le cas de Ginoux.

Il a présenté une requête aux autorités pour pouvoir marier sa petite amie, Monique Raquepas, mais même après un jugement favorable de la cour supérieure, il n'a pu le faire.

La dernière raison invoquée était à l'effet que son divorce de sa première épouse, consenti en France, ne pouvait être rapidement reconnu ici.

Il appert d'autre part que la Couronne voudrait faire entendre la jeune femme comme témoin, au deuxième procès, et que si on la laissait se marier au prévenu, elle ne serait plus contraignable.

Les jurés décideront de l'état de l'accusé

Un jury des Assises, présidé par le juge Claude Bisson, devra décider, aujourd'hui, si un prévenu est en état de subir son procès ou non.

En vertu d'un article spécial du code dont on ne se prévaut que rarement, il est en effet possible de présenter aux douze hommes qui sont appelés à décider du sort d'un prévenu la preuve médicale et psychiatrique permettant leur permettre de décider s'il souffre d'aliénation mentale ou non.

C'est le procureur de la Couronne, Me Patrick Falard, qui a réclame une telle procédure dans le cas du jeune Denis Meunier, accusé d'avoir assassiné son père, M. Alphonse Meunier, le 17 décembre 1966.

Pour sa part, le procureur de l'accusé, Me Robert LaHaye, voulait que l'instruction débute immédiatement, mais le juge Bisson a décidé que la requête de la Couronne semblait bien fondée, dans les circonstances.

La preuve se fera donc sur l'état mental du prévenu des aujourd'hui.

Me Lemieux: "La couronne est plus favorisée que la défense"

par Conrad BERNIER

Commencé depuis trois jours, l'examen des candidats-jurés au procès de Jacques Rose, accusé d'avoir enlevé le ministre Pierre Laporte, en octobre 1970, s'est poursuivi, hier, au sixième étage du Centre de détention de la rue Parthenais.

Jusqu'ici, quarante-cinq candidats ont été interrogés par les procureurs de la défense et de la poursuite. Sept d'entre eux ont été jugés inpartiaux. Ils ont aussitôt prêté serment et pris place à la tribune du jury.

Vingt-et-un candidats ont été jugés partiaux par les vérificateurs; dix ont été mis à

l'écart; cinq ont été recusés péremptoirement par le procureur de l'accusé; les autres ont été jugés inaptes à juger pour des raisons de santé.

Hier, Me Lemieux a protesté contre l'apparition d'une liste supplémentaire de candidats-jurés. A son avis, c'est là une procédure illégale qui, à toutes fins pratiques, transforme les mises à l'écart en recusations péremptoires.

"Cette liste, a déclaré Me Lemieux, a été ajoutée dans le but de brimer la défense dans ses droits. Il n'existe pas un seul Québécois authentique qui puisse accepter cela!"

Selon le procureur de Jacques Rose, les mises à l'écart de la couronne correspondent, en fait, à des recusations péremptoires. Or, dans les circonstances, il juge que la couronne est largement favorisée — celle-ci a droit à 4 recusations péremptoires et à 43 mises à l'écart — alors que la défense n'a droit qu'à douze recusations péremptoires.

Me Marcel Beauchemin a, pour sa part, répliqué que cette liste supplémentaire de candidats jurés avait été faite dans le seul but d'éviter un retard dans le choix du jury, au cas où la première liste des candidats se révélerait insuffisante.

Un juge s'étonne que l'on n'ait pas protesté

Un juge des Assises s'est étonné, hier, que certains organismes qui invoquent continuellement les droits de l'homme n'aient pas protesté à l'occasion des multiples incidents qui se sont produits à la suite de la grève des agents de la paix.

mentaux des accusés avaient été tout simplement ignorés, pendant cette grève, alors qu'on avait tout simplement enfreint les ordres d'amener les prévenus en cour, comme il se devait.

Le juge Laurent Bélanger a fait ces remarques alors que le procureur d'un jeune homme de 20 ans, Raymond Guérin, soulignait que la sentence devait être remise parce que le travailleur social qui devait préparer un rapport pré-sentenciel n'avait pu entrer en contact avec le prévenu.

A la requête de Me Michel Leclair, donc, la sentence du prévenu a été ajournée au 16.

Le procureur de la Couronne, Me Paul Bélanger, a pour sa part fait remarquer qu'il ne s'opposait pas à cette requête, soulignant par ailleurs que les derniers délits du prévenu avaient été commis alors qu'il était déjà en liberté conditionnelle pour des crimes antérieurs.

Le juge Bélanger se dit d'avis que les droits fon-

5000 PRIX D'ESCOMPTE

EN PLUS TIMBRES "GOLD STAR" et LA CARTE BONANZA POUR DES TIMBRES GOLD STAR EXTRA GRATUITS.

UNION SUPERMARKETS

LE SUPERMARCHÉ DE L'ESCOMPTE

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE SAMEDI 11 MARS 1972

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

EAU DE JAVEL "PURITY"

BAS PRIX UNION

CONT. 128 OZ **49¢**

BRIOGHES AU CAFÉ "UNION"

CH. **39¢**

PAPIER DE TOILETTE "WHITE SWAN"

8 ROUL. DANS 2 PQT **\$1**

JUS DE TOMATES "ELEGANT"

QUALITÉ DE CHOIX

6 BTES 19 OZ **89¢**

ANANAS TRANCHÉS "PICNIC"

QUALITÉ DE CHOIX

3 BOÎTES 28 OZ **89¢**

BISCUITS SODA "UNION" SALES OU NON SALES

PQT 1 LB **35¢**

BISCUITS ENROBÉS DE CHOCOLAT "UNION"

BOÎTE DE 24 BISCUITS **39¢**

ESSUIE-TOUT "WHITE SWAN"

2 ROUL. DANS 1 PQT **58¢**

PAPIER MOUCHOIR "CAPRICE"

BOÎTE DE 400 FEUILLES **33¢**

BREUVAGES AUX FRUITS "ELEGANT"

VARIÉS

CONT. 64 OZ **45¢**

BLÉ D'INDE EN GRAINS

QUALITÉ DE FANTAISIE

4 BOÎTES 12 OZ **89¢**

EAU MINÉRALE "CARIGNAN"

4 BOUT. 30 OZ **89¢**

SOUPES "UNION" AUX TOMATES OU AUX LÉGUMES

BOÎTE 10 OZ **12¢**

SACS À DÉCHETS

GRANDEUR POUR LA CUISINE 19" x 19"

10 DANS 1 PQT **19¢**

POIS VERTS TENDRES "LEGION"

QUALITÉ RÉGULIÈRE

6 BOÎTES 19 OZ **\$1**

CRISTAUX "PRESIDENT" À SAVEUR DE FRUITS

ENV. 3 1/4 OZ **10¢**

THÉ en SACHETS "UNION"

DANS 1 PQT **64¢**

RÔTI DE BOEUF ENTRECROISÉ FRAIS CONGELÉ

ESCOMPTE 20¢ LB **79¢**

JAMBON PRÊT À MANGER

LB **59¢**

JAMBON "PICNIC" RÉGULIER

LB **43¢**

STEAK DÉLICATISÉ "MINUTE"

LB **99¢**

SPENCER STRIP-LOIN

MORCEAU 4-5 LB **89¢**

BOEUF À RAGOÛT MAIGRE

LB **88¢**

BOEUF HACHÉ FRAIS BAS PRIX

3 LB **\$1.59**

RÔTI DE BOSTON

BAS PRIX "UNION" LB **99¢**

RÔTI DE GROUPE DE BOEUF

10 LB OU PLUS **79¢**

LONGES DE PORC

Frais congelés Bout des côtes 3 x 4 lb LB **59¢**

CÔTELETTES DE PORC

LB **69¢**

JARRET DE PORC

LB **33¢**

FLAMINGO POULETS OU "C.C.S."

POUR B.B.Q. "CRY-O-VAC" CATÉGORIE "A" 3 À 4 LB **38¢**

SMOKED MEAT "CAPRI" ou "DUNN'S"

4 ENV. 2 OZ **79¢**

SAUCISSES "LA BELLE FERMIÈRE"

LB **75¢**

SAUCISSES FUMÉES "HYGRADE"

PQT. 1 LB **63¢**

TOMATES ROUGES "SUNKIST" IMP. DU MEXIQUE GR. 6x7 CANADA NO 1

3 LB **69¢**

SALADE "ICEBERG" IMP. E.-U. GR. 30

2 POUR **39¢**

POULETS POUR RÔTIR 4 À 5 LB CANADA CATÉGORIE "A"

LB **45¢**

JEUNES DINDONS 20-24 LB CANADA CATÉGORIE "A"

LB **38¢**

DESSERTS PARFAIT VARIÉS - "GOORSH" CONT. 12 OZ

29¢

CÔTELETTES D'AGNEAU DU PRINTEMPS TENDRE IMPORTÉ

lb **49¢**

ORANGES "SUNKIST" IMP. DE CALIFORNIE GR. 180

3 DOUZ. **99¢**

FRAISES FRAICHES IMP. DU MEXIQUE

CASSEAU **29¢**

POIRES D'ANJOU B.C. EXTRA FANCY

3 LB **69¢**

Quelqu'un veut ce que vous ne voulez plus

Vendez-le par les Annonces classées

87-47-111

BREVETS D'INVENTION

Marques de commerce
 Dessins de fabrique
 en tous pays

MARION ROBIC & ROBIC

2100, Drummond, Montréal 107
 Téléphone 288-2152

UNION SUPERMARKETS



PASCAL

Vente du Printemps BONI \$1.00



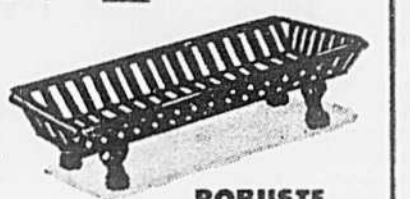
ACCESSOIRES DE FOYER EN FER FORGÉ - PRIX RÉDUITS



ECRAN \$26.95
CHENETS: DE \$8.95 à \$14.95
JEU D'OUTILS \$17.95



PANIER A BOIS NOIR
AVEC POIGNÉE ET BORDURE EN LAITON
\$9.95



ROBUSTE GRILLE DE FOYER
CÔTES AMOVIBLES POUR BÛCHES
24" x 13" } 27" x 13"
\$7.47 } \$8.97

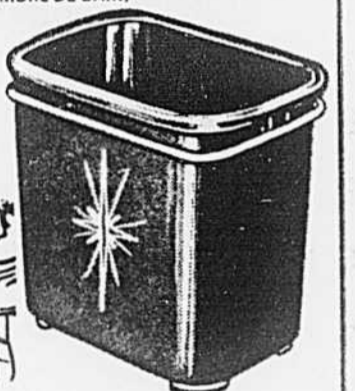


ECOULEMENT DE STOCK
JEU D'OUTILS pour FOYER
PRIX D'ECOULEMENT
\$12.99 LE JEU

VIEUX FER NOIR
FINI MAT BASE ANTIQUE
\$7.99 LE JEU



POUBELLES SUSPENDUES POUR LE CABINET DE CUISINE
TOUJOURS UTILES POUR LA CHAMBRE DE BAIN, BUANDERIE OU LA CUISINE
ANNEAU CHROME - SE VISSE APRES LE PANNEAU DE PORTE
SACS EN PLASTIQUE DE PETIT FORMAT S'ACCROCHENT SOUS L'ANNEAU
\$1.33 CH.
SACS EN PLASTIQUE 15 pour **29¢**



REPRODUCTION DE **RABOTS A BOIS ANTIQUES**
POUR USAGERS OU COLLECTIONNEURS
7 POUCES DE LARGEUR
97¢



"SUPER QUALITE"
SPATULE POUR CIMENT ET PLATRE FORGÉ D'UNE SEULE PIÈCE
5 POUCES **77¢** CHACUNE
7 POUCES **97¢** CHACUNE
10 POUCES **\$1.33** CHACUNE



MASSE A MANCHE LONG ESTAMPÉES - MANCHE INCLUS
6 LB \$3.95 | 8 LB \$4.95 | 10 LB \$5.95 | 12 LB \$6.95
EPARGNEZ SUR **PIED-DE-BICHE FORGÉS**
12 POUCES | 18 POUCES | 24 POUCES | 36 POUCES
65¢ | 85¢ | \$1.19 | \$1.87

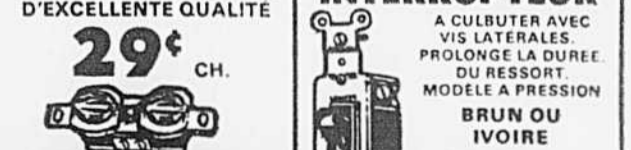
ACHETEZ VOS FILS ELECTRIQUES ET AUTRES FOURNITURES AU PRIX DU GROS

"LOOMEX" NOUVEAUX BAS PRIX POUR FILAGE DANS LES MURS, LES PLAFONDS, LES SOUS-SOLS, PAR-TOUT OU VOUS VOULEZ CACHER LES FILS. AVEC PRISE DE TERRE

ROULEAU DE 250 PI.	ROULEAU DE 125 PI.	ROULEAU MOINS 125 PIEDS
7¢	8¢	10¢
LE PIED \$17.50	LE PIED \$10.00	LE PIED \$10.00



RACCORDS SUPER D'ENROULEMENT FACILE
5 pour **9¢**
20 pour **97¢**



RECEPTACLE D'EXCELLENTE QUALITE
29¢ CH.



BOITE EN ACIER MONOPIÈCE AU FINI PLAQUE BRILLANT, TRÈS ÉPAIS
30¢ CH. 10 pour **\$2.70**



RACCORD ROBUSTE
9¢ CH. BOITE DE 50
7 1/2¢ CH.

ENS. 3 MCX — INOXYDABLE COMPREND 2 CASSEROLES ET 1 POÊLE A FRIRE



LE COMPLÉMENT IDEAL POUR TOUTE CUISINE exterieur poli, interieur satine
\$3.99 L'ENS

RÂPE et CASSEROLE EN ALUMINIUM



4 SORTES DE RAPES — 8" DE DIAMETRE
97¢
PRATIQUE POUR LA CUISINE OUVRE BOITE OUVRE BOUTEILLE ET TIRE BOUCHON
67¢

LIGNEE COMPLETE MONTANTS et SUPPORTS KV — 5 FINIS



CONCEVEZ VOUS-MÊME LA DISPOSITION DE VOS ETAGERES MURALES
ETAGERES AU NOUVEAU MOTIF **BOIS DE TEAK**
Riche motif de teck sur pellicule laminee à une robuste etagère 3 1/4"
largeur 8" | largeur 10"
24" | \$1.99 ch. | \$2.49 ch.
36" | \$2.79 ch. | \$3.79 ch.
48" | \$3.99 ch. | \$4.99 ch.

BAR FINI NOYER DE 48"

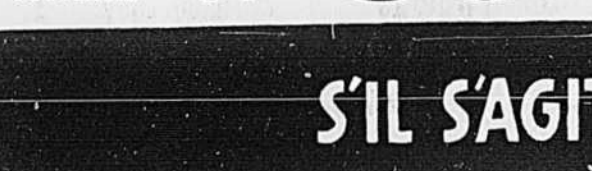
HAUTEUR 40", LARGEUR 14 1/2" — POUR LE BUREAU OU LA MAISON, DESSUS "ARBORITE" AVEC BORDURE VINYLE.
AUBAINE SPECIALE **\$29.95**



LE CÔTÉ DU BARMAN (ILLUSTRE CI-DESSOUS) A UNE TABLETTE ET DES PORTES COULISSANTES.
TABOURETS CHROMES AVEC SIÈGES NOIRS REMBOURRÉS **\$7.95** CH.

GRANDE QUANTITE A PRIX DE VENTE MOUSSE A REMBOURRAGE

SOUPLE MOUSSE DE PLASTIQUE DE POLYURETHANE, SE COUPE FACILEMENT ET SE RATTACHE POUR FORMER DE GRANDES LONGUEURS, NON ALLERGIQUE, ETIRABLE.
AUBAINES SPECIALES
1" x 20" x 40" **97¢**
1" x 20" x 60" **\$1.37**
2" x 20" x 60" **\$2.67**
2" x 24" x 72" **\$4.37**
3" x 24" x 72" **\$5.97**
4" x 30" x 72" **\$9.97**
CIMENT LATEX
4 OZ. PINCEAU A MÊME LE COUVERCLE **87¢**



REGARDEZ CES PRIX. DES AUJOURD'HUI, VOUS POUVEZ ENJOLIVER VOTRE DEMEURE VOUS ECONOMISEREZ \$1.00 DE PLUS EN BONI SUR NOS RÉDUCTIONS RÉGULIÈRES DE TOUS LES JOURS

PEINTURES B-H DE QUALITÉ



CHOIX DE COULEURS ET BLANC



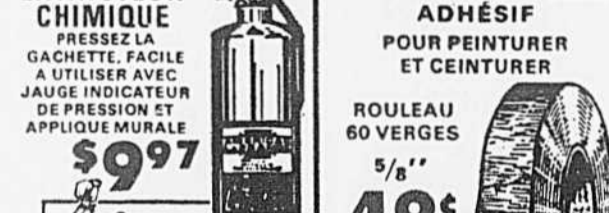
PEINTURE POUR MUR DE SOUS-SOL "BONDEX"
N'EXIGE QU'UNE SEULE COUCHE
PRIX PASCAL \$5.95 PRIX BONI \$4.95 GAL



PEINTURE D'INTERIEUR DE QUALITÉ "WONDER WALL"
POUR MUR ET BOISERIE
CHOIX DE COULEURS ET BLANC SEMI-LUSTRE ET FINI LATEX
PRIX PASCAL \$5.95 PRIX BONI \$4.95 GAL



PEINTURE LATEX "PARKLANE"
8 COULEURS ET BLANC
PRIX PASCAL \$3.95 PRIX BONI \$2.95 GAL



PEINTURE "ANTI-ROUILLE" TREMCLAD
PREVIENT LA ROUILLE SUR TOUTE SURFACE METALLIQUE.
CHOIX DE TEINTES LUSTRÉES: NOIR, ROUGE, VERT GRIS, BLANC OU ALUMINIUM
PRIX PASCAL \$10.95 PRIX BONI \$9.95 GAL



PEINTURE A BETON POUR PLANCHERS DE SOUS-SOL ET GARAGES
PRIX PASCAL \$5.97 PRIX BONI \$4.97 GAL



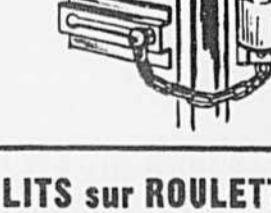
PEINTURE B-H CREST
EXTERIEUR - INTERIEUR LATEX - SEMI-LUSTREE
BLANC MAT ET EMAIL BLANC
PRIX PASCAL \$6.25 PRIX BONI \$5.25 GAL



PEINTURE "ANTI-ROUILLE" TREMCLAD
PREVIENT LA ROUILLE SUR TOUTE SURFACE METALLIQUE.
CHOIX DE TEINTES LUSTRÉES: NOIR, ROUGE, VERT GRIS, BLANC OU ALUMINIUM
PRIX PASCAL \$10.95 PRIX BONI \$9.95 GAL



PEINTURE "ANTI-ROUILLE" TREMCLAD
PREVIENT LA ROUILLE SUR TOUTE SURFACE METALLIQUE.
CHOIX DE TEINTES LUSTRÉES: NOIR, ROUGE, VERT GRIS, BLANC OU ALUMINIUM
PRIX PASCAL \$10.95 PRIX BONI \$9.95 GAL



PEINTURE "ANTI-ROUILLE" TREMCLAD
PREVIENT LA ROUILLE SUR TOUTE SURFACE METALLIQUE.
CHOIX DE TEINTES LUSTRÉES: NOIR, ROUGE, VERT GRIS, BLANC OU ALUMINIUM
PRIX PASCAL \$10.95 PRIX BONI \$9.95 GAL



PEINTURE "ANTI-ROUILLE" TREMCLAD
PREVIENT LA ROUILLE SUR TOUTE SURFACE METALLIQUE.
CHOIX DE TEINTES LUSTRÉES: NOIR, ROUGE, VERT GRIS, BLANC OU ALUMINIUM
PRIX PASCAL \$10.95 PRIX BONI \$9.95 GAL

SÉLECTIONNÉ PEINTURE DE QUALITÉ GARANTIE

BOUCHE-PORES POUR LA MAISON
LATEX SATIN
PRIX PASCAL \$8.50 PRIX BONI \$7.50 GAL
SEMI-LUSTRE
PRIX PASCAL \$8.50 PRIX BONI \$7.50 GAL
EMAIL LUSTRE
PRIX PASCAL \$9.50 PRIX BONI \$8.50 GAL



PLASTIQUE LIQUIDE "VALSPAR"
POUR L'EXTERIEUR OU L'INTERIEUR IMPERMEABLE ET RESISTE A L'USURE
PRIX PASCAL \$13.50 PRIX BONI \$12.50 GAL



PEINTURE "ANTI-ROUILLE" TREMCLAD
PREVIENT LA ROUILLE SUR TOUTE SURFACE METALLIQUE.
CHOIX DE TEINTES LUSTRÉES: NOIR, ROUGE, VERT GRIS, BLANC OU ALUMINIUM
PRIX PASCAL \$10.95 PRIX BONI \$9.95 GAL



PEINTURE "ANTI-ROUILLE" TREMCLAD
PREVIENT LA ROUILLE SUR TOUTE SURFACE METALLIQUE.
CHOIX DE TEINTES LUSTRÉES: NOIR, ROUGE, VERT GRIS, BLANC OU ALUMINIUM
PRIX PASCAL \$10.95 PRIX BONI \$9.95 GAL



PEINTURE "ANTI-ROUILLE" TREMCLAD
PREVIENT LA ROUILLE SUR TOUTE SURFACE METALLIQUE.
CHOIX DE TEINTES LUSTRÉES: NOIR, ROUGE, VERT GRIS, BLANC OU ALUMINIUM
PRIX PASCAL \$10.95 PRIX BONI \$9.95 GAL



PEINTURE "ANTI-ROUILLE" TREMCLAD
PREVIENT LA ROUILLE SUR TOUTE SURFACE METALLIQUE.
CHOIX DE TEINTES LUSTRÉES: NOIR, ROUGE, VERT GRIS, BLANC OU ALUMINIUM
PRIX PASCAL \$10.95 PRIX BONI \$9.95 GAL



"SUPER QUALITE"
JEU DE TOUREVIS
2 ORDINAIRES 1 PHILLIPS 1 ROBERTSON
SE LOGENT DANS LE MANCHE
PRIX PASCAL \$1.37 LE JEU



FERRURES de CHEVALETS
A MONTAGE RAPIDE POUR MADRIER 2 x 4 SE PLIE POUR UN TRANSPORT FACILE
JEU DE 2 pour **\$1.96**



COMMUTATEUR
A INTENSITÉ CROISSANTE, DE ZÉRO À PLEINE CLARTE. POUR LES DINERS ROMANTIQUES.
RETIREZ L'ANCIEN ET INSTALLEZ
\$6.99 CHACUN



ECUREUIL CASSE-NOISETTES EN FONTE
97¢



MODELE NO. 310R EXTINGUEUR CHIMIQUE
PRESSEZ LA GACHETTE, FACILE A UTILISER AVEC JAUGE INDICATEUR DE PRESSION ET APPLIQUE MURALE
\$9.97



PAPIER-CACHE ADHESIF POUR PEINTURER ET CEINTURER
ROULEAU 60 VERGES 5/8"
49¢ ch.
3/4"
59¢ ch.



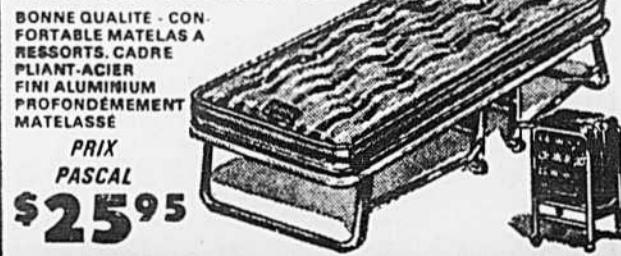
CHAINE de SECURITE AVEC 2 CLEFS
\$3.49



POUR VOTRE PROTECTION CONTRE LE FEU ET VOL. FONCTIONNE AVEC 2 PILES ORDINAIRES. NO 999 CONTRE LE VOL - SE DECLENCHÉ LORSQUE LA PORTE EST OUVERTE.
\$1.33
NO 995 ALARME FEU ET VOL - LA CHALEUR PROVOQUE LE DECLENCHEMENT
\$2.33



TRINGLE À RESSORT "DRIP-DRY-ROD"
S'AGRIPE SOLIDEMENT AU MUR
\$1.97 CH.



LITS sur ROULETTES
BONNE QUALITÉ - CONFORTABLE MATELAS A RESSORTS. CADRE PLIANT-ACIER FINI ALUMINIUM PROFONDEMENT MATELASSÉ
PRIX PASCAL \$25.95

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE... VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

IL Y A UNE SUCCURSALE PRÈS DE CHEZ-VOUS

MAGASINS
• Côte-des-Neiges et Bedford 735-2534
• 301 ouest, rue Craig 866-5692
• 1494 ouest, rue Sainte-Catherine 935-1156
• 5742, avenue du Parc 274-6453
• 4050, rue Wellington, Verdun 761-4581
• 4833 ouest, rue Sherbrooke 937-3918

CENTRES D'ACHATS
• Boulevard Pie-IX, Jean-Talon est 722-4681
• Normandie-Boul. de Salaberry 334-6311
• Dorval-950, chemin Herron 631-4291
• Fairview-Pointe-Claire 695-6655
• Greenfield Park-473, boul. Taschereau 672-1771
• Place Versailles-7505 est, rue Sherbrooke 353-1150

COMPTOIR DES COMMANDES POSTALES
301 RUE CRAIG O.

LIVRAISON MINIMUM \$10.00
VENEZ CONSTATER NOS BAS PRIX



Les Maple Leafs confient la télédiffusion de leurs parties à CTV

d'après PC
La télédiffusion traditionnelle, par le réseau anglais de Radio-Canada, d'une partie des Maple Leafs de Toronto, quand ils affrontent un club visiteur sur leur glace, sera confiée, pour la première fois samedi soir à CFTO-TV, une station du réseau privé CTV, grand rival de la société d'Etat.

Il n'y avait pas moyen d'en savoir beaucoup plus long sur le sort des futures parties de la Ligue de Hockey Nationale jouées à Toronto. La transmission des joutes de la LHN est l'émission la plus en vogue de toutes les émissions télévisées en provenance de Toronto.

Lundi, M. Harold Ballard, président du Maple Leafs Gardens, a commandé l'éviction de Radio-Canada des lieux, parce qu'il en avait assez des arrêts de travail des techniciens de la télévision d'Etat.

Depuis le 4 décembre, les techniciens, membres de NABET, ont abandonné leurs postes derrière les caméras de télévision, à quatre reprises, au Gardens, après avoir commencé la transmission d'une partie.

M. John Bassett, président de CFTO, n'a pas hésité un instant à accepter l'offre de M. Ballard.

En conciliabule
De leur côté, les dirigeants de Radio-Canada étaient en conciliabule, hier matin, pour considérer les aspects juridiques de ce changement de réseau.

Pris entre deux feux, on

Pour un centre communautaire autonome

par Jeanne DESROCHERS
Le fidèle noyau de 200 à 200 citoyens qui suit de près l'évolution des services communautaires de Pointe-Saint-Charles, convoqué, hier soir, en assemblée spéciale, pour examiner les finances déficitaires du centre, s'est prononcé en faveur du statu quo. Pointe-Saint-Charles veut garder un centre communautaire autonome et ne veut pas se transformer en Centre local de services communautaires, selon les modalités proposées par le bill 65.

Autant que les médecins, les citoyens de Pointe-Saint-Charles se méfient de l'ingérence gouvernementale.

Mais le centre a des problèmes immédiats à régler: un déficit de \$7,000, un autre de \$12,000 à prévoir d'ici la fin du mois, date qui marquera la fin de l'année fiscale.

La somme à couvrir est à peu près celle qu'il faut soustraire des dernières prévisions budgétaires, par suite du retrait de certains services qui ont emmenagé ailleurs, entraînant avec eux les conventions des différentes fédérations d'œuvres.

C'est ainsi que le Red Feather n'a déboursé que \$10,000 des \$20,000 prévus en subventions aux services communautaires, et la Fédération de Catholic Community Services, \$12,865 des \$15,000 prévus. Des agences anglophones rattachées à chacune de ses fédérations ont emmenagé à un autre centre communautaire, rue Laprairie.

Le centre a aussi perdu quelque \$6,000 de loyers, à la suite du déménagement de la succursale du service municipal de bien-être.

L'assemblée d'hier soir a manifesté une intention très arrêtée "d'obliger" les fédérations à respecter les engagements pris l'an dernier.

Un comité spécial a été formé, dans le but d'organiser les moyens de pression et les manifestations nécessaires "pour que ceux qui se sont engagés à payer payent". Ces moyens de pression pourraient aller jusqu'à boycotter la campagne des Fédérations.

ARRÊTEZ REGARDEZ CHOISISSEZ...

Les pages d'annonces classées contiennent un choix assez abondant de valeurs de toutes sortes que vous trouverez presque tout ce que vous pouvez désirer. Qu'il s'agisse d'une maison ou d'une voiture usagée, d'une machine à coudre ou d'un réfrigérateur, vous les trouverez dans

les annonces classées "LA PRESSE"

trouvait l'agence de publicité MacLaren Advertising, qui détient les droits de retransmission par télévision de toutes les parties de la LHN, au Canada. Elle vend la publicité des parties à des commanditaires, puis paie les équipes pour leur spectacle et les réseaux pour leur temps.

Canadiens-Black Hawks
Tous les samedis les parties de la LHN sont transmises par Radio-Canada et tous les mercredis par CTV. Les partisans du Toronto voient les Leafs en action, quand ils

jouent au Gardens, les soirs prévus au calendrier et durant les séries éliminatoires.

Parmi les problèmes juridiques discutés par les dirigeants de Radio-Canada, il y avait le droit de M. Ballard de réserver les services d'une autre station de télévision, ainsi que le contrat entre Radio-Canada et l'agence de publicité.

On ignorait si la partie de samedi prochain, opposant les Maple Leafs aux Golden Seals, de la Californie, serait la seule touchée par ce changement.

Selon leurs programmes,

les réseaux français et anglais de Radio-Canada se proposaient samedi de retransmettre d'un bout à l'autre du pays la partie entre les Canadiens de Montréal et les Black Hawks de Chicago.

Il y avait toujours exception pour la région de Toronto, qui devait avoir sur le petit écran du réseau anglais local de Radio-Canada, la partie du Maple Leaf Gardens.

Si Radio-Canada obtient de ses techniciens de Montréal la promesse qu'ils travailleront à la transmission complète de la partie, jouée à

Montréal, cette dernière sera retransmise tel que prévu. Dans ce cas, la société d'Etat ne perdrait que la partie de Toronto, retransmise par CFTO.

Une garantie
Mais, si Montréal ne peut garantir la transmission de la partie des Canadiens et des Black Hawks, MacLaren accordera à CTV de retransmettre, par l'intermédiaire de CFTO, la partie de Toronto d'un bout à l'autre du Canada.

M. Ted Hough, vice-président de MacLaren, avait

déclaré lundi qu'il pouvait attendre jusqu'à la fin de la journée de mercredi pour obtenir cette garantie de Radio-Canada.

Samedi dernier, les techniciens de NABET avaient abandonné tout travail, à Montréal. Quand la station de Montréal a transmis l'émission émanant de la station de Toronto, pour permettre aux téléspectateurs mont-réalis de suivre la partie des Maple Leafs, au réseau anglais, les membres de NABET, à Toronto, ont jugé qu'il s'agissait d'un bris de grève.

Les techniciens de Toronto avaient alors quitté leurs caméras, au Gardens, mettant fin au spectacle après 17 secondes de jeu.

Le réseau anglais de Radio-Canada avait alors fait en sorte de reproduire le match opposant Boston et Detroit, déjà en marche depuis une trentaine de minutes. Aussitôt, les téléspectateurs enrages avaient inondé les bureaux locaux de Radio-Canada et ceux du Gardens d'appels téléphoniques.

Lui-même en colère, M. Ballard avait qualifié le geste des techniciens de

scandaleux et avait juré qu'il ne laisserait pas Radio-Canada permettre qu'une telle anomalie se produise de nouveau chez lui.

"J'en ai assez d'eux. La prochaine fois qu'ils se présenteront aux portes du Gardens, ils devront payer leurs billets — si seulement ils peuvent en avoir.

On doit assurer aux partisans des Leafs la transmission télédiffusée de notre lutte pour participer aux éliminatoires. Ces partisans méritent un tel respect, les joueurs aussi, ainsi que les commanditaires."

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS **K mart** **EN SOLDE LES 8-9-10-11 MARS**
Une division de S.S. KRESGE COMPANY Limited

DU 8e ANNIVERSAIRE AUBAINES tant qu'il y en aura



MANTEAUX TOUTES-SAISONS en nylon et coton
Prix K-Mart **12.99**

Style classique pour le plus ou le beau temps. Tous doubles de tissu de rayonne. Manche brun, nouvelles teintes printanières en vogue. Tailles dames 16-24. Jeunes filles 10-18. Junior 7-15.

TISSUS CRIMPKNIT À LA VERGE
Prix K-Mart **2.77** la v.

Crimpknit 100% polyester. 60" de large. Lavable — sèche à l'égalitément — ne requiert pas de repassage. Teintes sobres, dans des motifs variés.



BAS-CULOTTE TAILLE UNIVERSELLE
Prix K-Mart **57¢**
4 jours seulement

Bas entièrement diaphane en nylon extensible 100%. Tailleur en vogue. Beige, taupe, café, sautoir, lilas, bourgogne, marine, gris, noir.

BLOUSE IMPRIMÉE À MANCHES LONGUES
Crepion polyester! Prix K-Mart Longueurs 26-27". Imprimés au rouleau dans des teintes en vogue. Tailles 32-38. **3.99**



PANTAILLEURS 2 pièces
Tricot nylon/acétate dans des couleurs et des rayures. Tailles junior et dames 8-16 et 10-18. Marine et tons pastel. Prix K-Mart **7.99** chacun



SAC DE FIL PHENTEX
Prix K-Mart **1.99** la lb
4 jours seulement

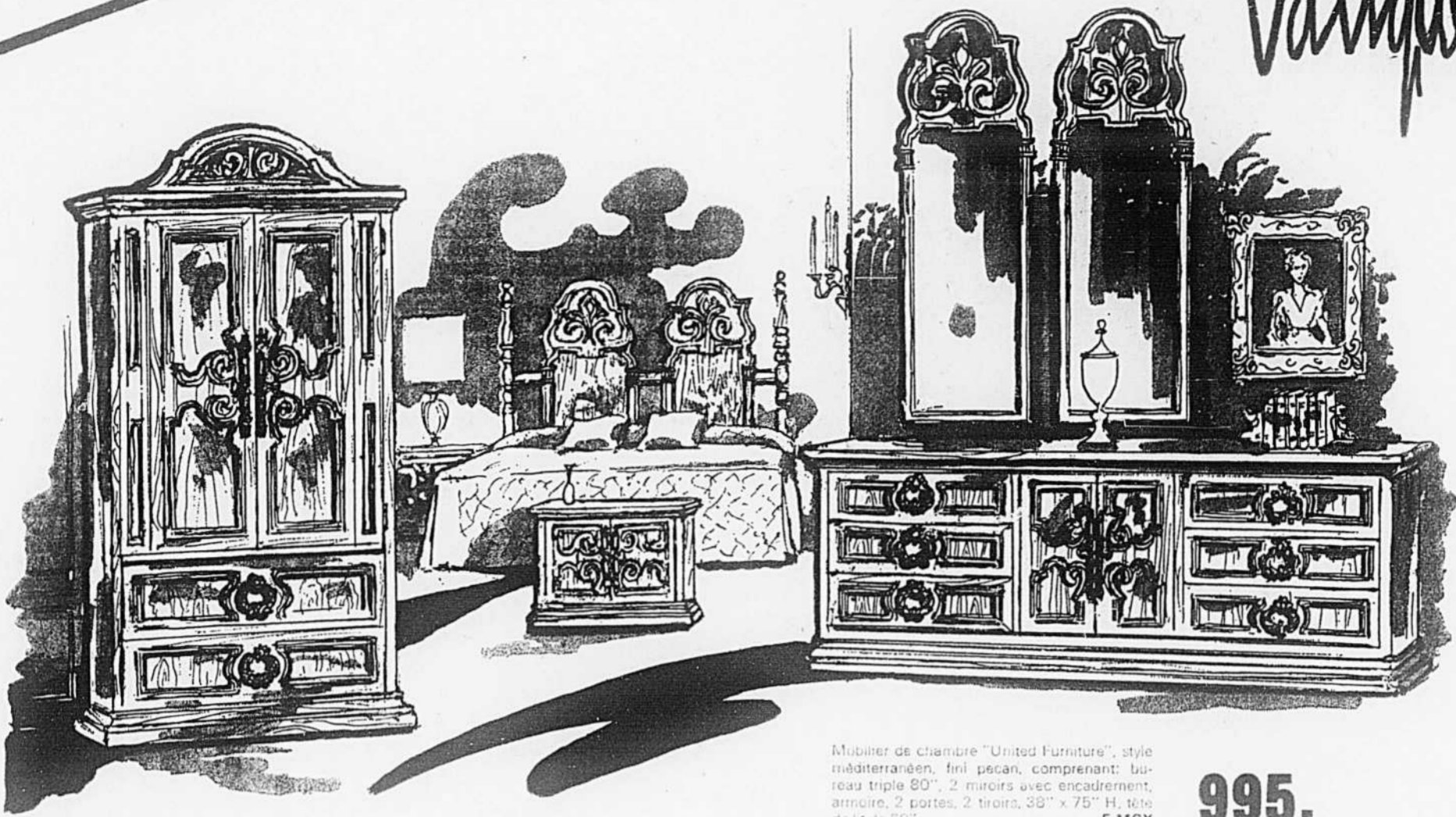
Environ 1 lb par sac 2 et 3 brins. Nouvelles teintes.

Linge de maison	DIVERS	VÊTEMENTS D'ENFANTS	VÊTEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS	PRÊT-À-PORTER	APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES ET ÉLECTROMÉNAGERS, QUINCAILLERIE	USTENSILES DE CUISINE
ENSEMBLE DE SERVIETTES "ENCHANTED FLOWER" Debarbouillette 54¢ ch. Essuie-mains 1.12 ch. Serviette de bain 1.99 dh. 4 JOURS SEULEMENT	BISCUITS AU CHOCOLAT CADBURY Prix K-Mart 97¢ 3 paquets NOIX ASSORTIES K mart, 1 lb 99¢ la boîte MONTRES PARKER pour hommes, femmes, garçonnets Prix K-Mart 7.99 ch. FOURRE-TOUT EN TOILE ET VINYLE Prix K-Mart 8.33 4 JOURS SEULEMENT SOCLE À FOUGÈRE AVEC SOUCOUBE 8" Prix K-Mart 3.67 4 JOURS SEULEMENT SOCLE À FOUGÈRE AVEC POT DE 10" Prix K-Mart 4.99 4 JOURS SEULEMENT PAILLASSON ORIENTAL WILTON 2' x 4' Prix K-Mart 2.99 MACHINE À ÉCRIRE BROTHER OPUS 888 Prix K-Mart 49.95 4 JOURS SEULEMENT LAMPADAIRES SUR MAT 2 et 4 AMPOULES Prix K-Mart 1.94 ch. POUF HEXAGONAL Prix K-Mart 7.99 ENSEMBLE STÉRÉO 3 PIÈCES AMFM Prix K-Mart 99.33	DORMEUSES EN RATINE POUR BÉBÉS, P-M-G Prix K-Mart 1.99 4 JOURS SEULEMENT CULOTTES BOXER POUR BAMBINS 2-3x et GARÇONNETS 3-6x Prix K-Mart 1.44 ch. TRICOTS POLO POUR GARÇONNETS 4-6x Prix K-Mart 1.99 ch. PANTALONS POUR GARÇONNETS 4-6x EN TISSU CROISÉ BROSSÉ Prix K-Mart 2.44 JOUETS CAMIONS "BUDDY I BRUTES" Prix K-Mart 93¢ 4 JOURS SEULEMENT TRICYCLES À PRIX MODIQUES Roues 10" 11.99 Roues 12" 13.99 Roues 16" 15.99 4 JOURS SEULEMENT BICYCLE TRANSFORMABLE AVEC ROUES D'ÉQUILIBRE Prix K-Mart 34.97 4 JOURS SEULEMENT	PANTALONS EN SATINETTE BROSSEE POUR GARÇONS Prix K-Mart 3.84 jambes évasees 26-34. BLOUSONS EN POPELINE ET POP-O-LIN POUR GARÇONS 8-18 Prix K-Mart 5.74 chacun BAS NYLON EXTENSIBLE POUR HOMMES Prix K-Mart 2.99 4 JOURS SEULEMENT OXFORD DE JARDINAGE EN VINYLE pour HOMMES, 7-12 Prix K-Mart 3.00 4 JOURS SEULEMENT OXFORD DE TENNIS ENFANTS 6-10 GARÇONNETS 11-2 GARÇONS 3-6 Prix K-Mart 1.12 4 JOURS SEULEMENT BOTTE MONTANTE EN CAOUTCHOUC Hommes 6-12 2.91 Garçonnets 11-3 et garçons 1-5 2.24 4 JOURS SEULEMENT SOULIER TOUT-ALLER EN SUÈDE Hommes 7-12 6.91 Garçons 1-5 6.44 4 JOURS SEULEMENT	PANTOUFLES SOUPLES POUR DAMES P-M-G Prix K-Mart 1.88 4 JOURS SEULEMENT CORSAGES EN TRICOT ACRYLIQUE FILLETES 8-14 Prix K-Mart 2.88 4 JOURS SEULEMENT BLOUSES VARIÉES POUR FILLETES, P-M-G Prix K-Mart 3.66 4 JOURS SEULEMENT TRICOTS EN NYLON EXTENSIBLES FILLETES, 7-14 Prix K-Mart 1.33 4 JOURS SEULEMENT LINGERIE CULOTTE BIKINI POUR DAMES, P-M-L Prix K-Mart 67¢ 4 JOURS SEULEMENT ROBES DE NUIT LONGUES EN FINETTE POUR DAMES Prix K-Mart 2.77 P-M-G PEIGNOIR EN NYLON A FIL MÉTALLIQUE, DAMES P-M-G-TG Prix K-Mart 3.99 4 JOURS SEULEMENT	KEYSTONE CAMERA EVERFLASH Prix K-Mart 38.82 ENREGISTREUR CASSETTE = 3100 COMMODORE CACC Prix K-Mart 34.82 CAMERA FUJICA COMPACT S35mm Prix K-Mart 49.92 PELLICULE-COULEUR KODACOLOR CX 126-12 Prix K-Mart 1.09 GRILLE-PAIN GENERAL ELECTRIC Prix K-Mart 15.15 4 JOURS SEULEMENT FER À REPASSER À SEC ET À VAPEUR GENERAL ELECTRIC Prix K-Mart 13.13 4 JOURS SEULEMENT POÊLE À FRIRE GENERAL ELECTRIC Prix K-Mart 17.17 4 JOURS SEULEMENT OUVRE-BOITES GENERAL ELECTRIC Prix K-Mart 14.14 4 JOURS SEULEMENT CUISEUR ET FRITEUSE ÉLECTRIQUE Prix K-Mart 14.44 BLACK & DECKER SCIE PORTATIVE 7 1/4" Prix K-Mart 24.97 QUANTITÉ D'OUTILS DE QUALITÉ Prix K-Mart 77¢ PERCEUSE 3/8" BLACK & DECKER Prix K-Mart 10.97	PAQUET DE 2 ROULEAUX SCOTTOWELS Prix K-Mart 53¢ le paquet PAQUET DE 4 ROULEAUX SCOTTISSUES Prix K-Mart 58¢ le paquet ENSEMBLES DE BOÎTES "MINI-BINI'S" Prix K-Mart 2.99 CHOIX D'ARTICLES EN PLASTIQUE Prix K-Mart 1.27 ch. BATTERIE DE CUISINE 5 PIÈCES Prix K-Mart 4.88 POUBELLE EN PLASTIQUE Prix K-Mart 1.99 4 JOURS SEULEMENT AUTOCLAVE "PRESTO" Prix K-Mart 16.54 4 JOURS SEULEMENT MÉNAGÈRE 40 PIÈCES EN ACIER INOXYDABLE Prix K-Mart 8.97 BALAI À TAPIS Prix K-Mart 7.97 BALAI ÉLECTRIQUE REGINA Prix K-Mart 26.66 4 JOURS SEULEMENT MIROIR EN PIED ENCADRÉ Prix K-Mart 6.63 4 JOURS SEULEMENT COFFRET À COUITURE EN PLASTIQUE Prix K-Mart 3.99 4 JOURS SEULEMENT
TAIES Drap ordinaire, lit jumeau et drap emboutant, lit jumeau. 3.99 ch. Drap ordinaire double et drap emboutant, double. 4.44 ch. Drap ordinaire très grand et drap emboutant très grand. 5.54 ch. 4 JOURS SEULEMENT	PURE-LAINE À COULEUR DÉGRADÉE Prix K-Mart 57¢ 4 JOURS SEULEMENT	DESODORISANT PRISTEEN AÉROSOL Cont. 3.5 oz Prix K-Mart 1.27 4 JOURS SEULEMENT PREMIERS SOINS JOHNSON'S PANSEMENTS ADHÉSIFS BAND-AID Paquet de 100 Prix K-Mart 77¢ 4 JOURS SEULEMENT	PROTÈGE DURANT TOUTE LA JOURNÉE DESODORISANT RIGHT-GUARD Cont. 7 oz Prix K-Mart 99¢ 4 JOURS SEULEMENT Le rayon des produits de beauté et d'hygiène de K mart est sous la direction de G. Tamblin Ltd.	PRODUIT CAPILLAIRE POUR HOMMES LAQUE À CHEVEUX "THE DRY LOOK" EN AÉROSOL Cont. 6 oz Prix K-Mart 97¢ 4 JOURS SEULEMENT LAQUE À CHEVEUX ADORN POUR COIFFURE CHEZ SOI LONGUEMENT Cont. 12 oz Prix K-Mart 1.69 4 JOURS SEULEMENT	CHARGEX 3 MOYENS	

SPÉCIAUX DE MARS

AU 4e ÉTAGE

Valiquette



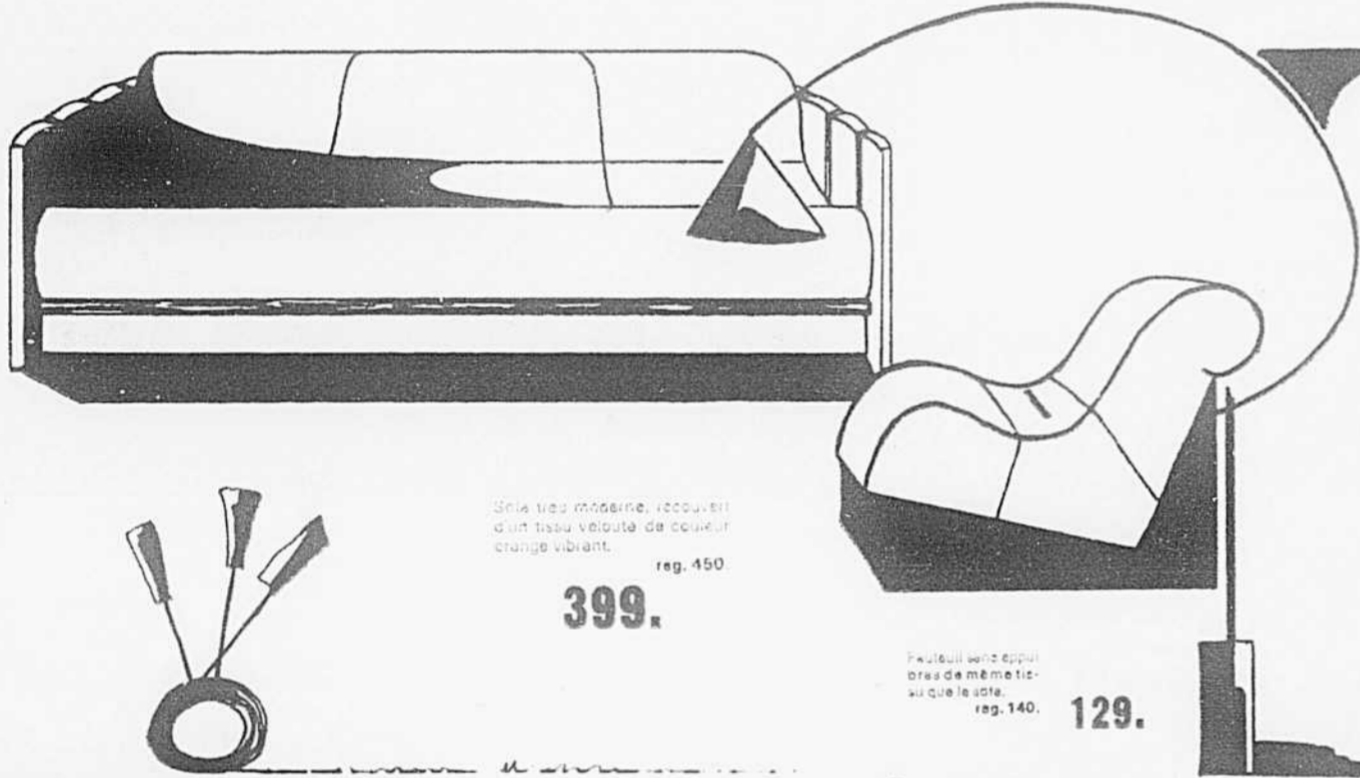
Mobilier de chambre "United Furniture", style méditerranéen, fini pacan, comprenant: bureau triple 80", 2 miroirs avec encadrement, armoire, 2 portes, 2 tiroirs, 38" x 75" H, tête de lit de 60".
5 MCX

995.

Table de chevet, 2 portes.
145.

DECORATION INTÉRIEURE
AU 7e ÉTAGE

Visitez le 7e étage et consultez nos décorateurs; vous épargnez du temps et des frais inutiles



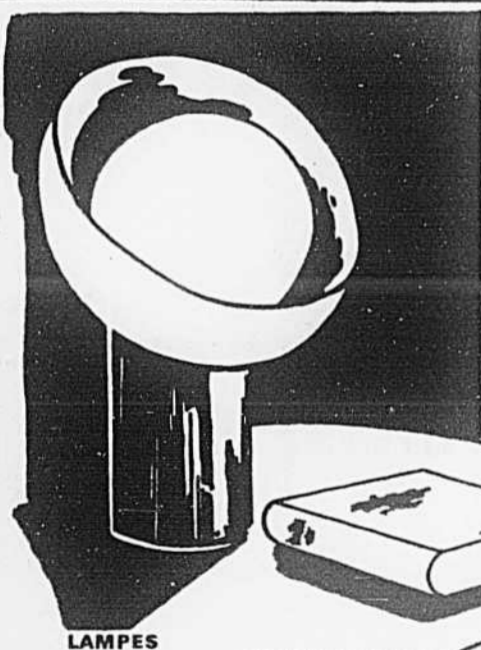
Séjour très moderne, recouvert d'un tissu velouté de couleur orange vibrant.
reg. 450
399.

Pouf en 2 épousures de même tissu que le sofa.
reg. 140.
129.

DANS LA BOUTIQUE AU 1er



Mobilier de cuisine en plastique blanc, revêtement des chaises blanc cassé.
reg. 325, 5 mcx
269.



LAMPES
Lampe de table avec diffuseur blanc sur socle chromé.
Special
29.



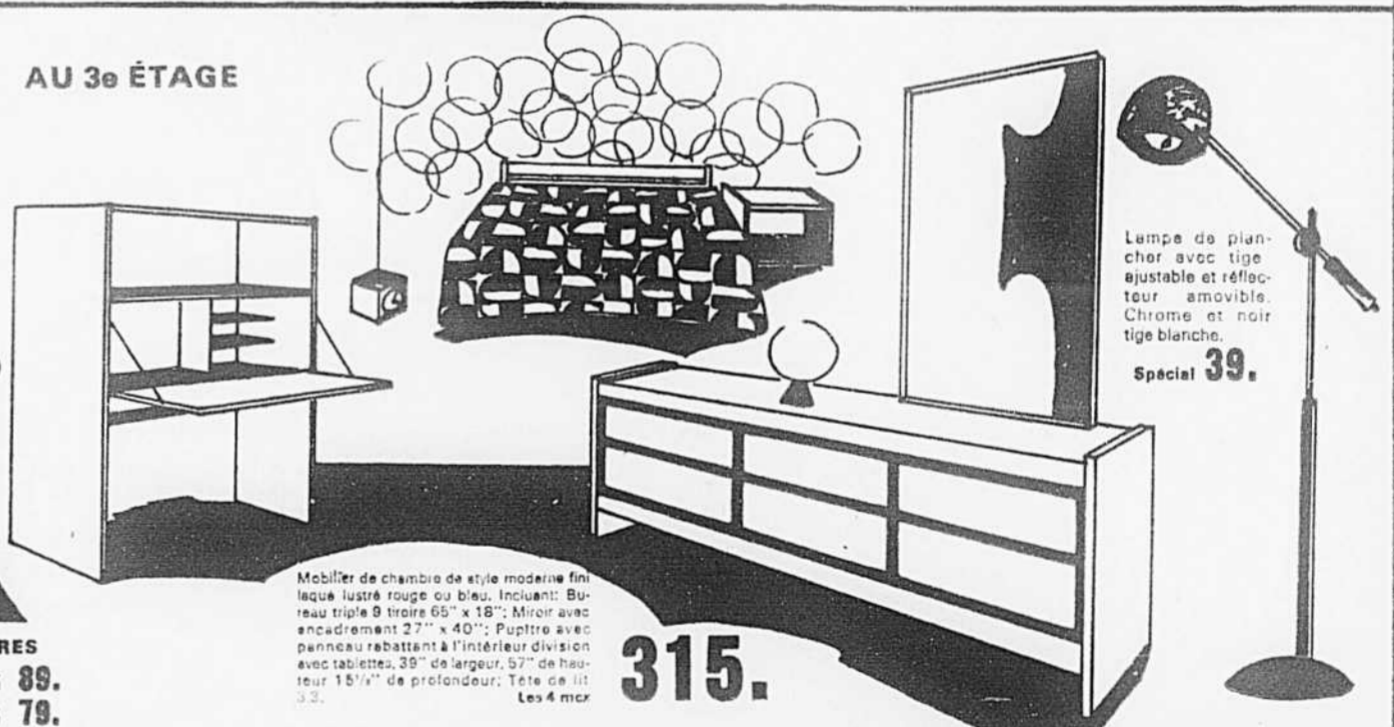
Table d'appoint d'allure très moderne, plateau de verre sur pied chromé.
Special
1850

CERAMIQUE
Table à café, dimensions 36" x 18". Plateau de céramique à motif abstrait ambre sur fond beige. Pieds chromés.
Special
89.



MEUBLES AUXILIAIRES
Table console de chêne fini antique. Dimensions: 32 x 12 x 28". Special
Miroir avec encadrement de même fini. Dimensions: 17 x 46". Special
89. 79.

AU 3e ÉTAGE



Mobilier de chambre de style moderne fini laque lustré rouge ou bleu. Incluant: Bureau triple 9 tiroirs 65" x 18"; Miroir avec encadrement 27" x 40"; Pupitre avec panneau rabattant à l'intérieur division avec tablette, 39" de largeur, 57" de hauteur, 18 1/2" de profondeur. Tête de lit 32".
Les 4 mcx
315.

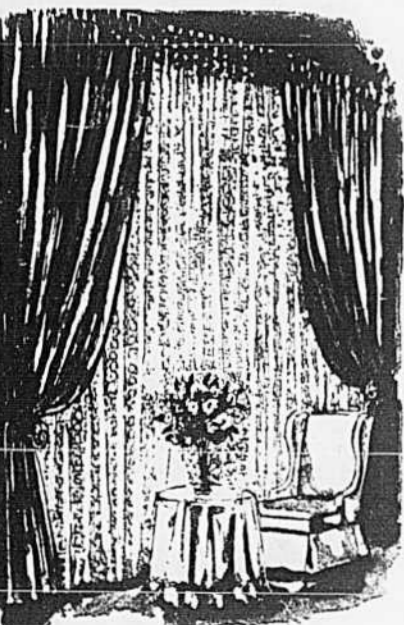
Lampe de plancher avec tige ajustable et réflecteur amovible. Chrome et noir tige blanche.
Special
39.

AU 5e ÉTAGE
DRAPERIES

FILET

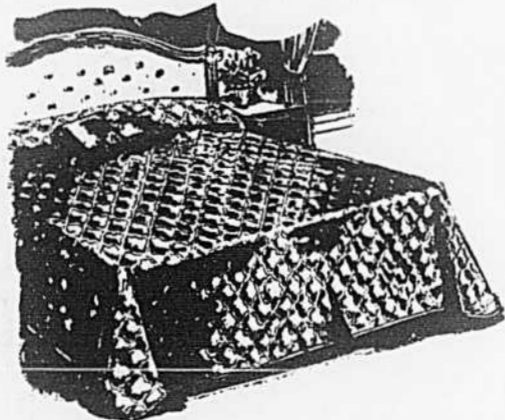
- 100% Fortrel.
- 108" de largeur.
- Lavable.
- Aucun repassage.
- Résiste au soleil.
- Choix de 2 motifs.
- Couleurs: Blanc Écru Noir Olive
- Service de mesure.

295 v.



• Nous avons aussi au 5e un rayon spécialisé en papier peint de décoration.

AU 5e ÉTAGE
COUVRE-LIT



- DACRON UNI
- Piqué avec polyester.
- Blanc Rose Olive Bleu Lime Jaune Rouge
- Simple ou double ord.: 35.00 pour
- Lavable.
- Genre jete.

2495 sh.

AU 6e ÉTAGE
MOQUETTE SHAG

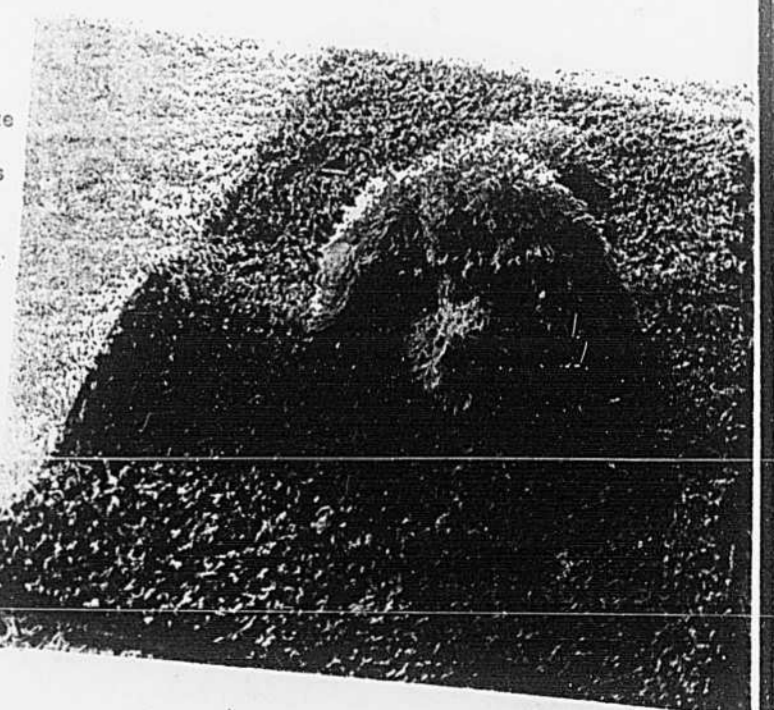
Magnifique moquette à long poil ajoutant une note moderne de luxe à tout décor. Le shag est une addition remarquable à une mode de plus en plus répandue. Il est de plus, conçu pour donner un rendement durable.

Voilà le tapis rêvé pour tous ceux qui recherchent l'élégance à un prix modique.

- Couleurs décoratives: Vert tropique Or médaille, Sable doré Rouge ruby, Cuivre Mauve, Ivoire Bleu ciel, Citron Rose, Bronze Rouge flamme

- Service de mesure
- Service à domicile.

1195 V.C.



STATIONNEMENT en face ou à l'arrière du magasin

N.G. VALIQUETTE Ltée

510 Ste-Catherine est

842-8811



HEURES D'AFFAIRES:
Ouvert de 9:30 a.m. jusqu'à 5:30 p.m.
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9:00 p.m.

Le premier à visiter les Jeux Olympiques de Munich

Le premier visiteur des Jeux Olympiques de Munich est arrivé à destination. Il s'agit d'un Montréalais, Alberto Leblanc, âgé de 47 ans, qui a mis quatre ans... et sept bicyclettes, à accomplir son périple.

Le 22 août 1968, l'intrépide voyageur quittait Montréal pour se rendre à Mexico voir les Jeux Olympiques. Il avait décidé de prendre de grandes vacances sans se fixer de date de retour.

Depuis ce temps, il n'a plus cessé de voyager. Les pages de son passeport ont été estampillées dans 80 différents pays. Son aventure l'a conduit jusqu'en Amérique du Sud où il s'est embarqué sur un bateau à destination de l'Afrique du Sud. C'est sur sa "becane" qu'il a poursuivi son chemin vers le Congo, le Sahara, dans les pays de l'Europe du Sud et de l'Est, le Pakistan, l'Inde, la Thaïlande, le Japon, les Philippines, la Russie, les pays Scandinaves et finalement l'Autriche.

Son exploit le plus difficile: Alberto Leblanc n'a pas dépensé un seul cent pendant ces quatre années pour se payer une chambre d'hôtel.

Il projette maintenant de redevenir sédentaire, pour quatre mois tout au moins, et travailler sur l'emplacement des Jeux Olympiques jusqu'à l'ouverture officielle.



Alberto Leblanc est entouré de curieux au moment de son arrivée à Munich.

Surplus budgétaire à Boucherville

Augmentation du traitement du maire de Boucherville et de ses conseillers

par Daniel L'HEUREUX

Visiblement très fiers d'enregistrer un surplus financier de \$309,765, les conseillers de Boucherville n'ont pas tardé hier soir à en rendre les premiers hommages en se vantant... une substantielle augmentation de salaire!

Si les propriétaires ne viennent pas s'opposer à ce règlement (l'assemblée des électeurs est prévue pour le 22 mars), le traitement du maire Clovis Langlois fera plus que doubler, en passant de \$5,600 à \$12,000 par année. Le salaire des conseillers, actuellement de \$3,000, augmentera de \$1,000.

C'est en l'absence du maire Langlois — actuellement à Paris où il agit comme délégué du gouvernement du Québec sur une commission d'étude — que la résolution a été notée; un seul conseiller, M. Léopold Senecal, s'est prononcé contre.

La résolution avait été proposée par M. Yvon Julien, celui-là même qui, quelques instants plus tôt, annonçait avec fierté un surplus de \$309,765 pour l'année 1971.

Après avoir longuement justifié cette "demande

d'augmentation de salaire", le conseiller Julien a laissé entendre qu'il interprétait comme un manque de confiance un vote négatif des propriétaires et que si le règlement devait être bloqué, il se demanderait sérieusement s'il pourrait "continuer à servir".

Un surplus

C'est à la fois grâce à des dépenses moindres que prévues et des revenus accrus que Boucherville a pu enregistrer un surplus. En effet, l'administration de la ville avait établi ses prévisions en regard du contexte économique difficile de la fin de 1970, mésestimant la reprise qui allait se manifester dans le secteur de la construction.

C'est ainsi que Boucherville a pu encaisser des revenus imprévus de quelque \$227,000 tandis que, grâce à un étroit contrôle des dépenses, la Ville a pu fonctionner avec \$83,000 en deçà du budget prévu de \$3 millions.

Sans promettre de baisse de taxes pour l'année prochaine, le conseiller Julien estime néanmoins que Boucherville a atteint une certaine stabilité.

Car, en réalité, le surplus annuel ne saurait se traduire que par un surplus accumulé de quelque \$30,000. En effet, Boucherville avait à la fin de 1970 un déficit accumulé de \$408,000. Le surplus de cette année servira à en effacer la majeure partie tandis que le conseil mise sur un règlement de virement de fonds de \$144,000 (somme provenant de dépenses moindres que celles votées par le conseil) pour combler la différence et atteindre un surplus de quelque \$30,000.

Mais la Commission des affaires municipales n'a cependant pas approuvé ce règlement de virement de fonds!

La question controversée de la Commission de transport de la rive sud est par ailleurs de nouvelle venue sur le tapis, hier soir, au conseil de Boucherville.

Le conseil a demandé au gouvernement d'amender le bill 84 (rappels que des amendements seront apportés à la loi) en vue de donner aux villes participantes un droit de regard sur les achats (et les expropriations ultérieures à celle de Chamberville Transport) de même que l'assurance que la CTRS sera

subventionnée à 50 p. 100 par le gouvernement provincial.



LOCATION

Un nid à louer? Pour trouver locataire sous votre toit, faites paraître une petite annonce dans le groupe "300 — LOCATION".

Téléphonez au

87-47-111

Les petites annonces de

la presse

Montréal débloque \$5 millions pour la rénovation urbaine

par Florian BERNARD

Le conseil municipal de Montréal a voté un crédit de plus de \$5 millions, hier soir, en vue de la mise en oeuvre immédiate d'un important programme de rénovation urbaine qui sera désigné sous le nom de "Parc Vinet".

Le programme avait tout d'abord fait l'objet d'un accord en décembre 1970. Puis, il avait été soumis à la Société d'habitation du Québec. Depuis cette date, diverses négociations se sont poursuivies. Elles ont abouti hier soir, au conseil, alors que le maire Drapeau a annoncé

que la SHQ s'engageait à accorder une subvention représentant 75 p. 100 des coûts réels de la mise en oeuvre. Ces dépenses réelles s'élevaient à quelque \$6,183,492 et la subvention provinciale est de \$4,637,619.

Credit de \$5 millions

Le conseil a donc voté les crédits requis pour la réalisation du projet en tenant compte des dépenses déjà effectuées, soit \$1,171,000.

Le crédit de \$5 millions servira à l'acquisition d'immeubles, à la construction de nouvelles utilités publiques, à l'installation des réseaux d'é-

lectricité et à l'aménagement d'un parc.

Le conseil a également voté, hier soir, un crédit supplémentaire de \$5,600 pour compléter le montant requis à la réalisation du programme de logements à loyer modique "Saint-Gabriel-Colleraie".

Par ailleurs, Montréal a adopté deux nouveaux projets de logements à loyer modique qui seront bientôt mis en chantier et qui nécessiteront des investissements majeurs à court terme. Il s'agit d'un programme de 42 unités nouvelles désigné sous le nom de "Workman-Delisle".

Un autre projet a été adopté, soit celui désigné sous le nom de "Villiers".

Ce dernier programme concerne le quartier Saint-Paul, en bordure de la rue De Villiers, entre Laurendeau et Eadie. Sa superficie est de 7,100 pieds carrés. L'emplacement est actuellement vacant.

Le programme prévoit la construction d'un immeuble de deux niveaux qui seront aménagés en logements à loyer modique. Le coût de ce dernier programme s'élevait à \$127,000 y compris les frais d'acquisition des terrains.

L'IMPORTANT C'EST LA ROSE... pour réussir des plats économiques au saumon.

SAUMON GRILLÉ "VINGT MINUTES"

- 1 boîte (1 livre) de saumon rose Clover Leaf, égoutté et émietté
- 8 onces de macaroni en coques, cuit et égoutté
- 2 c. à table de beurre
- 1/4 tasse d'oignon finement haché
- 1/4 tasse de piment vert ou de céleri finement haché
- 1 boîte (10 onces) de soupe crème de champignons
- 1/2 tasse de lait
- 1/2 tasse de cheddar râpé

Faire cuire le macaroni dans de l'eau bouillante salée. Faire fondre le beurre dans la poêle. Ajouter l'oignon et le piment vert ou le céleri. Faire cuire 5 minutes. Remuer de temps en temps. Ajouter, en remuant, sel et poivre au goût. Mélanger la soupe et le lait, brasser jusqu'à consistance lisse et ajouter au premier mélange. Ajouter le macaroni cuit et égoutté et le saumon. Pousser le mélange dans un plat beurré allant au four, d'une capacité de 2 pintes. Saupoudrer le tout de fromage. Ne pas couvrir. Mettre sous le grill chaud, à 6 pouces de la source de chaleur, et faire griller 5 minutes ou jusqu'à ce que le fromage soit fondu et légèrement doré.

Donne 4 portions généreuses.

Préparez un mets délicieux et nourrissant tout en réalisant des économies appréciables.

Pour apprêter des sandwiches, des salades ou des recettes économiques et vite préparées comme celle que nous vous proposons, choisissez le goût fin du



Le conseiller Robert s'inquiète de certaines concessions à La Ronde

par Florian BERNARD

Le conseil municipal de Montréal a accordé 41 concessions diverses de droits d'exploitation de restaurants, de jeux, de cabarets, de commerces, etc., à La Ronde et à Terre des Hommes.

Fait nouveau à signaler: de nombreuses concessions ont été accordées pour une période de trois ans. Ces concessions font suite à un appel d'offres lancé par le service des immeubles.

En réponse à une question du conseiller Paul-Emile Robert, le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, a déclaré que chacun des concessionnaires avait fait l'objet d'une enquête de solvabilité et de bonne réputation. Il a ajouté que chacun des dossiers avait été examiné à la loupe.

Le conseiller Robert s'est également inquiété du grand nombre de concessions accordées aux mêmes entreprises. Il a cité comme exemple le cas d'une compagnie qui porte le nom de "Administration RM Inc.". Cette compagnie a obtenu quatre concessions, dont un casse-croûte général licencié, un bar-cabaret avec spectacle, un comptoir de mais soufflé et un

bar-cabaret avec orchestre antillais.

Le conseiller Robert a aussi cité le cas de Dutch Kettle International Ltée qui a obtenu les concessions suivantes: Restaurant licencié avec terrasse-orchestre, une discothèque, un casse-croûte général, un comptoir de fudge et bonbons.

Il a en outre cité les noms des compagnies Rindex et Les Amusements G. B. Inc. qui ont obtenu plus d'une concession.

M. Robert a demandé au président Niding si Montréal ne risquait pas, à un certain moment, de se retrouver avec plusieurs "concessions sur les bras", advenant le cas où l'une de ces compagnies ferait faillite.

Le président du comité exécutif a déclaré que chacune de ces soumissions était accompagnée d'un chèque certifié ou d'un dépôt en argent démontrant la bonne situation financière des compagnies.

Subvention de \$575,000 à Catelli

Catelli Ltée, de Montréal touchera \$575,000 du ministère de l'Expansion économique régionale pour agrandir et moderniser son usine de conserves et de pâtes alimentaires. Cette subvention représente huit pour cent du coût total des travaux qui s'éleveront à \$7,195,000.

C'est le ministère qui a révoqué hier ce projet de Catelli dans le cadre de subventions totales de \$1,604,000 versées à 19 entreprises québécoises pour la création de 668 emplois.

Au nombre des autres com-

panies bénéficiant de ce programme figurent notamment Barwood Flooring (Canada) Ltd., de Montréal, qui a touché \$82,000 pour deux projets concernant son usine de fabrication de planchers de bois située à Maniwaki, et Maniwaki Lumber Co. Ltd., de Montréal, qui recevra \$24,000 pour agrandir son usine et y produire du bois d'oeuvre.

Les travaux de ces deux entreprises, dont la valeur totale représente \$474,000, devraient entraîner l'embauche de 46 travailleurs.

Tapis Métropolitain a fait son plus gros achat de Shag

4,800 verges carrées de la plus belle qualité

de SHAG

En vente à un prix fantastique

6.95

v.c. RÉG. 10^{ps} v.c.

DUPONT 501

Voici un vrai tapis de longue durée, tissé liège serré, à un prix économique.

4.95 v.c.

Prix de distributeur

ACRILAN TWIST PELUCHE

Harding, Armstrong. Bonne qualité, un tapis que vous ne regretterez pas.

7.95 v.c.

Prix de distributeur

VÉRITABLE OZITE

Choix de 6 magnifiques couleurs.

2.38 v.c.

Prix de distributeur

TAPIS DE CUISINE

Voilà les motifs de ce tapis, qui sauront égayer votre cuisine. Vraiment ce tapis vous enchante.

7.95 v.c.

Prix de distributeur

350 ROULEAUX EN MONTRE

2 étages d'adhésifs insurpassables sur le choix de votre tapis.

FACILITÉS DE PaiEMENTS

- 36 mois pour payer • Charges
- 1er paiement en avril 1972
- 50 jours sans intérêts

SERVICE À DOMICILE GRATUIT 254-6003

LES DISTRIBUTEURS DE TAPIS METROPOLITAIN

5692 EST, JEAN-TALON (coin Lacordaire)

Les prix sont TOUJOURS D'ÉQUERRE chez ValRoyal-LaSalle

VENTILATEUR NUTONE

LARGEUR 30"

POUR SORTIE EXTÉRIEURE

MOTEUR 1 VITESSE

"PRIX D'ÉQUERRE"

PIERRE ARTIFICIELLE POUR INTÉRIEUR ou EXTÉRIEUR

Boîte couvrant 12 ml. ca.

Prix D'ÉQUERRE 1950 PAR PIE

PRIX AU COMPTOIR

PANNEAUX DE BOIS AGGLOMÉRÉ "ASPENITE"

Résistant à l'humidité et décoratif. Pour usage intérieur ou extérieur se peint ou se teint pour le chalet, le cabana de jardin, une clôture etc.

1/4" ÉPAISSEUR

PANNEAU DE 48" x 75" "PRIX D'ÉQUERRE" **\$250** CH. PRIX AU COMPTOIR

5 1/8" ÉPAISSEUR

PANNEAU 4' x 8' "PRIX D'ÉQUERRE" **\$395** CH. PRIX AU COMPTOIR

VAL ROYAL LA SALLE

CENTRES DE RÉNOVATION

POUTRES POUR PLAFOND EN URETHANE IMITENT LE VIEUX BOIS

4" x 6" "PRIX D'ÉQUERRE" **1.39** PL. LIN.

Finie émaillée cuivre

POUR CUISINIÈRE

CHACUN

PRIX AU COMPTOIR

\$1995

10 MAGASINS POUR MEUX VOUS SERVIR

CARTIERVILLE SEULEMENT

JEUDI LE 9 MARS - VENDREDI LE 10 DE 7 P.M. À 9.00 P.M.

SAMEDI LE 11 DE 10.00 A.M. À 4.00 P.M.

M. CLAUDE OLIVIER

DES "DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS" DONNERA DES DÉMONSTRATIONS DE PRODUITS DE FINITION ET D'ENTRETIEN DE MEUBLES.

VENÉZ LE RENCONTRER EN PERSONNE

L'anglais préféré au français dans des régions françaises

Les étudiants francophones semblent plus enclins à apprendre l'anglais s'ils habitent des régions où le français prédomine, selon M. Jack de Bagheera, un linguiste de l'Université de Montréal.

A l'issue d'un an de recherches sur la première des études devant être faites sur les 10 régions scolaires du Québec, M. Bagheera dit avoir décelé "des attitudes plus positives dans les régions où les francophones sont assurés de leur rôle dominant".

L'enquête a porté sur 1,296 écoles secondaires de l'est québécois, ainsi qu'en Ontario, le long de la frontière. Les résultats des questionnaires obtenus dans des zones comme la Vallée de la Chaudière, où le français prédomine, n'ont pas montré de sentiments d'hostilité envers les anglophones ou de répugnance à l'étude de leur langue.

Dans ces régions, les élèves considèrent la langue anglaise "comme toute autre matière, l'histoire ou les mathématiques".

Il en va autrement dans une région comme Thetford Mines, qui est "une zone industrielle où la plupart des patrons parlent l'anglais", et où M. Bagheera a trouvé l'attitude la moins positive.

L'étude aurait montré également que les jeunes ruraux réagissent plus favorablement à l'étude de l'anglais que les élèves des villes, avec une exception: Québec, où la minorité anglaise est si faible que l'acquisition de cette langue n'y est aucunement considérée comme une question de vie ou de mort économique.

Campagne contre la fin des grèves en Ontario

TORONTO (PC) — L'industrie de la construction de la région de Toronto a annoncé qu'elle lançait une campagne de publicité encourageant le public à demander la fin des grèves.

Le porte-parole de ce mouvement, M. Ralph McGee, a dit: "Des douzaines de compagnies de construction et de groupes de travailleurs de la région du Toronto métropolitain invitent le public à écrire ou à expédier des télégrammes au premier ministre ontarien, M. William Davis, pour lui demander de faire adopter une loi rendant l'arbitrage obligatoire." Refusant de révéler qui appuyait cette campagne, il a simplement répondu que les personnes, les compagnies et les associations en question ne tenaient pas à être identifiées de crainte que les syndicats n'exercent ensuite des représailles contre elles.

Chambly: la récitation de la prière est contestée

La vieille tradition, léguée par Jean Talon, voulant que le premier geste officiel posé par les édiles et les contribuables au début de toute assemblée du conseil municipal soit la prière, fait l'objet d'une contestation depuis deux semaines à Chambly.

Qui plus est, à l'assemblée régulière, lundi soir, dix citoyens ont carrément refusé de se lever durant ce cérémonial traditionnel. Ils voulaient ainsi manifester, passivement, contre le fait que l'un d'entre eux avait été expulsé, manu militari, la semaine dernière, par le chef de police, sur l'ordre du maire Robert Frigon.

Cette fois, le premier magistrat, faisant mine de ne pas se préoccuper des "régletrants", a poursuivi la récitation de la prière.

Dans l'esprit de M. Luc Tremblay, "l'expulsé" de l'assemblée du 21 février, il s'agit surtout de "défendre un principe".

Il y a une liberté individuelle qui doit être respectée, fait-il valoir: je n'ai pas d'objection qu'on récite la prière au conseil mais je ne veux pas qu'on oblige qui que ce soit à y participer contre son gré.

 **TIMBRES Gold Star** AVEC CHAQUE ACHAT (EXCEPTÉ SUR BIÈRE, CIDRE ET CIGARETTES)
 **VALEUR RÉELLE** PRIX À L'UNITÉ IGA
 **SERVICE PERSONNEL** SATISFACTION GARANTIE
 **SERVICE DE LIVRAISON À DOMICILE DISPONIBLE** (À CÔTÉ MINIME)

JAMBON DANS LA FESSE PRÊT-À-MANGER ROYAL

COUENNE, JARRET ET SURPLUS DE GRAS ENLEVÉS

63 LB

UN BOUT OU L'AUTRE **85¢** LB

COUPE DU CENTRE OU TRANCHES **85¢** LB

IGA



OEUFS FRAIS IGA

CANADA CATÉGORIE "A" GROSSEUR GROS

39 DOUZ.

AGNEAU DU PRINTEMPS DE NOUVELLE-ZÉLANDE

FESSES D'AGNEAU CONGÉLÉES IMPORTÉES **85¢** LB

ROULÉS COTTAGE CRYOVAC ROYAL **89¢** LB

SAUCISSES FUMÉES ROYAL **59¢** PQT 1 LB

DESSERT PARFAIT COORSH - 5 VARIÉTÉS **33¢** CONT. 13 OZ

SMOKED MEAT COORSH **99¢** 4 SACHETS 2 ONCES

BACON SANS COUENNE TABLERITE **69¢** PQT 1 LB

RÔTI DE GROUPE COUPE SILVERSIDE - TABLERITE MARQUE ROUGE OU BLEUE **1.29** LB

SAUCISSON DE BOLOGNE TABLERITE - AU MORCEAU **35¢** LB

Bonne Table

PÂTÉS CHINOIS PÂTE 10 ONCES **35¢** CH.

PÂTÉS DINDE A LA PÂTE 12 OZ

MACARONI ET FROMAGE CONT. 12 OZ **35¢** CH.

GAGNEZ \$100 \$25 - \$10 - \$5

EN JOUANT **DOUBLE BINGO** TIRAGES HEBDOMADAIRES

1 TÉLÉCOULEUR SANYO GRAND PRIX VALEUR DE \$35 PAR SEMAINE

UN AN D'ÉPICERIES OU UNE FORD PINTO (AUTOMATIQUE)

GAGNANTE DU TÉLÉCOULEUR MME M. LÉGARE 805 - 124e AVENUE SHAWINIGAN-SUD

LISTE PARTIELLE DES GAGNANTS DE \$100

Mme R. PRIMEAU 8403 ST-DENIS MONTREAL	A. DURBOIS 411 CHAMPLAIN GRAND-MERE
Mme R. DUMAS 1333 CÔTE ST-PAUL ANCIENNE LORETTE	Mme E. THIBAUT 2426-4 BOURGEOIS, app. 2 STE-FDY

VOYEZ LA LISTE COMPLETE DES GAGNANTS CHEZ VOTRE EPICIER IGA

NÉCESSITÉS DE LA MAISON

TISSUS FACIAUX 2 ÉPAISSEURS COULEURS ASSORTIES FACELLE ROYALE **75¢** 200"

TISSUS FACIAUX POUR HOMMES FACELLE ROYALE **75¢** 57"

PAPIER de TOILETTE FACELLE ROYALE 7 ÉPAISSEURS COULEURS ASSORTIES **69¢** 4 ROUL PAR PQT

ESSUIE-TOUT FACELLE ROYALE **53¢** 1 ROUL

POUDRE AJAX POUR RECURAGE **19¢** BOITE 14 OZ

NETTOYEUR LIQUIDE AJAX - RABAIS # **47¢** FORMAT 16 OZ

DÉTÉRGENT LIQUIDE PALMOLIVE **35¢** FORMAT 12 OZ

EAU DE JAVEL CONCENTRÉE - JAVEX **79¢** CONT. 128 OZ

BISCUITS

A LA GUIMAUVE **79¢** 2 POTS 11 OZ LIDO

BISCUITS PARADE LIDO **79¢** 2 POTS 40 BISC 14 OZ

BISCUITS AU CHOCOLAT PUR EMPIRE **59¢** PQT 14 OZ DAVID

BISCUITS AU CHOCOLAT PUR CHARMANT **59¢** SAC 13 OZ

BISCUITS PEEK FREANS SAUVES VARIÉES **1.00** 3 POTS 8 OZ

QUALITÉ ET VARIÉTÉ

CÉRÉALE KELLOGG'S CORN FLAKES **35¢** BOITE 12 OZ

NESTLÉ QUIK BREUVAGE AU CHOCOLAT **1.00** BOITE 7 LB

DINERS GORDON BLEU POULET-BOEUF-RAGOUT **79¢** 2 BÂTES 16" x 10"

SAUCE À LA VIANDE POUR SPAGHETTI - BALLATI **99¢** PQT 24 OZ

SAUCE À LA VIANDE POUR SPAGHETTI - BALLATI **69¢** PQT 16 OZ

MÉLANGES À GÂTEAUX TWINKLE - BLANC, CHOCOLAT **1.00** 4 POTS 15 OZ

MARGARINE COLORÉE VILLAGE - EMBALLAGE ALUMINIUM **1.00** 3 POTS 1 LB

MARGARINE MOLLE COLORÉE - VILLAGE **85¢** 2 POTS 1 LB

PRODUITS IGA ou CAVALIER

SOUPES IGA TOMATES OU LÉGUMES **12¢** BOITE 10 OZ

LIQUEURS DOUCES IGA SAVEURS VARIÉES BOITE NON RETOUR **1.00** 5 BOUT 26 OZ

BEURRE D'ARACHIDES CAVALIER **69¢** PQT 24 OZ

LAIT EN POUDRE INSTANTANÉ IGA **1.35** BOITE 3 LB

THÉ EN SACHETS IGA - ORANGE PEKOE **65¢** BOITE 50'S

PAPIER CIRÉ IGA **41¢** ROUL 100'

SACS À ORDURES IGA **49¢** PQT 10'S

SERVIETTES IGA BLANCHES DE TABLE **49¢** 2 POTS 60'S

FRUITS ET LÉGUMES REÇUS FRAIS TOUS LES JOURS

PAMPLEMOUSSES BLANCS

DE FLORIDE E.-U. No 1 **88¢** POUR GROSSEUR 48

FRAISES FRAÎCHES PRODUIT DU MEXIQUE - CANADA No 1 CASSOT COMBLE 1 CHOP. **39¢**

BANANES JAUNES DORÉES MURES ET FERMES IMP. No 1 GROSSES OU PETITES **12¢** LB

ECHALOTES FRAÎCHES DE CALIFORNIE - E.-U. CANADA No 1 **25¢** 2 POTS

PATATES DE TABLE N.-B. CANADA No 1 **32¢** 10 LB SAC

ORANGES JAFFA TRÈS JUTEUSES D'ISRAËL ENSOLEILLÉ IMPORTÉES No 1 **89¢** 5 LB SAC

POMMES CORTLAND QUÉBEC DE FANTAISIE **48¢** 5 LB SAC

EAU MINÉRALE NATURELLE CAVALIER

4 BOUT. 30 OZ **89¢**

BLÉ D'INDE EN CRÈME-LYNN VALLEY

CANADA RÉGULIÈRE **6** BTES 19 OZ **1.00**

FÈVES JAUNES COUPÉES-RAPIDES DE LACHINE

CANADA RÉGULIÈRE **6** BTES 19-OZ **1.00**

ENCYCLOPÉDIE MÉDICALE DE LA FAMILLE

VOLUME NO 1 **1.49** VOLUMES NO 2 A 13 **1.99** CH.

GRAND CONCOURS!

QUIRÉ LA CHANCE DE GAGNER UN MICROSCOPE ET UN ENSEMBLE DE DISPOSITIF REPRODUisant CORRECTIVEMENT LA QUESTION RÉGIONNAIRE POTS 6 OZ 11'S 12 VOLUMES DE L'ENCYCLOPÉDIE MÉDICALE DE LA FAMILLE - DEUX MICROSCOPES DINIÈRES CHAQUE SEMAINE PENDANT 13 SEMAINES! POSTEZ CE COUPON DU LUN F. AC. SIMPLE ÉDITIONS TOUT CONNAÎTRE QUE INC. BOÎTE POSTALE 96 STATION BOURASSA, MONTREAL

QUESTION TIRÉE DU VOL. 1
A QUEL ÂGE LA FONTANELLE ANTERIEURE CHEZ LE BÉBÉ DOIT-ELLE ÊTRE COMPLETEMENT FERMÉE?
RÉPONSE: _____
NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____ TEL: _____
MARCHAND IGA

BAS-CULOTTES

UNE GRANDEUR **3** POUR **1.00**

BOULANGERIE

PAIN BLANC TRANCHÉ BUDGET **20¢** PAIN 24 OZ

BROWNIES MOREL AVEC PACKAGES CHOCOLAT DU CARAMEL **59¢** PQT 15 OZ

PRODUITS CONGÉLÉS

FILETS DE SOLE CONGÉLÉS HIGH LINEA **79¢** PQT 16 OZ

RIZ FRIT AU POULET CONGÉLÉ CHINA TOWN **59¢** PQT 12 OZ

GÂTEAU CONGÉLÉ AU CHOCOLAT SARA LEE **69¢** PQT 13 1/2 OZ

SHORTCAKE AUX FRAISES CONGÉLÉ MEXAIN **69¢** PQT 16 OZ

FILETS DE PERCHE CONGÉLÉS, 40 FATHOM **57¢** LB

PATATES FRITES CONGÉLÉES YORK CANADA DE FANTAISIE **45¢** PQT 2 LB

GAGNEZ UNE EMPLETTE ÉCLAIR CHEZ IGA ÉCOUTEZ Mme X 2 p.m. à 3 p.m. DU LUNDI AU VENDREDI

BISCUITS SODA PREMIUM-CHRISTIE

NON SALÉS OU SALÉS **45¢** BTE 1 LB

JUS DE TOMATES CAVALIER

CANADA DE FANTAISIE **3** BTES 48 OZ **1.00**

TARTES IGA

POMMES 22 OZ SUCRE 20 ONCES RAISINS, NOIX, CITRON 22 ONCES **35¢** CH.

SPAGHETTI GATELLI

SPAGHETTINI-MACARONI COUPÉ **3** CARTONS 1 LB **69¢**

CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ

1.69 POT 10 OZ

SOUPES POIS OU LÉGUMES HABITANT

4 BTES 28 OZ **1.00**

SOLDES AU MAGASIN SOLDES EATON

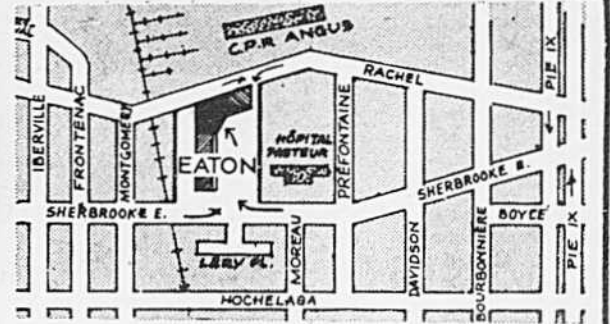
au centre commercial Maisonneuve

SOLDES AU MAGASIN-ENTREPÔT

rue Hickmore, près Côte-de-Liesse

MAGASIN SOLDES EATON

2983 est, rue Sherbrooke



Manteaux d'hiver pour dames

120 à 5.00 | 80 à 12.77 | 200 à 17.77 | 15 à 24.77

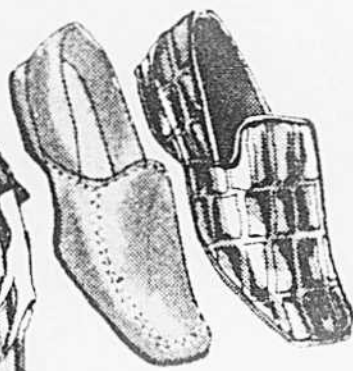
Choix de couleurs, tailles désassorties



Élegante robe de chambre

Longue robe de chambre aussi charmante que confortable en soyeuse rayonne piquée sur un moelleux rembourrage de polyester. Modèle à enfiler avec patte boutonnée jusqu'à la taille devant; col à pointes; manches aux coudes. Lavable à la main. Rayures violet/rose foncé/brun/orange. Petite, moyenne ou grande.

7.77



Pantoufles pour hommes

2.57

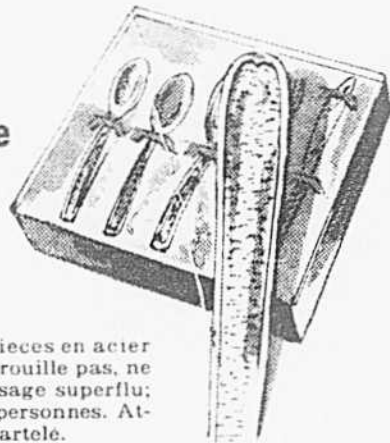
la paire

Pantoufles en suédine ou en vinyle pour hommes. Elles sont confortables et reposantes pour les pieds. Vinyle noir ou brun; suédine brun foncé ou pâle. Pointures 6 à 12.

Service en acier inoxydable

4.97

l'ens.



Service de 24 pièces en acier inoxydable. Ne rouille pas, ne ternit pas, polissage superflu; service pour 6 personnes. Attrayant motif martelé.

Cintres en plastique robuste pour costumes. Rouge, noir, brun ou beige. **6 pour 1.27**

Blouses en nylon lavez-portez pour filles. Marine, rouge ou bleu. Tailles 7, 8, 10 ou 12 dans le lot. **3.77**

Nécessaire de pyrogravure "Multi-Craft" Eldon. Pointes pour divers usages tels que: gravures sur bois, cuir, feuilles métalliques, coupe de vinyle, etc. 50 seulement. **3.33**

Batteur manuel 3 vitesses Samson Dominion. Fouets en nylon robustes, sûrs et faciles à nettoyer. Fabrication canadienne. Quantité limitée. **7.97**

Ouvre-boîtes électriques Laska. Ouvre tous formats de boîtes. Environ 8" de hauteur. Quantité limitée. Approuvé par la CSA. **5.97**

Jeu "Trick Tray" de Mattel très amusant pour les enfants. **3.33**

Fauteuils gonflables pour l'intérieur ou l'extérieur. Format pour adultes, environ 31" x 29"; jaune ou rouge. **6.99**

Etagère à épices en bois franc. 2 tablettes avec 12 récipients en verre. **3.97**

Pantalons pour jeunes filles en velours de coton lavable à la main. Jambes évasées, taille basse, passants de ceinture. Rayures variées. Tailles 10 à 16 dans le lot. **7.77**

Ensembles pantaminis pour dames. Robe à manches courtes. Vert ou brun dans les tailles 7 à 16. **7.97**

Chemises près du corps pour filles. Manches longues; fabriquées au Canada en Arnel lavable. Rouge, ton or, ou blanc dans les tailles 7 à 12 dans le lot. **3.80**

Manteaux d'hiver en Orlon pour garçons; capuchon et deux poches devant. Bleu avec bandes rouge et blanche. Tailles 7, 8 ou 10. **5.77**

Cols roulés pour hommes et jeunes gens. 90% laine d'agneau et 10% nylon. Antipeluchage; belle coupe. Couleurs variées et tailles petite, moyenne ou grande dans le lot. **3.77**

Livres de poche. Intéressante variété. **3 pour 1.00**

Jeans noirs extensibles pour filles. Jambes évasées; lavables à la machine. Tailles 10 à 18 dans le lot. **3.97**

Chandails fabriqués en Italie par Gordini pour filles à la mode. Acrylique lavable à la machine. Modèles variés et tailles petite, moyenne ou grande dans le lot. **7.97**

Ceintures de modèles variés pour hommes et femmes. Cuir, suède ou vinyle dans le lot. Tailles et couleurs variées. **1.87 à 4.47**

Charmantes robes à pois pour dames. Manches longues; col à pointes longues; ceinture. Brun, rouge ou mauve. Tailles 10 à 18 dans le lot. **4.97**

Sacs à mains variés pour dames. En vinyle marine, rouge ou ton or. Environ 11" x 7". **6.77**

Souliers de modèles et couleurs variés pour dames. Pointures variées dans le lot. **4.47 à 7.77**

Élegantes blouses en crêpe de polyester froissé. Garniture de dentelle en acétate devant, derrière et aux manches. Blanc seulement; tailles 10 à 16 dans le lot. Quantité limitée. **5.47**

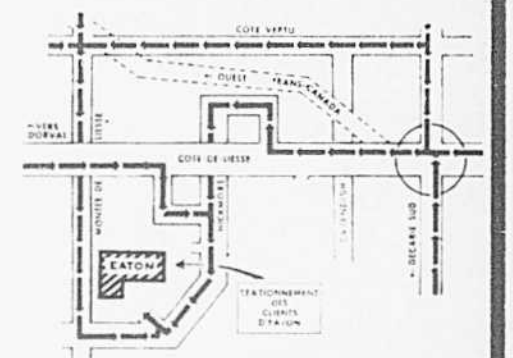
Chandails en acrylique pour enfants. Manches longues; couleurs variées et tailles 4 à 6x dans le lot. **1.97**

Robes pour jeunes filles. Lignes très charmantes; manches longues; glissière derrière. Couleurs variées et tailles 4 à 6x dans le lot. **4.27**

Chandails, en acrylique à manches longues pour hommes; modèles à la mode. Couleurs et tailles variées dans le lot. **5.47**

Bottes de motoneigiste. Construction robuste. Bleu seulement; pointures 6 à 12. Quantité limitée. **9.77**

MAGASIN-ENTREPÔT



Choix d'humidificateurs **34.95 à 69.95**
 1 seulement. Humidificateur de 30 gallons à eau chaude. **70.00**
 2 seulement. Velos Glider verts. Modèle 1202 ch. **48.99**
 3 seulement. Tricycles ch. **21.95**
 8 boîtes de 4 gallons Can. chacune d'enduit étanche noir pour entrée de garage. ch. **13.88**
 6 seulement. Batteur 2 vitesses Proctor Silex. Modèle 83053 ch. **15.99**
 6 seulement. Service de table 52 pièces. le service **27.99**
 1 seulement. Service de table 45 pièces. le service **40.00**
 1 seulement. Service de table 48 pièces. le service **32.00**
 25 seulement. Service de coutellerie 48 pièces. le service **6.64**
 12 seulement. Boîtes à pain Haddon Hall Eaton. Modèle 1633 ch. **6.49**
 6 seulement. Tables pliantes en métal. ch. **9.98**
 12 seulement. Barbecue; modèle 8101 ch. **4.66**
 8 seulement. Tente Hiker. ch. **21.99**

30 boîtes de carreaux pour intérieur (1 boîte permet de couvrir environ 10 pieds carrés). boîte **5.99**
 Colle pour carreaux la pinte **1.05**
 le gallon **3.62**
 2 seulement. Tables de nuit en noyer ch. **29.95**
 Variété de miroirs. ch. **4.99 à 17.47**
 25 tables basses de modèles variés. ch. **19.99 à 89.00**
 Sofa et fauteuil en vinyle noir, brun ou vert. l'ens. 2 pièces **199.99**
 3 seulement. Causeuses ch. **169.95**
 12 seulement. Sofas et fauteuils en divers tissus l'ens. 2 pièces **199.99**
 4 seulement. Sofas et fauteuils de style espagnol recouverts de vinyle. l'ens. 2 pièces **249.99**
 3 seulement. Bibliothèque finie noyer. ch. **39.95**
 1 seulement. Cheminée fantaisie. **70.00**
 Téléviseurs portables
 1 seulement. Viking EIT5220 ch. **440.95**

2 seulement. Viking EIT51019 ch. **476.10**
 2 seulement. Viking MST30319 ch. **314.00**
 Téléviseurs-consoles
 1 seulement. Viking E2C51426 **584.00**
 1 seulement. Viking EIC43325 **539.00**
 1 seulement. Viking EIC51526 **629.10**
 1 seulement. Viking EIC51626 **611.00**
 1 seulement. Viking EOC41725 **679.00**
 1 seulement. Viking AIC46226 **494.00**
 1 seulement. Viking AIC55326 **530.10**
 1 seulement. Viking ASC15625 **429.00**
 1 seulement. Viking P7C7625 **419.00**
 Téléviseurs-consoles noir et blanc.
 Zenith C2428 **332.95**
 Viking E040823 **207.95**
 1 seulement. Viking EIC43823 **211.95**

1 seulement. Viking EIC53123 **237.95**
 1 seulement. Viking E9C0623 **219.95**
 1 seulement. Viking AIC46423 **189.95**
 1 seulement. Viking W9C33123 **179.95**
 1 seulement. RCA modèle BCB2321 **239.95**
 Téléviseurs portables noir et blanc.
 Viking A1P46719 **123.20**
 1 seulement. Viking EIP52620 **188.95**
 1 seulement. Viking EIP52520 **175.45**
 4 seulement. Viking AIP46821 ch. **169.95**
 1 seulement. Viking AOP44820 **169.95**
 1 seulement. Viking AOP44821 **169.95**
 1 seulement. Viking A9P16121 **169.95**
 Viking AOP44519 **127.45**
 Viking IP55615 **125.95**
 1 seulement. Zenith B2003 **206.95**
 1 seulement. Zenith B2224 **219.95**

1 seulement. Panasonic AN239DC **186.25**
 Consoles stéréo
 2 seulement. Viking E9S16 ch. **179.00**
 1 seulement. Viking E9S15 **399.00**
 1 seulement. Viking E9S12 **229.00**
 1 seulement. Viking E7S11 **299.00**
 1 seulement. Electrohome Telford **279.00**
 1 seulement. Shelburn FM 99SS **149.00**
 Stéréos
 1 seulement. Panasonic SP15C les 3 pièces **289.00**
 1 seulement. Zenith B449W les 3 pièces **195.00**
 1 seulement. Noreasco 1015 TT 5315PK les 3 pièces **277.00**
 1 seulement. Noreasco 1012 TT NE511SPK les 3 pièces **209.00**
 1 seulement. Bell & Howell 3600 les 3 pièces **329.00**
 1 seulement. Phillips 22H88 les 3 pièces **379.95**
 1 seulement. Denon 1030 1 pièce **189.00**

EATON

HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 À 18 H — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H — SAMEDI DE 9 H À 17 H